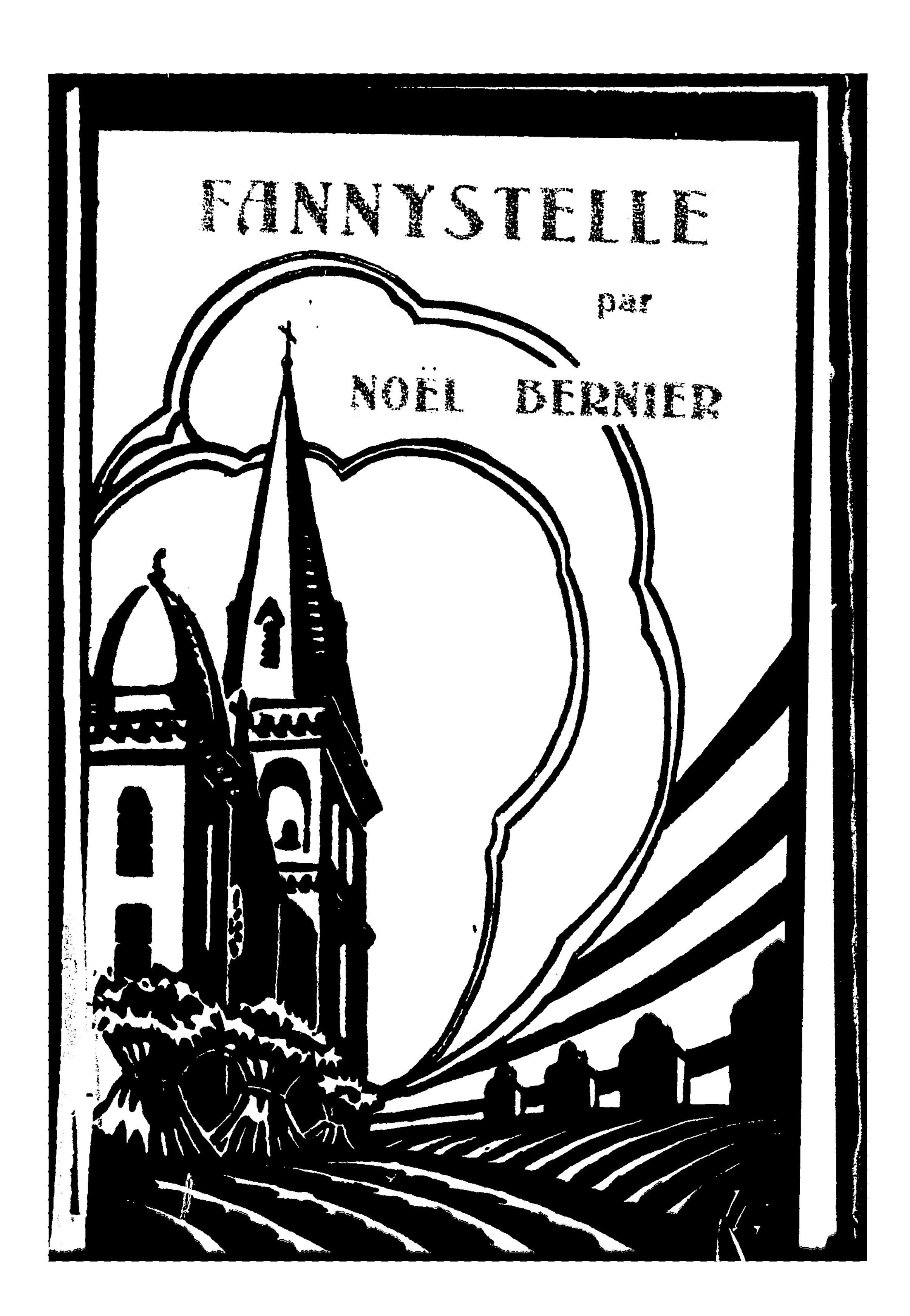

FANNYSTELLE
par
NOËL BERNIER



FANNY RIVES

FANNYSTELLE

UNE FLEUR DE FRANCE ÉCLOSE EN TERRE MANITOBAINE

par

NOËL BERNIER

avocat au barreau du Manitoba

Publié sous les auspices de la Société Historique de Saint-Boniface, Manitoba

REMERCIEMENTS

À monsieur l'abbé Edmond Lavoie, curé de Fannystelle, qui nous a apporté les registres paroissiaux ;

À monsieur le chancelier Antoine d'Eschambault, qui a mis à notre disposition les archives de l'archevêché de Saint-Boniface ;

À la Société Historique de Saint-Boniface, qui a assumé la publication de ce livre.

Septembre 1939.

N. B.

LIVRE I

Les Préliminaires

SOMMAIRE

I Suivons un touriste qui visite la campagne manitobaine : ses impressions générales. — Dans un bourg sis à quelque trente-cinq milles à l'ouest de Winnipeg, le voyageur découvre un monument qui porte une inscription française. — " Fanny Rives ". — Que signifie ce buste de marbre blanc? — Un îlot de vie française au milieu d'une région anglaise : Fannystelle.

II Fannystelle fut à l'origine une fondation parisienne. — La comtesse d'Albuféra. — Elle veut continuer la tradition historique des œuvres françaises au Canada. — Sous quelle forme, et par quels moyens, son désir, vague encore, arrivera-t-il à se préciser?.....

III Thomas Alfred Bernier ; ses origines ; son zèle patriotique. — Pourquoi et comment il veut contribuer à donner une teinte fortement française à la nouvelle province du Manitoba. — Coup d'œil rétrospectif sur la situation catholique et française de la province. — Paroles rassurées des chefs français : Mgr Taché, M. Joseph Royal. — Hostilité au mouvement de colonisation ; les tristes conséquences de cette hostilité. —

IV En 1888, la situation française était compromise, mais pouvait encore être sauvée partiellement. — Le plan soumis par M. Bernier à Paris ; les motifs qu'il invoque au point de vue de l'influence française et des futures relations de la France et du Canada. — Projet de *développement stratégique* énoncé dans un livre que M. Bernier intitule " Le Manitoba, champ d'immigration ".

V Comment Bernier entendait l'établissement de groupes de langue française au Manitoba ; son mode d'opérer : chapelle, maison curiale, école, industrie laitière, fermes. — Détails d'adaptation particulière. — La comtesse d'Albuféra accepte en son entier le Plan Bernier ; elle décrète que l'établissement s'appellera Fannystelle — étoile de Fanny. — Fanny Rives.

I

Si vous le voulez bien, accompagnez en esprit ce touriste qui part en auto de Winnipeg, par une belle matinée d'été, dans l'intention de se renseigner sur les terres à céréales aménagées immédiatement à l'ouest de la cité. La carte routière dont il s'est muni lui indique plusieurs villages, qui pointillent la plaine à quelques milles de distance les uns des autres. A ces villages il pourra faire halte pour renouveler sa provision d'essence, s'acheter des cigarettes, casser une croûte.

Tous ces bourgs se ressemblent à s'y tromper : un chemin de fer les traverse, des élévateurs à grain s'élèvent à côté de la gare, puis il y a le grand magasin, d'autres magasins plus petits, l'école publique, le temple anglican ou méthodiste, un entrepôt de machines agricoles, le restaurant chinois, souvent une couple d'hôtels, sûrement un ou deux débits de gazoline, le garage qui prévient ou répare les pannes. Ajoutez quelques maisons de résidence, et vous avez une agglomération qui couvre quatre ou cinq rues, le plus souvent ornées d'arbres, où circule une population à la fois tranquille et doucement affairée.

Dans la plupart de ces localités on ne parle guère que l'anglais. C'est en langue anglaise

que le marchand du coin, ou le clergyman, ou le gros fermier, vous accueille ; c'est dans cette langue aussi que babillent les enfants aux jolies frimousses qui viennent de sortir de l'école et envahissent la place publique en bande d'oiseaux, à l'heure du midi.

La succession de ces groupements échelonnés dans la Prairie laisse une impression d'uniformité : partout un petit peuple heureux, laborieux sans précipitation, courtois, avenant. Mais c'est tellement pareil tout au long de la randonnée que notre étranger, après quelques arrêts, brouillera les noms et se mêlera dans sa petite géographie.

Si cependant ce voyageur veut ouvrir un peu les yeux en traversant le bourg qui suit, à sept ou huit milles de distance, le bourg de Starbuck, quelque chose d'inusité attirera son attention. Il discernera sur la place de l'église un monument, modeste à la vérité, mais très expressif. Ce monument consiste en un socle de granit rouge surmonté d'un buste en marbre blanc. Que notre ami veuille bien approcher, il verra mieux — il verra que cette sculpture représente une jeune femme aux traits fins ; le cou est légèrement découvert ; sur les épaules, l'artiste a ciselé une draperie qui ajoute à la dignité douce et grave de la figure.

L'étranger admire la grâce de ce marbre, qui, de toute évidence, n'est pas un mausolée.

Puis il lit, incrustés dans le granit, ces mots français :

FANNY RIVES
28 février 1840 — 28 juillet 1883
s'est servi d'une amitié fidèle
pour
répandre la gloire de Dieu
et
soulager les âmes
du purgatoire

---

a fondé cette colonie
en
1889

Le voyageur déchiffre sur le monument une signature française, Deschamp Ovisseau. Il promène maintenant avec curiosité son regard sur les alentours. Justement un ecclésiastique — le curé de l'endroit probablement — sort de l'église et s'arrête pour causer avec un passant. Les deux hommes parlent français. Un peu plus loin on parle encore français. Sur la devanture d'une grande et longue maison s'étalent ces mots : SALLE PAROISSIALE. Sur la grande allée on peut lire à une devanture : SALLE DE BILLARD. Notre ami poursuit sa marche, il est au cœur du village, tout le monde

s'y aborde en français. Le voici devant le *Bureau de Poste.* Au sommet d'une résidence il remarque le bleu-blanc-rouge de France, arboré sans doute à l'occasion de quelque fête de famille. Sur la façade de plusieurs établissements et boutiques il retrouve ce mot, en grosses lettres, FANNYSTELLE.

Son auto l'a amené, d'étape en étape, au bourg de Fannystelle, un îlot de vie française au milieu d'une région anglaise.

L'épigraphe qu'il a lue tantôt sur la place de l'église l'a rendu perplexe : comment une personne morte en 1883 peut-elle avoir fondé cette colonie en 1889? Si notre interlocuteur veut avoir l'explication de cette apparente contradiction, et s'il veut en savoir davantage sur Fannystelle, qu'il parcoure ces pages, où l'auteur a ajouté à ses souvenirs d'enfant tout ce que la tradition encore existante et une documentation scrupuleusement vérifiée peuvent donner de renseignements sur une fondation vieille de cinquante ans.

II

Pour commencer l'histoire de la colonie de Fannystelle, il nous faut nous transporter en France : Fannystelle fut à l'origine une fondation parisienne. C'est une miniature étonnam-

ment exacte des premières colonisations de notre vieille mère patrie au pays de la Nouvelle-France.

De date ancienne, le roi de France, quel qu'il fût, se considérait comme le bon sergent du christianisme dans le monde. Il est certain, notamment, qu'une haute pensée d'ordre spirituel présida à la mission que les ministres de Henri IV confièrent à monsieur de Champlain en Amérique. Évangélisation, civilisation, voilà les deux lampes qui éclairèrent notre pays naissant au début du 17ème siècle ; nous, Canadiens, ne saurions oublier ce fait transcendant.

A trois siècles d'intervalle, et sous des régimes politiques différents, la merveilleuse nation a conservé l'étincelle sacrée ; à travers toutes ses évolutions, elle sent d'instinct qu'elle ne sera jamais libérée des devoirs tutélaires que la France de jadis a acceptés pour tous les coins de la terre où l'on a besoin de vérité, de génie et de bonté. En particulier, elle n'a pas encore secoué son amour pour le Canada.

La comtesse d'Albuféra, de par ses ascendances de famille, ne pouvait manquer d'appartenir à la grande élite morale qui se crée des responsabilités de cet ordre et de cet horizon. Qui était cette Marthe d'Albuféra, qui fonda Fannystelle en 1889? Elle était une grande dame de la noblesse napoléonienne ; elle vivait

dans un château de Paris, entourée de tous les prestiges et de tous les raffinements. De fortune abondante, elle donnait libéralement pour les œuvres. Mais cette libéralité s'inspirait d'une pensée plus haute qu'une simple préoccupation philanthropique. En prodiguant les deniers aux initiatives qui lui semblaient digne d'appui, elle entendait conformer ses actes aux préceptes de sa foi de chrétienne. Au milieu des splendeurs d'une illustre maison, madame d'Albuféra menait la vie des chanoinesses du XVIIIe siècle ; c'est un trait qui à lui seul donne le véritable reflet d'une âme.

Comment la comtesse fut-elle amenée à songer au Canada? Voulut-elle imiter de grandes devancières, la duchesse d'Aiguillon, madame de la Peltrie, madame de Bullion? Dans notre ère d'utilitarisme, de pareilles aspirations suscitent un peu l'étonnement. Ce qui paraît bien certain, c'est que madame d'Albuféra arrêta son regard sur notre pays d'un mouvement personnel délibéré, bien longtemps avant toute suggestion ou invitation. Sous quelle forme et par quels moyens son désir, vague encore, arriverait-il à se préciser?

III

Qu'on se reporte à l'année 1888. Vivait alors au Manitoba un Canadien français qui avait pour credo politique et patriotique la

colonisation française intensive de sa province : il s'appelait Thomas-Alfred Bernier ; il était maire de la ville de Saint-Boniface et surintendant de l'Instruction publique, section catholique. C'est lui qui fixera en une forme de clair dessin les projets ou plutôt les velléités de projets de la comtesse française.

Pour saisir nettement le rôle de Bernier en l'occurence, il faut étudier un peu l'homme et surtout bien comprendre que dans sa pensée, la fondation d'une colonie particulière n'était que la mise à exécution partielle d'un programme d'ensemble.

M. Bernier avait trente-sept ans et occupait la fonction de procureur de la Couronne à Saint-Jean d'Iberville, dans la province de Québec, lorsque, en 1880, il fit la rencontre fortuite du Père Lacombe, le célèbre oblat missionnaire du nord-ouest canadien. Le Père Lacombe était aussi persuasif chez les blancs des villes que chez les sauvages de la brousse ; précisément, il s'était rendu à Montréal à des fins de propagande et de recrutement. Il tenta Bernier en lui montrant les pays nouveaux à la fois comme une espèce de Terre Promise pour les hommes énergiques et comme une terre d'apostolat patriotique pour les hommes de dévouement.

Le jeune avocat de Saint-Jean était énergique par nature ; en plus, ses professeurs du

Séminaire de Saint-Hyacinthe lui avaient enseigné que le dévouement, sous toutes ses formes, n'est pas uniquement l'affaire d'autrui ou un joli thème de déclamation, mais un devoir formel pour tout bon citoyen. Bernier avait en outre dans le tempérament une certaine quantité de ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit d'aventure. A cette époque-là, il était encore facilement porté à l'enthousiasme. Il suivit donc le conseil du Père Lacombe, et il vint au Manitoba, en 1880, prendre place parmi les auxiliaires laïques du grand Monseigneur Taché.

Doué de perception nette et vigoureuse, le nouveau Manitobain ne tarda pas à trouver son orientation et à se sortir du cadre banal des adhésions tranquilles à toutes les bonnes causes. A peu près tout de suite il arriva à cette conclusion courte et claire : la colonisation française du Manitoba s'imposait. Elle s'imposait pour des raisons nombreuses, que nous examinerons plus loin ; par contre, il n'y avait aucune raison formelle de s'y opposer — car dans ce temps-là rien ne faisait prévoir qu'un immigrant de langue française pût être frappé de quelque infériorité civique en devenant citoyen du Manitoba.

La paix était profonde alors au pays de la Rivière-Rouge. Un *ancien* comme nous éprouve une douce mélancolie à se baigner

dans ces vieilles choses d'autrefois, si différentes hélas ! des choses d'aujourd'hui. En l'année 1881, Mgr Taché pouvait souhaiter la bienvenue en ces termes au marquis de Lorne, gouverneur général du Canada :

" Formés à l'école du respect religieux que nous inspire l'autorité légitime ; habitués à voir en Dieu la source première de cette autorité, il nous est facile et doux de considérer Sa Majesté comme le vice-gérant du Très-Haut lui-même dans le gouvernement temporel de l'immense empire soumis à son sceptre."

Et M. Joseph Royal, député du comté de Provencher au parlement canadien, de préciser immédiatement :

" Le pain manque à plusieurs en Europe ; nous leur offrons les terres les plus fertiles du monde ; la liberté manque à d'autres ; nos institutions politiques leur assurent la plus grande somme possible de liberté vraie, unie au respect le plus inviolable pour les droits de chacun. Le soleil qui fait mûrir nos blés n'éclaire que des hommes libres."

Ces paroles qu'on trouve sur les lèvres de Mgr Taché et de M. Royal pour saluer le représentant du Trône au Canada respirent le contentement, la confiance. On a l'impression de chefs religieux et civils qui étaient satisfaits

de l'ordre de choses existant et qui, protégés par les lois, ne songeaient qu'à développer, dans la tranquillité, leur patrimoine. On était encore tout proche des années de la Confédération ; dans nos régions de l'Ouest en particulier, tous les malentendus avaient été sincèrement oubliés : Anglais et Français, protestants et catholiques, avaient dans la pensée et dans le cœur un Canada assagi, agrandi, ennobli par la constitution équitable qu'il venait de se donner.

Dans cette contrée si heureuse, si bienveillante à tous, si vaste et si fertile, M. Bernier voulut amener ses compatriotes. Cette œuvre, préconisée avant lui par sir Georges-Étienne Cartier et par Mgr Taché, devint sa préoccupation dominante. A ses yeux la création d'une province de physionomie largement française à l'ouest du lac Supérieur se recommandait par plusieurs raisons impérieuses et intimement liées les unes aux autres. Cette province à teinte française devait arrêter ou au moins ralentir l'émigration de milliers de Canadiens-français vers les États-Unis, terre étrangère ; elle devait servir d'habitat à de nombreuses et vaillantes populations agricoles qu'on irait chercher en France, en Belgique et en Suisse ; elle devait, grâce aux qualités de justice, de loyauté, de sympathie qui forment le fond de l'âme française, aider à mettre encore plus

d'harmonie entre les différentes races et contribuer ainsi à parfaire l'unité nationale canadienne ; enfin, elle devait servir de contrefort à la province de Québec dans l'éventualité de nouvelles luttes parlementaires.

Un mandement des évêques de la province de Québec, daté de 1871, avait recommandé le Manitoba aux Canadiens français en invoquant la raison religieuse, la raison sociale, la raison politique, la raison nationale, la raison historique, la raison d'intérêt matériel.

Malgré tout cela, des influences, assurément très respectables, mais étroites, combattirent le mouvement, avec une ténacité aveugle. En vain notre courageuse phalange manitobaine disait : " Messieurs, nous ne voulons pas déraciner du sol natal les Canadiens français qui sont prospères et bien installés dans vos admirables paroisses bas-canadiennes. Notre propagande ne s'adresse qu'à ceux qui ont décidé ou sont forcés de quitter la province de Québec ".

Les contradicteurs ne voulurent rien entendre. Et c'est ainsi que le mouvement manitobain, commencé dans la plausibilité, finit par devenir une impossibilité. Si ces efforts de peuplement français ont manqué ; si, par suite de notre nombre proportionnel décroissant, les francophobes nous enveloppèrent, il faut en conclure, non que la clairvoyance a fait défaut

chez les chefs français du Manitoba, mais qu'ils n'ont pas été suffisamment écoutés par la province de Québec. Puisse la province-mère n'avoir jamais à souffrir de la courte vue de trop de ses chefs d'alors, qui ont accompli simultanément le double exploit de nous abandonner sans défense aux bêtes et de laisser des centaines de mille Canadiens français partir pour les États-Unis, *ce cimetière de notre race.*

Bernier, puisqu'il s'agit ici de lui surtout, vit avec douleur l'effondrement de ses espérances. Il ne se consola jamais. Même plus tard, quand il devint un vénérable sénateur entouré du prestige qui s'attachait à une longue carrière de politique et d'écrivain, il conserva l'allure désabusée de ceux qui ont éprouvé trop de mécomptes. Au cours de ces pages, nous aurons l'occasion de parler de l'amertume qui déteignit sur les jours finissants de Monseigneur Taché et de Mgr Langevin. Bernier connut la même souffrance, et d'autres aussi comme lui. C'est que, dans toutes les affaires difficiles, ceux qui portent le fardeau ne le font jamais sans effort. Quand l'effort s'est trop prolongé, les fronts se barrent prématurément de plis qui ne partent plus. Ce fut ce qui arriva pour tous les chefs de la minorité manitobaine, qui se heurtèrent, d'abord à l'indifférence des leurs, et, ensuite, comme corollaire fatal, aux assauts triomphants d'ennemis devenus trop forts.

IV

Quand M. Bernier aborda l'entreprise de Fannystelle, en 1888 il avait conservé tout l'allant de la jeunesse, et il nageait encore en pleine espérance. A la vérité, il ne croyait déjà plus à la possibilité d'une province à physionomie française, mais il croyait encore à la possibilité d'une colonisation qui assurerait une vie normale à un vigoureux groupement minoritaire, tout de même qu'elle assurerait à la province de Québec l'arc-boutant dont, selon lui, elle avait besoin dans la structure générale de la Confédération.

Dans le plan que Bernier soumit à madame d'Albuféra on lit ces lignes, qui mettent à jour toute sa pensée : " Ce que je vais faire pour vous pourrait se répéter presque à l'infini, sur divers autres points de la province. Du terrain vacant, il y en a dans tous les coins de la province. J'ai tracé sur la carte une ligne stratégique, qui s'étendrait de votre colonie et gagnerait l'ouest en déviant plus ou moins selon les circonstances. De tous ces points, nous ferions tache d'huile.

. . . .

" Pour nous, Canadiens-français, c'est au Manitoba que nous devons concentrer nos forces, parce que nous y avons déjà un bon noyau, et que c'est en nous groupant autour de ce noyau

que nous acquerrons une véritable force, et que nous pourrons utiliser cette force. En nous éparpillant dès maintenant sur toute la surface du Nord-Ouest, le nombre y serait, mais nous serions comme des roseaux qui ne seraient point en faisceau.

. . . .

" Dans vingt-cinq ans — peut-être avant — la confédération canadienne sera indépendante. Serait-il sans intérêt pour la France de pouvoir compter sur les sympathies de cette jeune nation ? Elle ne pourra y compter qu'en autant que nous serions l'influence dominante.

. . . .

" En France, dans tous les rangs de la société, depuis les familles princières jusqu'aux plus humbles, depuis les archevêques jusqu'aux vicaires, dans les ordres monastiques, c'est un besoin en quelque sorte de se dévouer. Indiquez la route, le but, les moyens . Ma vie est vouée à cette œuvre."

Ces projets de développement stratégique, Bernier les avait définis deux ans auparavant dans une limpide brochure - on dirait plus exactement un livre qu'il avait intitulé : " Le Manitoba, champ d'immigration ". Ces pages révèlent chez l'auteur à la fois une grande ardeur patriotique et une grande perspicacité. A cinquante ans de distance, on reste tristement rêveur devant le magnifique édifice national

voulu par cet homme de bien, et devant l'espèce de tour de Babel que de mauvais ouvriers lui ont substituée :

" Au lieu de calculer sur l'ébranlement de l'édifice actuel, nous devons apporter notre contingent d'efforts, de travail et de bonne volonté à sa consolidation.

. . . .

" Or, ce serait concourir à cette œuvre de consolidation — faire notre devoir par conséquent — que de nous multiplier sur tous les points du Dominion, ou, tout au moins, de fortifier les groupes déjà formés, de façon à les placer à l'abri d'entreprises intempestives et injustes contre les immunités qui leur sont garanties par la constitution.

. . . .

" Et, dès lors, ne voit-on pas quelle puissance de mouvement recevraient les intérêts généraux du Canada de cette harmonie entre les races diverses, fortement ancrées les unes à côté des autres, sur ce sol nouveau. Une fois bien entrés dans cette voie, nous verrions chaque jour se consolider l'œuvre qui s'élabore sous nos yeux ; *nous nous acheminerions rapidement vers l'unité nationale nécessaire à la vie d'un grand peuple.*"

On en conviendra, voilà un homme qui mettait sur un plan élevé la question française au Canada. Quelques années plus tard, M. Bernier sera appelé par les circonstances à définir

devant le sénat de son pays l'aspect constitutionnel de l'imbroglio scolaire manitobain, et il le fera en dialecticien consommé, tout brûlant de zèle. Mais son zèle pour les écoles ne dépassera pas son zèle pour la colonisation, cette chose, à ses yeux, fondamentale. Pour dire le mérite de cette carrière, nous ne sommes pas entièrement libre, on le comprendra : la modestie est une vertu seyante chez les fils qui font l'éloge de leur père ! Puisse un jour une plume amie, et, en l'occurrence, moins assujettie que la nôtre aux formules diluées, reprendre l'examen de cette figure d'honnête homme et d'homme passionné pour la grandeur de son pays.

V

Pour descendre dans le détail des fondations partuculières telles que les concevait Bernier, on n'a qu'à le suivre dans les avis qu'il transmettait à ses amis de Paris en 1888. Ces avis portent sur un établissement qui va se créer dans des conditions spéciales, mais même à travers les linéaments d'une œuvre isolée on perçoit sans effort les traits généraux d'une méthode réfléchie dont les modalités accidentelles ne détruiront jamais l'uniformité.

" Une fois le terrain acheté, le site de la chapelle ou église sera déterminé. Cette chapelle sera construite : nous y placerons immé-

diatement votre aumônier. Ce sera la croix qui attirera les colons.

" D'ordinaire une chapelle ne se construit dans un endroit qu'après qu'un noyau de population s'y est formé. Mais ici l'œuvre étant soutenue de fonds déjà prêts, les colons étant pour ainsi dire sous la main, la construire de suite sera comme un point de ralliement.

" Cette chapelle devra, je crois, être convenable, mais modeste, car, plus tard, elle sera destinée à être la résidence du curé ou de l'aumônier, ou l'établissement des sœurs, alors que la population sera assez forte pour avoir des Sœurs, et pour exiger la construction d'une église.

" Maintenant cette construction d'église — la seconde — devra être plus ou moins à la charge des colons. Et afin de prévenir de suite votre objection, que les colons que vous enverrez ne s'attendent pas à cela, je vous dirai que dans mon projet, il entre de mêler à vos colons des colons canadiens-français. Or, nos compatriotes sont habitués à contribuer à l'érection de leur église et de la dépendance curiale.

" Bien plus, cette première chapelle qui sera construite, et qui, plus tard, pourra être mise à la disposition des sœurs, vous sera elle-même, en partie du moins, remboursée, car ces sœurs feront la classe ; or l'arrondissement scolaire qui sera formé à cet endroit rachètera cette maison, la laissera à l'usage des sœurs pour

leur école, et, en plus, paiera à ces sœurs une indemnité annuelle pour les rémunérer des services qu'elles rendront comme institutrices, soulageant par conséquent votre caisse de la nécessité de fournir à ces sœurs leur entretien.

" La même chose pour votre curé qui, outre le revenu d'une pièce de terre qu'on lui laissera autour de l'église, aura pour subsister, la dîme, qu'ici les catholiques paient encore, et continueront à payer pour le soutien du curé. Ainsi, avec le temps, vous pourrez rentrer dans les fonds que vous aurez avancés pour hâter ces constructions et le progrès de la colonie.

" Les terrains eux-mêmes seront divisés en trois catégories : la première, pour être concédée immédiatement afin de faire un noyau de population La seconde, pour être mise en vente dans deux ou trois ans avec bénéfice ; la troisième sera réservée pour une époque indéterminée.

. . . . .

" J'organiserai tout : la paroisse, la commune, les écoles.

" J'y établirai l'industrie beurrière, ou des fromageries, selon ce qu'il paraîtra alors plus avantageux."

La comtesse d'Albuféra accepta en son entier le plan Bernier. Dans sa *Vie de Mgr Taché*, dom Benoît consacre une page à Fannystelle,

et voici comment il s'exprime sur la réception qu'on fit, à Paris, à la Lettre-projet de M. Bernier : " Ce projet répondait parfaitement aux secrets désirs de la comtesse d'Albuféra. Elle accueillit les propositions de M. Bernier, non seulement avec empressement, mais avec enthousiasme. Les courriers ordinaires lui parurent trop lents pour exprimer son adhésion ; elle fit expédier aussitôt le câblogramme suivant : *Comtesse enchantée ; marchez.*"

C'est en ces heures-là que la comtesse paraît avoir décrété que son établissement canadien s'appellerait Fannystelle, *étoile de Fanny.* Elle voulait ainsi, d'un mouvement pieux et ardent de son âme, se rapprocher spirituellement d'une amie, Fanny Rives, qu'elle avait affectionnée et qui lui avait été ravie par la mort. On a cherché, en des milieux divers, à donner une teinte de romanesque à cet acte de madame d'Albuféra. La vérité est beaucoup plus simple. Ce nom harmonieux et doux de Fannystelle fut un hommage comme on en rencontre souvent dans l'histoire de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés. S'il y a du mysticisme dans ces effusions du cœur, c'est du mysticisme sain, et il n'en faut pas dénaturer le sens. Réjouissons-nous plutôt que dans le grand concert humain, des âmes d'un cristal pur fassent parfois résonner ainsi une note attendrie qui s'apparente à la prière.



LIVRE II

La Fondation

SOMMAIRE

I Acquisition de l'emplacement. — Définition topographique du *locus*. — Bernier va reconnaître le terrain et y dépose une médaille miraculeuse. — Les premières constructions. — Arrivée de l'abbé Rosenberg. — La première messe dite à Fannystelle. — Télégramme du chanoine à madame d'Albuféra.

II Commentaires défavorables. — Mgr Taché, mis en cause, exprime sa confiance dans l'entreprise ; il en écrit à madame d'Albuféra. — Réponse émue de la comtesse. – La position se clarifie entièrement. . .

III L'abbé Rosenberg ; son désir sincère de coopérer à la Fondation. — La comtesse d'Albuféra le défend auprès de Mgr Taché. — Dissentiment entre l'abbé Rosenberg et l'abbé Léon Muller. — Les démêlés subséquents de Rosenberg avec la justice française. .

IV Bénédiction de l'église de Fannystelle par Mgr Faraud. - L'abbé Rosenberg retourne en France et fait à la fondatrice un rapport favorable sur l'établissement manitobain — Les colons venus de France. — Amitié de Louis Allart pour le desservant, l'abbé Perquis. — La ménagerie d'un nemrod. .

V La fondation étant assurée, Bernier se retire ; MM. Coutlée et Cinq-Mars. — Nouveaux arrivés : MM. Guyot et Duflos ; la famille Mollot. — Mme Mollot décrit la colonie naissante. — Les extravagances d'une jeunesse plus bruyante que vicieuse. —

I

Nous avons jusqu'ici raconté les préliminaires. Voici maintenant l'heure de l'action.

Madame d'Albuféra avait fait télégraphier à M. Bernier ce mot complet : *MARCHEZ.* Il marcha donc, et rapidement. Tout d'abord il acquit l'emplacement de la future colonie. Prenez votre carte et arrêtez-vous sur le township neuf, dans le rang trois, à l'ouest du premier méridien. C'est là que Bernier, des mois auparavant, avait jeté les yeux : une prairie vierge encore de toute culture, mais enclavée dans une contrée d'une fertilité avérée. A quelque huit milles au nord-est se trouvait le vieux centre agricole de Starbuck ; à onze milles au sud-ouest se trouvait Elm Creek, autre foyer de culture intensive. Le Canadien Pacifique traversait cette prairie par son tronçon de Glenboro ; on était à trente-cinq milles seulement de Winnipeg, la capitale du Manitoba ; à cinquante milles de la frontière américaine au sud.

Les experts, consultés dès le début des négociations, avaient confirmé l'excellence du choix de Bernier à toutes les fins d'exploitation agricole : qualité du sol, salubrité de la région, proximité des centres utiles.

Un matin de mai 1889, M. Bernier monta dans son buggy avec un compagnon et ils allè-

rent tous deux reconnaître le domaine, y posèrent même quelques jalons. Avant de s'éloigner, Bernier glissa dans le sol une médaille miraculeuse.

En même temps que Bernier acquérait ainsi de vastes espaces de terrain pour le compte de madame d'Albuféra, des colons français s'installaient dans la périphérie. Il y eut donc, pour ainsi dire, occupation simultanée de plusieurs milliers d'acres par les gens de France.

Sans perdre de temps, M. Bernier se pourvut d'un entrepreneur en bâtiment, et le marteau se mit à cogner dans la rase plaine où peu d'années auparavant les grandes bandes de bisons avaient fait trembler le sol de leur galop légendaire. M. Gédéon Cinq-Mars, c'était le nom de l'entrepreneur, fit diligence : en l'espace de quelques mois, il construisit, pour madame d'Albuféra, une église et son presbytère, une école, une beurrerie, trois grandes installations agricoles, une résidence pour la direction locale de l'entreprise.

On finissait à peu près de construire les maisons des fermes lorsque l'abbé Stanislas Rosenberg, chanoine honoraire de Tours, prêtre résident de Paris, arriva à Winnipeg en qualité de fondé de pouvoir de la comtesse ; il était accompagné de Robert, marquis de Bonneval, neveu de madame d'Albuféra, et de Louis Allart,

jeune homme d'opulente bourgeoisie, destiné à devenir bientôt propriétaire à Fannystelle.

Pour M. de Bonneval, ce voyage était une simple excursion de vacances. C'était un blond et bel aristocrate, d'allures et d'équipage bien propres à éveiller dans nos petits cerveaux d'enfants les plus séduisantes images du fabuleux Paris. Tout différent était son ami Allart ; sans doute il était Parisien celui-là aussi, mais Parisien d'une autre sorte : grand et fort, avec des moustaches en bataille, il faisait penser à un capitaine de cuirassiers — tels que nos livres de gravures nous montraient les cuirassiers de ce temps-là. Louis Allart, Robert de Bonneval, nous nous rappelons la curiosité qu'ils suscitèrent dans notre petit royaume saint-bonifacien. A la vérité, deux jeunes hommes magnifiques, l'un et l'autre. Quelques semaines après leur arrivée parmi nous, ils feront ensemble une partie de chasse au cours de laquelle, par l'affabilité de leurs procédés tout aussi bien que par leur adresse de tireurs, ils mettront dans le ravissement le nemrod métis que M. Bernier leur avait ménagé comme guide à travers les savanes du Lac Manitoba.

Le chanoine Rosenberg, nous nous en souvenons bien, était un personnage à peu près dans la quarantaine, plutôt petit de taille, de manières aimables et simples. Il avait un large front pensant et les traits affinés. Sa parole

était douce et posée ; ceux qui le virent à l'autel célébrant les saints mystères se rappellent qu'il y apportait une onction pénétrante.

Le célèbre abbé avait à l'avance excité une curiosité qui chez quelques-uns allait jusqu'à la méfiance — car Fannystelle avait des contradicteurs. Quand enfin on le connut, on dut convenir qu'il était de haute tenue. Lui-même avait trop d'expérience de la vie pour ne pas savoir que la médisance est un délassement de choix sous tous les climats ; en particulier il n'ignorait pas que son origine juive avait fait jaser plusieurs chrétiens de par ici. Il sentit que tout autour de lui on le surveillait. En ces conjonctures un peu déconcertantes pour un prêtre, il sourit avec patience. Il se mit sur ses gardes pourtant ; et avec des formes d'une courtoisie parfaite, il apporta à tous ses mouvements la réserve que son indiscutable finesse lui signalait comme une opportune et digne prudence.

Sans retard M. Bernier fit visiter la colonie à ses hôtes.

Les Parisiens furent admirables devant la fruste nature ! Dès le saut du train ils déjeûnèrent en nombreuse compagnie dans une vaste tente qui servait de salle à manger aux ouvriers de M. Cinq-Mars ; puis, sur la fin de l'après-midi, tous se rendirent, par une pluie battante,

à la petite chapelle de bois blanc où l'abbé Rosenberg donna la bénédiction du Saint-Sacrement. A l'issue de l'office, l'abbé annonça que pendant son séjour à Fannystelle il exercerait le ministère, *Monseigneur l'Archevêque*, ajouta-t-il, *m'en ayant conféré les pouvoirs ce matin.* Il convoqua la colonie au sacrifice de la messe, pour le lendemain matin.

Nous avons gardé de cette première messe à Fannystelle une impression qui dure encore. Dans l'humble église toute neuve, les sièges manquaient naturellement ; on apporta quelques chaises du voisinage, mais le plus grand nombre des fidèles durent entendre l'office debout. Adolphe Véronneau, le maître de poste, et, entre parenthèse, le pionnier des marchands, avait, la veille au soir, transporté à l'église le petit harmonium de sa maison. Durant la messe, Véronneau, sa femme, leur fille aînée, firent les frais de la musique. Ce qu'ils chantèrent ? Les bons vieux cantiques venus de France et popularisés dans le Bas-Canada, car la famille Véronneau était canadienne-française et arrivait en droite ligne de la province de Québec. Dans le recul des années, nous nous rendons compte que le petit harmonium et les voix simples de ces simples gens purent causer quelque surprise aux Parisiens. Mais ces Parisiens-là étaient trop véritablement grands seigneurs même pour sourciller. Bien au contraire,

l'office terminé, ils remercièrent les modestes musiciens et se mêlèrent avec une grâce aisée à la petite foule qui évolua quelque temps aux abords de la chapelle.

Quant au chanoine Rosenberg et à Bernier, qui avaient depuis de longs mois travaillé conjointement à fonder une œuvre catholique et française, cette messe, célébrée sur le lieu même de leur labeur, au milieu d'une population déjà méthodiquement installée, leur fut d'un profond réconfort. N'était-ce pas la réalisation de ce qu'ils avaient voulu ? Aussi, lorsque Rosenberg eut, plus tard dans la journée, fait le tour des trois grandes fermes, Sainte-Marthe, Sainte-Monique et Saint-Stanislas, il se rapprocha du télégraphe et câbla à la comtesse d'Albuféra ces trois mots : *Fannystelle, merveille, consolation.*

II

Les termes mêmes de ce câblogramme laissent assez deviner que l'abbé Rosenberg avait à cœur de rassurer celle dont il était ici le mandataire. Tout n'avait pas marché, en effet, sans tiraillements. D'abord, l'énoncé du projet, si louable et si plausible fût-il, avait donné lieu, ici même, à des commentaires où se découvrait un scepticisme nuancé d'hostilité. Lorsque, plus tard, les constructions s'étaient

élevées, on avait encore douté, critiqué, *averti charitablement* Paris. Quel est le lecteur qui s'étonnera véritablement, certaines natures humaines étant ce qu'elles sont?

Les promoteurs avaient passé outre à bien des rumeurs, et, faut-il le dire, à quelques perfidies ; mais ce que les promoteurs ne voulurent pas supporter, c'est qu'on écrivît en France que l'on ne croyait pas à l'avenir de la colonie *à cause de l'opposition que l'Archevêque faisait à l'établissement.*

Mgr Taché, ainsi mis en cause, déclara à M. Bernier : " Non seulement je ne suis pas hostile, mais j'approuve et je bénis l'œuvre de Fannystelle ".

Plus tard, le prélat, qui avait le sens inné des choses exquises à dire et à faire, profita d'une visite qu'il fit à Fannystelle même pour adresser à la comtesse d'Albuféra l'expression de sa confiance en la fondation.

Madame d'Albuféra éprouva de cette lettre une grande joie : en réponse, elle traça des lignes qui ont ceci de remarquables qu'elle sont à la fois un remerciement à l'archevêque de Saint-Boniface et une définition de ce qu'elle avait entendu mettre debout au Canada :

" Je bénis Dieu de la satisfaction que témoigne Votre Grandeur de sa visite à Fannystelle. Oui, c'est bien une œuvre avant toute autre chose, que j'ai voulu faire là ; œuvre

inspirée par mon amie et vraiment selon les idées de Dieu. N'en est-ce pas une preuve bien sérieuse que de la voir se relever de toutes les attaques violentes et acharnées dirigées contre elle, destinées à la tuer dès le début, à arrêter ensuite son développement. Il me tardait d'avoir l'opinion de Votre Grandeur, non sur l'œuvre en elle-même, nous la connaissons, mais sur la vitalité et l'avenir de cette paroisse fondée en de tels troubles. Et il me semble que c'est la vraie cause de cette joie que témoigne votre lettre. Vous la croyez non seulement utile et bonne, partant d'une intention charitable, mais vous la voyez, il me semble, douée de vie et de durée, pourvue par Dieu de cette force que Lui seul peut donner aux idées qu'Il a inspirées, qu'il bénit et protège. C'est un grand point pour moi de comprendre ainsi votre lettre ".

Nous avons sur notre table en ce moment le brouillon autographe de la réponse que Monseigneur Taché fit, quelques jours plus tard à cette lettre ; nous en détachons ce passage decisif :

" Je suis heureux d'apprendre que ma lettre écrite à Fannystelle a pu vous procurer quelque satisfaction. Oui, Madame, c'est bien une œuvre que vous avez accomplie là. J'ai foi en son développement et en sa vitalité."

Dans une lettre subséquente, datée de Montréal, l'archevêque de Saint-Boniface ajou-

tait ces lignes, qui scellent catégoriquement ce point controversé de l'attitude de Mgr Taché au sujet de Fannystelle :

" Cette œuvre que vous avez créée au prix de tant de sacrifices et d'inquiétude a toujours rencontré ma plus chaleureuse approbation ; aussi je ne saurais assez vous dire ma reconnaissance et mon admiration pour la générosité que vous avez déployée dans cette œuvre."

Quand on lit de telles pièces et quand on songe que ce fut Mgr Taché qui nomma le premier desservant et le premier curé de Fannystelle, on reste convaincu que l'illustre évêque fit entrer avec joie cet établissement dans l'ensemble des paroisses sur lesquelles il avait juridiction canonique. La conclusion qu'il faut tirer de ces documents, c'est que l'œuvre canadienne de la comtesse d'Albuféra doit être regardée comme un effort précis d'expansion française à teinte nettement chrétienne, et non pas comme une aventure hasardeuse qui a eu le bonheur de bien tourner.

III

Tout ce qui précède nous amène à consacrer quelques lignes spéciales à l'abbé Rosenberg.

Plusieurs années après la fondation, plus exactement le 2 décembre 1895, le chanoine

parisien eut l'occasion de répondre à une demande de subsides qui avait été adressée à la succession de madame d'Albuféra pour la paroisse de Fannystelle. Et le chanoine finissait ainsi sa lettre à l'archevêque de Saint-Boniface :

« Quelle somme nous restera? Nous ne pouvons l'évaluer que bien imparfaitement. Je ne saurais donc m'engager trop légèrement, Votre Grandeur le comprendra. Mais ce que je puis dire c'est qu'aussitôt la liquidation terminée, je m'enpresserai d'en informer Votre Grandeur et Lui donnerai toute la satisfaction qu'Elle est en droit d'espérer d'un fils heureux d'être agréable à son père et à son Église du Manitoba, qu'il aime passionément. J'ai trop souffert là-bas et surtout ici des luttes qui se sont livrées autour de la fondation de Fannystelle pour ne pas faire tout ce qui sera en mon pouvoir en faveur de cette terre bénie. En cela, je resterai fidèle à la mémoire de celle qui a vivement lutté et souffert avec moi pour cette cause."

Ce texte est empreint d'une évidente bonne foi, et il paraît bien comme le fidèle reflet de toute la conduite du chanoine au Manitoba. On a donné de ses actes des versions contradictoires, mais chaque fois qu'on a poussé l'enquête, on a été amené à la constatation que le rôle de ce prêtre parisien a été ici impeccable. La comtesse d'Albuféra semble avoir de tout temps donné sa

confiance au chanoine Rosenberg ; nous avons devant nous à l'heure même une lettre où elle le défend auprès de Mgr Taché. Mgr Taché lui-même, pris entre deux feux, garda une attitude de réserve. C'était la sagesse même, puisque le plus âpre contradicteur de l'abbé Rosenberg était l'abbé Léon Muller, un autre prêtre français, qui séjourna dans la colonie pendant quelque temps.

Le fond du différend était en somme peu grave, et on imagine malaisément qu'il ait pu mettre tant d'animosité entre les deux hommes. Indépendamment de l'établissement de l'abbé Rosenberg, s'était formé, un peu au nord, une autre petite colonie qui avait pour noyau les fermes du comte de la Forrest Divonne. L'abbé Muller, le tuteur ou protecteur du jeune comte, eût désiré que le bourg proprement dit inclinât du côté des fermes Divonne plutôt que du côté des fermes d'Albuféra. En ceci il fut peu soutenu à Paris et à Winnipeg, et dans un laps relativement court, il se dépossédera du terrain qu'il avait acquis lui-même, et de même aussi son protégé.

Si peu important que fût le débat, l'altercation entre les deux abbés fut vive, et souvent de ces lèvres faites pour la prière sortaient des propos qui ne s'inspiraient pas précisément de l'esprit de charité. Cette petite guerre avait ceci de savoureux qu'elle se faisait en des for-

mules d'une courtoisie savante, comme il sied à de graves personnages. A l'époque, cela fit sourire la galerie, cela scandalisa aussi un peu, tellement rare est pareil spectacle en pays canadien.

Il faut sans doute, et nous le faisons de grand cœur, donner le bénéfice de la sincérité aux deux camps ; il est utile cependant de noter que M. l'abbé Muller, ayant intenté un procès ecclésiastique à son antagoniste devant l'autorité religieuse de Paris, — dont les deux prêtres relevaient, — fut débouté de son action.

Plus tard, beaucoup plus tard, la justice française s'occupa du chanoine Rosenberg au sujet de questions d'argent. Que le chanoine ait prévariqué sur ce chapitre de l'administration des fonds qui ont pu lui être confiés là-bas, c'est une affaire que nous n'avons pas cherché à élucider, parce qu'elle est carrément en dehors du sujet que nous traitons ici. L'unique chose qu'il nous semble important de constater dans cet ouvrage, c'est que, au dire de ceux qui furent les plus à même de juger de son passage au Manitoba, sa participation à la fondation de Fannystelle a été honorable. Sa mémoire a droit à ce témoignage, et nous ne le lui marchanderons pas. Quant à l'ultérieure aventure française, nous sommes volontairement incompétent à l'apprécier, puisque, la croyant hors cadre, nous nous sommes résolument abstenu d'y pénétrer.

IV

A l'automne de 1889, toutes choses étant suffisamment avancées, l'abbé Rosenberg sollicita de l'autorité diocésaine la bénédiction de la petite église de Fannystelle. Mgr Taché acquiesça à ce désir : trop malade alors pour voyager même à courte distance, il délégua un vénérable suffragant, Mgr Henri Faraud, évêque français des Missions du Nord, que l'âge avait définitivement fixé à Saint-Boniface.

La cérémonie eut lieu le 21 septembre, et elle ne manqua pas d'éclat. Autour de l'évêque, du chanoine et du clergé, tout le groupe de France se rassembla : le marquis de Bonneval, Pierre Berlioz, Henri de la Borderie, Félix de Caqueray, Pierre Gasperini, André Lafon, Pierre Rosenberg, Joseph le Verdois, Louis Allart. Chez les Canadiens la liste fut longue aussi et marqua, entre autres choses, les précieuses adhésions que l'établissement avait, malgré tout, rallié dans Saint-Boniface. En tête des excursionnistes, on compta l'honorable sénateur et madame Girard, l'honorable juge et madame Dubuc, l'honorable M. LaRivière, député aux Communes du Canada. A cette cérémonie, M. Bernier tint à assister sous son titre officiel de surintendant de l'Instruction publique et il se fit accompagner de madame

Bernier, la femme courageuse qui souvent l'avait réconforté dans les heures anxieuses où le succès de la colonie avait tenu à un fil.

Avant de clore ces modestes fêtes, on voulut tirer une photographie qui perpétuerait le souvenir du passage à Fannystelle de tant d'éminents personnages. La belle simplicité des temps primitifs ! Avant le déclic de l'appareil, on s'avisa avec un affarement amusé que Mgr Faraud laissait pendre les cordons de son chapeau épiscopal : le bon missionnaire, qui avait passé sa vie à évangéliser chez les sauvages, avait à la longue oublié un certain nombre des élégantes méticulosités de son opulente jeunesse. Les saints de Dieu ont de ces inimitables insouciances, qui nous les rendent chers. La gracieuse et belle madame Girard s'approcha avec une gaie complaisance et dissipa toutes inquiétudes : " Monseigneur, dit-elle, permettez que j'arrange les glands de votre chapeau." Le prélat sourit malicieusement, et se laissa faire. La photographie une fois prise, le vieil évêque du Nord alluma tranquillement sa pipe.

Quelques jours plus tard, les visiteurs ayant regagné leurs foyers, les colons ayant repris leurs tâches quotidiennes, on pouvait lire dans *Le Manitoba,* le journal de M. LaRivière, les éloquentes lignes suivantes, qui donnaient à l'événement sa pleine signification :

" Cette fondation rappelle le souvenir des premiers temps de la Nouvelle-France, alors que clergé, gentilshommes, nobles dames, soldats et paysans, venaient au Canada, ou s'intéressaient à son sort, pour Dieu et pour le Roi."

Le 24 septembre, l'abbé Rosenberg repartait pour la France. " Il laisse ici, résuma *Le Manitoba*, le souvenir d'une âme généreuse, active et dévouée, d'un esprit éclairé et capable de grandes choses."

De retour dans son pays, le chanoine compléta auprès de madame d'Albuféra le rapport favorable qu'il avait fait dans le télégramme que l'on sait et dans les mémoires qu'il avait expédiés de Fannystelle même.

L'abbé n'avait pas tort de manifester de la satisfaction, car déjà la colonie marquait d'importants progrès. Elle se recruta d'abord surtout de Français de France, nous l'avons déjà noté. Parmi les pionniers on doit mentionner André Lafon, ancien zouave pontifical, fils du peintre parisien de ce nom. Lafon et Pierre Rosenberg, frère de l'abbé, habitaient ensemble un logis assez spacieux qu'on appelait avec solennité la Maison de Direction ; ils s'occupaient concurremment de l'administration locale de l'entreprise.

Sous le même toit logeaient, à titre d'hôtes ou de pensionnaires, Louis Allart, que nous

connaissons déjà et qui préparait sa propre installation dans une grande ferme aménagée à un demi-mille au nord-ouest du village ; MM. Pierre Berlioz, Félix de Caqueray, Joseph le Verdois. Ils étaient tous de bonne compagnie, et réussissaient à faire de la maison une garçonnière fort aguichante. Que de visites alors en cette hospitalière demeure ! C'est à ce moment-là surtout qu'on fit de la chasse à Fannystelle et qu'on galopa magnifiquement dans la prairie.

Un Canadien français, Joseph Bernier, le frère du surintendant, habita aussi la Maison de Direction ; comme il avait charge de la beurrerie, il apportait à ses joyeux commensaux, tous les matins, une provision de délicieux beurre frais. A l'arrivée du train venant de Winnipeg — et le train arrivait tous les jours — la maison se remplissait aussi d'une quantité de marchandises où il y avait certes beaucoup de choses qui n'étaient pas du beurre frais ! Et tard dans la nuit les fenêtres de la Résidence flambaient, pendant que tout autour l'obscurité s'était faite et les habitants dormaient.

A même la cour qui régnait autour du domaine, ces messieurs avaient semé un jardin potager d'où ils tiraient de fins petits légumes ; c'était une de leurs fiertés ; c'était aussi une prévenance de gourmets pour des convives dont le flot ne s'arrêtait guère.

Un samedi soir la *garçonnière* accueillit monsieur l'abbé Perquis, le desservant que Saint-Boniface avait délégué à Fannystelle pour les offices du dimanche. Allart se constitua spontanément comme le cicerone du digne prêtre ; le lundi matin, à l'heure du départ, il le chargea d'une provision de gibier. Entre ces deux hommes si différents l'un de l'autre s'établit de suite une amitié qui alla croissant ; plus tard, en plus du gibier, Allart offrira à M. Perquis, devenu curé permanent, des liqueurs fines, des ornements d'église, des statues pour sa chapelle.

Allart est bien, à cette époque, le personnage à la fois le plus vigoureux, le plus sympathique et le plus original de tous les habitants de la garçonnière. Il y a dans ce gaillard-là de l'excentricité à revendre. En attendant d'avoir une meute et des trotteurs sur sa future propriété, il a installé dans l'enclos de la Maison de Direction, un couple de renards auxquels il prodigue toutes espèces de petites attentions ; des blaireaux, qu'il s'amuse à agacer ; des chiens de race, parmi lesquels se distinguent Major et Jennie ; un bel ours noir, qu'il a attaché à un poteau et avec lequel il se bat souvent au grand amusement de la foule des grands et des petits.

Certain jour l'ours cassa sa chaîne et prit le large. Pensez-y, un ours en liberté au milieu de tout ce pays de fermes remplies de monde et d'animaux ! Allart sauta sur sa carabine, héla

Major, et monta à cheval. Son idée stratégique était de contourner Jean-Pierre et, ensuite, de le ramener en douceur vers son poteau. Mais Major avait pris les devants, et quand le cavalier arriva au point noir qu'il avait aperçu de loin dans le taillis vert, il constata que l'ours et Major, s'étant reconnus, jouaient l'un avec l'autre en bons vieux amis. Tant et si bien que Jean-Pierre et Major, gambadant et se roulant dans les hautes herbes, finirent par se retrouver tous deux près du poteau — sous l'œil ravi du maître. Une chaîne plus grosse et plus forte régla la question.

V

Une fois la fondation assurée, M. Bernier, pris par d'autres devoirs, sollicita son retrait, en 1891, après avoir reçu, à Paris même où on l'avait convoqué, les remerciements de madame d'Albuféra. Il ne s'agissait plus que de gérer un établissement désormais en pleine voie de progrès. M. Louis William Coutlée, notaire-avocat au barreau de Winnipeg, prit cette gestion comme une affaire régulière de son étude ; plus tard, la charge se simplifiant encore, M. Gédéon Cinq-Mars succéda à M. Coutlée, et c'est lui qui ferma les comptes, ou à peu près.

On peut dire que le premier chapitre de la fondation proprement dite se termine ici. On

approche du moment où Fannystelle va suivre le cours ordinaire des paroisses canadiennes ; avant d'en arriver là, le bourg se développera toutefois durant plusieurs années encore avec des traits qui marqueront nettement son origine. Car durant plusieurs années encore, ceux qui viendront grossir les rangs seront surtout des Français ; et dans leurs rangs on ne comptera pas seulement des vicomtes mais aussi de vigoureux paysans, exactement pareils à ceux qui à travers les âges ont fait la solidité de la France. Qui, chez les anciens, ne se rappelle avoir vu des hommes en blouses bleues et en sabots labourant les terres neuves de Fannystelle ?

Parmi les nouveaux venus, on comptera M. Émile Guyot, qui a signé ses contrats d'acquisition chez la comtesse même à Paris ; sa famille s'installera pour de nombreuses années à Fannystelle, et elle y sera encore cinquante ans plus tard. Dans le même temps surviendra M. Georges Duflos, jeune Parisien élégant et riche, qui achètera les terres du comte de la Forrest Divonne et les cultivera avec beaucoup de compétence.

A cette époque aussi se rattache l'arrivée de la famille Mollot, originaire de Lyon. Son chef, M. Fortuné Mollot, était un peintre paysagiste de la meilleure école française. Madame Mollot était une artiste en musique et

l'aînée des enfants, Gabrielle, avait eu comme professeur de piano le célèbre Antoine Rubinstein. Cette famille joignait à tous ces dons de l'esprit les qualités de bienveillance et de gaieté qui rendent si charmantes les familles françaises. On conçoit que le salon de madame Mollot devint immédiatement une manière de petit cénacle pour les jeunes Français qui vivaient maintenant dans la Prairie mais qui se rappelaient encore, en leurs rêves nostalgiques, leur commerce antérieur avec le beau monde et les beaux-arts. Dans cette maison accueillante on faisait non seulement de la littérature et de la musique, mais on y dînait avec entrain. " Le Père X. écrivait récemment madame Mollot, aimait beaucoup mes pâtés de gibier." Cette phrase montre assez que les Mollot étaient de bons amis de la cure paroissiale. M. Mollot fit don à l'église de plusieurs tableaux ; madame Mollot les mettait en loterie et l'argent qu'ils rapportaient allait à la caisse de monsieur le curé pour ses œuvres. M. Mollot peignit même une fresque dans le chœur de l'église ; ce présent magnifique s'en alla en cendres dans l'incendie de 1912, que nous relaterons plus tard.

Nous avons eu la curiosité de faire causer madame Mollot elle-même sur cette époque si attachante de l'histoire de Fannystelle, et elle a eu l'amabilité de nous écrire de Hollywood, où elle demeure maintenant. Sa lettre est un docu-

ment descriptif d'une telle valeur qu'on nous saura gré d'en citer des extraits :

"....Je vais essayer de vous dépeindre le caractère des jeunes Français que je me rappelle le mieux. C'est d'abord M. Allart, qui était un chasseur très adroit et infatigable. Que de gibier il a abattu dans les environs de Fannystelle ! Il était bien installé. Il aimait beaucoup le Canada, car tout en étant bien élevé, il n'était pas homme du monde et ne regrettait pas du tout les salons de Paris. M. Georges Duflos, au contraire, aimait le monde, la danse, la musique ; je crois que souvent il pensait à son cher Paris et à ses chers parents. Son père était charmant et sa mère encore plus charmante.

. . . .

" M. Pierre Rosenberg (le frère de l'abbé) était très gai, très beau causeur. Il avait pour ami M. Thomas, qui, au contraire, était silencieux mais plein d'esprit. Il était poète, faisait des chansons sur tout le monde, surtout sur moi. Que de rires dans mon petit salon en les écoutant !

" Certain jour, les deux amis étant dans la purée, sont partis pour le Bois de la Coulée (près de Fannystelle), se sont installée dans une petite maison en bois faite par eux, ornée par eux. Le plus bel ornement était des gravures d'acteurs et d'actrices qu'ils avaient

découpées dans des journaux envoyés de Paris ! Nous allions les voir de temps en temps, mon mari et moi, c'était une de nos grandes distractions.

" M. de la Houpilière était un jeune homme d'une très bonne aristocratie, très bien élevé, très aimable, mais pas fait pour une ferme ; il était resté plusieurs mois chez M. de la Borderie, qui venait souvent à Fannystelle nous visiter tous.

" Ces jeunes Français ont tous été très bons pour M. le curé Perquis. Ils allaient le visiter souvent, lui donnaient une provision de viande, du gibier, des légumes, et tant d'autres choses. Ils ne manquaient jamais la messe le dimanche ; c'étaient les chantres de la paroisse, et c'est ma pauvre Gabrielle qui les accompagnait sur un petit harmonium à moitié usé. Je chantais aussi quelquefois des duos avec l'institutrice du village....."

Elle est bien touchante cette scène de Gabrielle Mollot — une élève de Rubinstein — jouant sur le petit harmonium de ce hameau du nord canadien ; elle symbolise la volonté d'adaptation de ces Français transplantés d'un pays de fine civilisation dans un cadre de vie primitive. La simplicité même avec laquelle cela se fit est un acte dont il faut apercevoir toute la distinction.

Sans doute tout n'est pas parfait dans cette petite république. Nous avons plutôt montré le beau côté de la médaille : d'autres, bien avant nous, en ont montré le revers. Nous croyons même qu'ils ont exagéré. Tellement de choses se sont dites qu'il vaut mieux peut-être vider ce minuscule débat.

Des extravagances furent commises au début de la colonie, le fait ne saurait être nié ; mais elles ne sont pas imputables à la haute direction de l'entreprise. La vérité c'est que, à côté et au-dessous de cette direction, des jeunes gens venus d'Europe se livrèrent, les uns à une condamnable prodigalité dans la gestion de leurs fermes, les autres à des joyeusetés personnelles qui firent jaser un peu le public, mais qui n'entravèrent guère l'œuvre de la fondation. Encore faut-il en rabattre sur ces faiblesses folichonnes. Nous avons parcouru les archives et questionné les témoins qui restent de ces années lointaines. Le dossier à charge est léger.

De plus, on ne saurait oublier que Fannystelle se peupla à l'origine de deux groupements distincts : il y eut les Français de France, et il y eut quelques familles canadiennes-françaises. Or en 1889-1890-1891, les Canadiens français du Manitoba, gens traditionnellement rangés, exemplaires si l'on veut, purent fort bien, à leur insu, magnifier la dépense qui leur déplaisait chez ces Français nés pour la plupart dans l'opu-

lence ; par le même raisonnement de sagesse sévère, ils purent se scandaliser outre mesure de petits balthazars où les bouchons des bouteilles de champagne partirent trop bruyamment, et ils ont pu apporter trop de rigueur à l'appréciation de quelques authentiques folies.

Un jour une femme de qualité, rappelée de Fannystelle en France, fit tirer un coup de pistolet dans l'oreille de chacun des deux superbes chevaux qui avaient servi à ses promenades : elle ne voulait pas que ses purs-sang fussent exposés aux hasards capricieux qui sont le lot des choses vieillissantes — chez les chevaux comme chez les hommes ! Nous voyons encore le brave paysan canadien-français qui dansait de colère dans notre étude de Winnipeg en nous faisant le récit de ce gaspillage inoui !

Et de une ! Et de deux ! ! Et le reste ! ! !

Ces misères se doivent pardonner facilement, attendu qu'elles ne coûtèrent rien à ceux qui les dénoncèrent avec le plus d'âpreté. Les jouvenceaux parisiens, en effet, payèrent toutes leurs aventures et fredaines rubis sur l'ongle. et ils ne laissèrent de dettes nulle part, ce qui est un véritable fait d'armes. Par contre, ils firent pleuvoir sur la colonie et sur Winnipeg une petite pluie d'or.

Au moment où nous en sommes, Allart occupe " La Chevrequiert ", ou il sème du blé et vend des poulains ; Duflos est dans sa terre,

qu'il a achetée du comte de la Forrest Divonne et qu'il a baptisée du nom de *Ranch de Saint-Paul et de Saint-François* : de la Houpilière a fait ses premiers labours.

C'est le soir ; l'ombre s'étend sur le tranquille pays. On entend un cor de chasse, dont l'écho arrive jusqu'au bourg. Tout rentre dans le silence. Dormez doucement, beaux Français, vous avez poétisé la nuit.

LIVRE III

Nouveaux colons — Mort de Mgr Taché Organisation définitive

SOMMAIRE

I Arrivée de colons canadiens-français. — Le premier Registre paroissial. — Mgr Taché bénit une cloche pour l'église. — La mission de Saint-Daniel. — Mort de Monseigneur Taché ; étude sur le prélat.

II Visite de l'administrateur du diocèse à Carman, il y procède à la bénédiction d'une chapelle. — Le nouvel archevêque de Saint-Boniface, Mgr Louis-Philippe Adélard Langevin, vient confirmer à Fannystelle. — Messire François Noël Perquis est remplacé par messire Louis Lebraud à la cure de Fannystelle. — On agrandit l'église. — Un colon meurt gelé dans la prairie ; un autre, périt dans un accident de chasse. — Comment la colonie, menacée de dépopulation, reçoit du renfort de la province de Québec. — Messire Régis Gimbert, curé de Fannystelle ; il ne fait que passer dans la paroisse ; il est remplacé par messire Adrien Perreault. — La mission de Starbuck ; on y bénit une église ; le Père Drummond, S. J., fait le sermon de circonstance. — Projet d'une nouvelle église à Fannystelle.

III Mgr Langevin nomme son secrétaire, messire Joseph Poitras, à la cure de Fannystelle ; homme de prière, homme d'action ; il entreprend de construire l'église de Fannystelle. — Générosité des paroissiens. — On dresse les plans et devis.

IV Messire Poitras fait l'inventaire des ornements et objets du culte. — Ce qui restait du vestiaire de la première

heure. — Comment le zèlé curé s'emploie à tout renouveler ; il tient à perpétuer les noms des donateurs.

V On bâtit : description de la future église. — On perçoit des fonds. — Un bazar : une institution bien canadienne. — Les offices religieux se font temporairement dans l'école du village.

VI On chante la première messe dans la nouvelle église. — Mgr Langevin vient bénir le temple. — Banquet servi par les paroissiennes. — État satisfaisant des finances ; Mgr Langevin en exprime sa satisfaction. — Arrivée à Fannystelle des Sœurs Oblates du Sacré-Cœur. — Hommage de Mgr Langevin à la mémoire de madame d'Albuféra

I

Il nous faut un peu retracer nos pas pour dire les progrès de la colonie envisagés au point de vue paroissial.

D'assez nombreux immigrants canadiens-français sont maintenant venus s'ajouter au groupe français de la première heure. Parmi ces recrues précieuses nous distinguons MM. Pierre Painchaud, Honoré Levasseur, Polycarpe Côté, Joseph Lagarde, tous chefs de famille. Déjà, dans les archives paroissiales de 1891, on a pu relever leur présence ; et nous les retrouverons plusieurs fois au cours de cette monographie.

Nous avons écrit ce mot *les archives.* L'autorité diocésaine, en effet, vient de les prescrire ; car Fannystelle a déjà assez de consistance pour qu'on lui attribue un desservant régulier ; et même à ce desservant on confiera le ministère de missions voisines : Saint-Daniel et Carman.

Le premier *Registre de la Paroisse de Fannystelle et des Missions de Saint-Daniel et de Carman* fut ouvert par messire François Noël Perquis ; il le fit à titre de desservant seulement. Ce registre s'ouvre le 25 mai 1891 par l'inscription du mariage de Henri Sance, colon français, à Émilie Boucher, fille mineure de Isidore Boucher et de Josephte Goueville. La seconde entrée est celle du baptême de Joseph-Louis,

fils de Joseph Brousseau et de Jenny Dennett, le 7 juin suivant.

La troisième entrée porte la date du 29 août 1891, et c'est pour marquer que, ce jour-là, Sa Grandeur Mgr Émile Grouard. oblat, vicaire apostolique d'Athabasca-MacKenzie, a visité la colonie et a administré le sacrement de Confirmation à Marc-Aurèle Levasseur, Arthur Véronneau, Alphonse Véronneau, Eugène Painchaud, Henri Painchaud, Nestor Painchaud, Marie-Louise Lagarde, Alphonsine Lagarde et Mary Brosser.

En page 4 du registre, on trouve, écrit de la main de messire Perquis, et signé par Monseigneur Taché, l'acte suivant :

" Le troisième jour d'août de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt douze, Nous, soussigné, Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface, avons béni avec les solennités prescrites une cloche pour l'église paroissiale de Fannystelle ; du poids de trois cent-soixante-quinze livres, présentée par monsieur et madame (Adolphe) Véronneau, monsieur et madame (Pierre) Painchaud, monsieur et madame (Honoré) Levasseur ; a reçu les noms de Fanny, Marthe, Alexandre.

Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé, qui ont signé

avec nous, ainsi que les parrains et marraines. Suivent les signatures :

Alex. Arch de Saint-Boniface,

F. Noël Perquis, ptre ; J. D. Fillion, ptre ; L. R. Giroux, ptre ; A Maisonneuve, O. M. I.; Ls Wm Coutlée, Pierre Rosenberg, Adolphe Véronneau, Alphonsine Véronneau, Honoré Levasseur.

Le 24 octobre 1892, messire Perquis signe pour la première fois le registre en qualité de curé.

Nous feuilletons les premières pages du livre. Ce qui attire bientôt notre attention, c'est le grand nombre de sépultures que le curé de Fannystelle dut faire à Saint-Daniel, dont il avait la desserte. Durant l'automne de 1892, et jusqu'à la fin de l'année suivante, une épidémie de fièvre scarlatine passa sur toute la province. La Mission de Saint-Daniel fut atteinte cruellement par ce fléau ; et si nous avons noté ici l'événement, c'est parce qu'il coïncide avec la régression qui commença à se produire dans ce poste, où l'on avait connu dans le passé des jours prospères.

Dans l'été de 1894, les paroissiens de Fannystelle s'unirent à tout le pays pour marquer leur chagrin du décès de Mgr Taché. Le grand évêque était mort à Saint-Boniface, le 22 juin, après avoir occupé le siège épiscopal pendant quarante-quatre ans. Fannystelle se rappela

avec amour que l'illustre pontife avait été le fondateur canonique de la paroisse et l'avait, à une heure grave, défendue contre d'injustes préventions.

L'effigie de Mgr Taché se détache en relief dans l'histoire des œuvres françaises de l'Amérique septentrionale. Un maître parmi nous, le juge-en-chef Prendergast, a pu faire ce panégyrique du deuxième évêque de la Rivière-Rouge : " Sa mémoire a tout le respect qui entoure les Saints, tout le prestige qui s'attache aux héros."

D'où lui vinrent les dons nombreux qui le paraient ? Il avait de la naissance, ceux de sa race ayant depuis plusieurs générations comme tissé de leurs œuvres la trame de la vie canadienne en des parties essentielles. Taché avait connu les hommes d'État et les hommes d'Église de sa famille ; mais son arbre généalogique contenait d'autres illustrations, qu'on pouvait retracer jusqu'au 17e siècle : c'est ainsi que, par son père, il descendait de ce Louis Hébert, ami de Champlain, qui le premier " leva la moisson dorée des blés généreux de la Nouvelle-France " ; par sa mère, il avait comme ancêtre Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye, le découvreur qui " révéla et acquit à la France un pays grand comme sept ou huit fois son étendue." (1) Cette mère elle-même, devenue veuve prématurément, avait concentré sur deux

(1) *Vie de Mgr Taché*, par dom Benoit.

fils aimés toutes ses sollicitudes, et c'était une femme de qualité. Il n'est pas douteux que tant de prestiges et de mérites accumulés dans sa lignée avaient contribué à faire discerner à Taché que seules les grandes avenues lui convenaient. Mais il y a plus d'une manière d'être grand seigneur : on peut l'être en se taillant une place de choix parmi les privilégiés de ce monde ; on peut l'être aussi en faisant du sacrifice la loi de sa vie. Ce fut à cette dernière alternative que s'arrêta Taché ; et à vingt-deux ans, orné de tous les dons, promis à de longs jours heureux, il quitta foyer et patrie pour aller annoncer l'Évangile aux sauvages de l'Aquilon. Quand il quitta Montréal en 1844, il crut partir pour ne plus revenir jamais.

Selon les ordinaires prévisions humaines, il eût dû, étant désormais privé des contacts éducateurs du monde civilisé, éprouver quelque difficulté à se développer. Or pour lui toutes les prévisions se trouvèrent confondues. L'isolement, si funeste à d'autres, lui devint occasion de perfectionnement.

Ses *Vingt Années de Missions* permettent de saisir à merveille certains traits spéciaux de ce séduisant Canadien français. Dans ce livre, écrit pour ainsi dire en plein vent, le jeune missionnaire découvre toute son âme. On y décèle que la grande nature lui fut un précoce sujet de méditations religieuses et philosophi-

ques ; et volontiers ces méditations se teintaient de lyrisme. L'immensité même des contrées du nord canadien, tantôt baignées dans la chaude lumière de l'été, tantôt enveloppées dans les ténèbres d'un long hiver, le fascinait invinciblement. La solitude, loin de lui inspirer de l'effroi, souvent mettait sur ses lèvres des cantiques.

Le soin de ses missions lui imposait des voyages de nuit. En cheminant sous le dôme solennel tout palpitant d'étoiles, dans le grand silence universel, la majesté du Créateur lui devenait sensible : il entrait pour ainsi dire dans les profondeurs de ce ciel boréal et il en tirait des accents d'allégresse. Ramenait-il son regard vers la terre, les forêts, les rivières, la balancement onduleux des herbes de la prairie, lui devenaient pareillement sujets d'évocations bibliques : ce n'est pas en vain que le chant des prophètes avait passé sur lui. L'on peut dire en toute vérité que le Livre sacré et le livre de la Nature lui constituèrent une bibliothèque telle que les solides études ultérieures ne modifieront guère la physionomie morale et intellectuelle que le jeune oblat s'était faite au milieu de ses sauvages de l'Ile à la Crosse et du fleuve Mackenzie.

Quand on se rappelle les épreuves qu'il rencontra plus tard dans ses rapports avec les hommes de gouvernement, on peut, croyons-nous, affirmer que les années austères du prêtre

chaussé à la raquette furent pour lui les années heureuses. Ceux qui connaissent l'histoire de l'Ouest canadien savent que Mgr Taché dut peu à peu laisser à d'autres les courses apostoliques pour venir résider au chef-lieu de son diocèse, où déjà se percevait le murmure d'une organisation civile commençante. A cette période de transition d'un pays encore mi-sauvage et déjà mi-civilisé, Taché prit une part féconde. Il était dans la plénitude de sa force. Son prestige rayonnait au loin. Bien secondé par sa grande et puissante communauté des Oblats, il s'employa à fortifier les missions du nord, à bâtir des maisons d'enseignement, à constituer en paroisses les immigrations qui envahissaient de plus en plus le pays. C'est ainsi que, d'une main sûre, il assura la légitime citoyenneté civile de l'Église dans les terres britanniques décrites par la géographie locale de l'époque sous le nom de Colonie d'Assiniboia. Époque fortunée, où les deux races française et anglaise établies à la Rivière-Rouge fraternisaient si bien que le jeune évêque pouvait écrire, en 1869 :

" Nulle part peut-être au monde, il ne règne une plus grande harmonie entre peuples de différentes origines. Non seulement il n'y a point d'antagonisme, mais, comme règle presque invariable, on peut dire que tous sentent qu'ils sont frères et semblent s'étudier à rivaliser de bons procédés."

Peu d'années auparavant, s'attristant des luttes politiques dans lesquelles se complaisait dès cette époque la province de Québec, Monseigneur Taché déclarait à son frère :

> " Ici, notre arène politique n'est ni sanglante ni agitée ; tout le monde est tranquille sous ce rapport. La seule inquiétude consiste à trouver de quoi manger et de quoi se vêtir."

Hélas, ce temps de bonheur fragmentaire va bientôt finir, car le pays se *civilise ;* désormais, en plus de l'anxiété de pouvoir manger et se vêtir, il y aura pour l'ingénue population l'anxiété de posséder des législateurs ! De 1860 à 1870, en effet, la colonie s'achemine, assez capricieusement, vers les formes gouvernementales.

En 1871 le territoire d'Assiniboia devient territoire canadien et est érigé en province. L'histoire a dit tout ce que ce changement politique amena à Mgr Taché de soucis et de travaux.

Dans l'ordre nouveau il se fit homme d'État pour traiter avec les pouvoirs publics ; il se fit universitaire pour participer à l'institution régulière de l'enseignement classique dans la nouvelle capitale manitobaine ; il se fit bâtisseur pour élever ces maisons d'œuvres qui sont partout l'honneur de l'Église ; il trouva dans le vieux fond atavique de sa race des manières de prince pour mieux accueillir les hôtes de distinction

qui venaient prendre contact avec les pays d'en haut ; il se révéla écrivain et orateur pour orner la chaire chrétienne et pour défendre ses ouailles. Mais sous cette admirable variété de rôles, de raffinements et de compétences, il resta essentiellement ce que dans sa jeunesse il avait rêvé d'être à l'exclusion de toute autre chose : un missionnaire chargé *d'évangéliser les pauvres.*

A tel point que, plus tard, lorsque la vieillesse et la maladie le condamneront à l'immobilité dans son palais, le prélat devenu illustre aux yeux du monde regrettera les années passées dans les terres arctiques ; le *grand pays blanc* s'embellira pour lui comme s'embellissent toutes les choses qu'on a connues aux jours vigoureux de l'existence et qu'on est destiné à ne plus revoir jamais.

II

Nous avons dit plus haut que la desserte de la Mission de Carman était à la charge de la cure de Fannystelle. Le 9 septembre 1894, le T. R. P. Joachim Allard, O. M. I., administrateur *sede vacante* du diocèse de Saint-Boniface, vint y bénir *l'église paroissiale de Notre-Dame du Mont Carmel.* Le vénérable administrateur et messire Perquis furent conduits dans la ville de Carman par MM. Louis Allart et Georges Duflos.

Le nouveau temple était destiné à une chrétienté peu nombreuse et peu fortunée ; aussi

était-il bien modeste. M. l'abbé Perquis, dans son *Codex historicus*, donne ces détails, qui sont de nature à éveiller la surprise de tous ceux qui, en d'autres pays, sont familiers avec les massives constructions de pierre : " L'église, construite en bois, mesure trente pieds de longueur, dix-huit de largeur, seize pieds de hauteur au-dessus des lambourdes. Une sacristie de quatorze pieds par dix pieds est annexée."

Le 13 août 1895, Mgr Louis-Philippe Adélard Langevin, successeur de Mgr Taché, venait administrer la confirmation à Fannystelle, et le lendemain il confirmait dans la chapelle de la Mission de Saint-Daniel et à Notre-Dame du Mont Carmel de Carman.

Ici se ferme le registre pour messire François Noël Perquis. Avec lui se clôt définitivement l'ère pionnière de Fannystelle. Son successeur parafe ainsi la page 38 du livre : " L'abbé Louis Lebraud, curé de Fannystelle, le 1er septembre 1895."

Messire Louis Lebraud, Français de naissance comme son prédécesseur, fut accueilli avec faveur. C'était un personnage de grande distinction, mais de santé précaire. Les anciens louent son zèle à continuer tout ce que les pionniers avaient inauguré avant lui.

Pendant quelques années, cependant, il n'y eut rien de bien remarquable à noter dans

le domaine de la vie paroissiale. Il en fut de même pour tout le reste : quelques départs, quelques arrivées, quelques ventes et achats de terrain, une légère augmentation dans les labours, voilà à peu près le bilan de cette période tranquille. On doit cependant relater comme un événement important la venue de monsieur Alain Magon de la Giclais dans la colonie en 1895. Ce Français énergique et entreprenant séjournera à Fannystelle pendant six ans et s'y emploiera aux affaires et à la culture. Quand il ira ensuite habiter Winnipeg, il emportera avec lui l'estime de nombreux amis. C'est de ces années également que date l'arrivée de la famille Arnal. Marcel et Henri Arnal, encore dans leur prime jeunesse, préludent à leurs futurs succès de propriétaires en se livrant à un apprentissage soigné de l'agronomie.

En 1898, les colons se réunirent pour examiner un projet d'agrandissement de l'église, — la petite église du début, qui mesurait exactement vingt-quatre pieds par vingt-quatre. Trois commissaires furent invités à s'unir au curé pour statuer sur les travaux et en règler l'exécution. Ces commissaires furent Honoré Levasseur, Georges Duflos et Alexis Dauphinais ; ils s'arrêtèrent à un plan qui comportait un transept de vingt pieds de chaque côté de l'édifice. M. Gédéon Cinq-Mars, qui avait bâti avec tant de succès dans Fannystelle neuf ans auparavant,

s'engagea à mener l'œuvre à bien moyennant une somme qui excédait légèrement le chiffre de cinq cents piastres.

Pour prélever ce montant on recourra, pour la première fois, à la méthode qui par la suite sera toujours employée de préférence quand il s'agira des constructions cultuelles : on sollicitera des billets promissoires.

Tous ces préliminaires s'accomplirent en une seule séance, tellement on y mit de bonne volonté. Messire Lebraud put, la réunion étant terminée, écrire ces mots dans son registre : " L'assemblée a adopté toutes les mesures proposées et s'est dissoute sans soulever la moindre objection."

En mars 1899, le village de Fannystelle fut affligé par un événement qui, par son étrangeté, jeta l'étonnement dans toute la province : le 18 du mois, à une époque par conséquent où la fonte des neiges est d'ordinaire générale, un jeune et robuste cultivateur de la colonie, Henri Guilbault, périssait dans la prairie, gelé, à quelque distance seulement des habitations. Ceux qui vivent sous d'autres climats peuvent, en face de tels accidents, se faire une idée du danger permanent qui s'appelle la *poudrerie*, cette chose entre toutes redoutable dans nos rudes plaines du nord.

A l'automne de l'année suivante, la brave population de Fannystelle fut plongée dans un

autre deuil tout aussi attristant. L'un des colons les plus en vue, Georges Duflos, que nos lecteurs connaissent déjà, succombait à un singulier malheur. Comme il rentrait de la chasse et passait d'une salle à une autre dans sa demeure, sa carabine heurta contre une porte et partit soudainement ; la balle alla se loger dans les vertèbres de l'infortuné chasseur. Après quelques heures de terribles souffrances, Duflos, entouré de son épouse et de ses amis, muni des sacrements de l'Église, expira. Il avait trente-sept ans seulement. Durant de longues années on s'apitoya sur cette fin prématurée.

Nous voici dans l'automne de 1899. Fannystelle avait subi un recul dans le chiffre de sa population. Le groupe français, par le fait de plusieurs départs, s'était aminci au point de susciter chez ceux qui restaient un peu d'inquiétude sur l'avenir du bourg. Mais voici que, tout à coup, un colonisateur patriote, le révérend Père Moïse Blais, O. M. I., amena dans la paroisse un fort contingent d'agronomes recrutés surtout dans la région de Nicolet, ce bon et solide pays qui borde le Saint-Laurent, à mi-chemin entre Montréal et Québec. Les familles que le missionnaire colonisateur introduisit ainsi dans Fannystelle comptaient parmi ce que notre nationalité peut offrir de mieux comme application au travail, traditions, sens du devoir. Parmi ces immigrés nous relevons des noms qui

reviendront à tout instant dans la suite de ce récit : les Boucher, les Bourque, les Coulombe, les Cyrenne, les Desilets, les Dureault, les Hamel les Lavigne, les Meilleur, les Morrissette, les Piché, les Provencher.

Faisant le commentaire de ce fait important dans l'histoire de la colonie, Mgr Langevin trace ces lignes dans un mémorial de sa visite pastorale :

"Il y a lieu de croire maintenant que l'avenir de la paroisse est assuré, et nous formons des vœux pour que le mouvement commencé augmente et fortifie de plus en plus la belle œuvre catholique et française commencée sur cette terre prédestinée par une belle et grande âme du pays de France, la comtesse d'Albuféra, de pieuse mémoire."

A la fin de cette année 1899, il y a à Fannystelle une population de deux cent quarante-quatre âmes. Si l'on réfléchit aux difficultés du début et à la crise financière qui pesait alors sur toute la province ; si, en outre, on s'arrête à penser que la colonie possède maintenant son organisme définitif, on peut sans hésiter décerner un bon point à ceux qui ont contribué à son établissement. La population n'est pas considérable, c'est vrai, mais elle se compose essentiellement de propriétaires solidement installés sur leurs terres. Encore un an et une firme importante de Winnipeg construira un élévateur pour

emmagasiner le blé de Fannystelle. Encore quelques bonnes récoltes, et cet établissement français pourra rivaliser avec tous les bourgs voisins, lesquels, du reste, entretiennent d'ores et déjà de très cordiaux rapports avec le *French Town*.

Le 20 janvier 1901, messire Régis Gimbert, prêtre originaire du diocèse du Puy, en France, était appelé à la cure de Fannystelle en remplacement de monsieur l'abbé Lebraud, dont la santé, délicate depuis des années, s'était altérée irrémédiablement. Avant de venir à Fannystelle, messire Gimbert avait été curé de Saint-Daniel. A vrai dire il ne fit guère que passer dans la paroisse, car en août 1902 il se démettait de sa fonction. Les archives relatent que pendant un voyage que fit le curé en France, pour affaires de famille, durant l'été de 1901, la paroisse fut desservie quelque temps par dom Joseph Radaz, de l'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Lorsque M. Gimbert partit définitivement à l'automne de 1902, il fut remplacé, à titre provisoire, par M. l'abbé Aldéric Bastien.

C'est pendant le séjour de messire Gimbert à Fannystelle, et sur son invitation, que Monseigneur François-Azarie Dugas, vicaire général du diocèse, vint établir la fête du Sacré-Cœur comme fête patronale. Cette cérémonie eut lieu le 16 juin 1901. Il nous arrivera souvent de

désigner l'église paroissiale sous le nom d'église du Sacré-Cœur de Fannystelle.

Un nouveau pasteur arriva dans la colonie le 11 octobre 1902 : messire Adrien Perreault, qui avait antérieurement rempli les fonctions de vicaire à Saint-Martin, comté de Laval, près de Montréal.

Peu de temps après son arrivée, l'abbé Perreault jugea avec raison que l'église et le presbytère avaient besoin d'être restaurés. Il fit faire les travaux nécessaires, et, entre autres choses, fit mettre de la peinture sur les deux édifices.

Dans cette période tranquille, d'une paroisse désormais établie et régulièrement constituée, se dégagea peu à peu un fait qui vaut d'être noté : ce fut le développement que prit la Mission de Starbuck, sise à huit milles dans une direction nord-est et desservie par l'aumônerie de Fannystelle. En octobre 1904, Mgr Dugas y fit la bénédiction d'une église nouvelle : un petit temple de vingt-huit pieds de large sur cinquante de long, avec une hauteur de vingt-sept pieds. Un hôte d'une grande distinction figurait parmi les invités du jour, le Père Lewis Drummond, l'éloquent jésuite dont la personnalité s'affirmait alors avec éclat à l'Université du Manitoba. Il va sans dire que l'éminent religieux donna le sermon.

Au printemps suivant, Mgr Langevin exprima sa satisfaction de trouver à Starbuck une

jolie église avec un petit logement pour le prêtre. Sa Grandeur confia la desserte de la Mission à messire Joubert, vicaire à Fannystelle, et autorisa l'institution d'un registre spécial pour les baptêmes. Au cours de cette visite, Mgr l'archevêque pria le curé de Fannystelle de prendre charge de la Mission anglaise d'Elm Creek.

Ces détails indiquent les progrès que fit à cette époque le catholicisme dans une région qui, naguère encore, ignorait ce que c' était que la messe. Et c'est Fannystelle qui était le centre de cette activité apostolique.

Voici bientôt venir l'heure où ce bourg français va manifester encore davantage sa vitalité. Dans une visite, Mgr l'archevêque observe que l'église de Fannystelle est trop petite et qu'elle *menace d'ouvrir*. Il faut donc reconstruire. "Si les paroissiens, promet Monseigneur, veulent souscrire quatre mille piastres, la Corporation archiépiscopale prêtera la même somme ".

L'Acte de cette visite pastorale, daté du 8 août 1909 et signé par l'évêque, renferme ce passage, qui montre que la paroisse a accédé au désir exprimé par le chef du diocèse et va bientôt se mettre à l'œuvre :

> "L'adresse que nous a lue monsieur le docteur Saucier nous a profondément touché parce qu'elle déclare que la paix règne dans la paroisse et parce qu'elle fait mention de la construction d'une nouvelle église......."

Ce n'est pas cependant messire Perreault qui va présider à cette grande entreprise : depuis le 23 août 1910 il a été remplacé par un autre curé, messire Joseph Poitras.

III

Voici en quels termes particulièrement affectueux Mgr Langevin annonça au nouveau titulaire sa promotion :

" Archevêché de Saint-Boniface,
le 23 août 1910

à Monsieur l'abbé Joseph Poitras, curé de Fannystelle, Manitoba.

Mon cher Fils,

Je te nomme, par la présente, curé de la paroisse de Fannystelle, avec tous les droits et devoirs attachés à cette charge.

Tu as bien servi le diocèse et tu m'as rendu à moi-même des services précieux comme secrétaire ; je t'en remercie cordialement. Je te bénis de grand cœur et je ne me console de ton départ qu'en songeant à ton avenir et au bien que tu vas faire dans cette paroisse où il y a tant de bonnes familles chrétiennes.

'Signé' † Adélard, O. M. I., arch. de
Saint-Boniface."

Le nouveau pasteur méritait pareil éloge de son évêque. Tout l'avait préparé au saint

ministère. Dès sa plus tendre enfance il avait vécu dans une atmosphère de piété, son père étant à l'emploi des Sœurs de Jésus-Marie de Winnipeg et la famille occupant une maison contiguë au logement de la communauté. Lui-même, à la faveur de cette circonstance, était entré dans la chapelle des Sœurs à titre d'enfant de chœur, et il s'était attaché à la desserte de l'autel avec amour. Les vieilles religieuses qui liront ces lignes se rappelleront ce qu'elles disaient alors du jeune Poitras : " Cet enfant a sur la figure une expression angélique, et il sert la messe comme un petit prince".

De fait, quand il entra au collège de Saint-Boniface pour y faire ses études classiques, ce garçonnet de douze ans éveilla l'attention des professeurs et des élèves par la distinction qui se dégageait déjà de toute sa personne.

Au collège, non seulement il fit son grec et son latin, mais il y développa un réel talent pour la musique ; son goût inné pour le Beau se précisa, se virilisa, sous la direction sagace des Pères Jésuites. Le séminaire continua l'œuvre du collège, et un séjour de quelques années auprès de Mgr Langevin acheva l'œuvre du séminaire.

L'abbé Poitras, arrivant à Fannystelle en août 1910, apportait donc avec lui des aptitudes nombreuses. Nous le verrons bientôt à l'ou-

vrage au milieu des fidèles que son évêque vient de lui confier.

Son premier soin fut de faire la visite paroissiale, ce qui lui permit de rencontrer immédiatement tout son monde. Cela lui prit quatre dimanches consécutifs. Voici comment il note le fait dans les Ephémérides :

> " MM. Alfred Piché (fils), Albert Piché, Joseph Hamel et Zéphirin Dureault me conduisirent par la paroisse. Je visitai sur semaine les familles du village. A part deux, je rencontrai tous les chefs de famille et fus heureux de trouver chez tous un grand esprit de foi et un grand amour pour l'Église."

Pendant l'entière durée de sa cure à Fannystelle, le jeune pasteur s'occupera avec soin du ministère des âmes. Cependant, par une espèce de paradoxe, ce prêtre pieux jusqu'à l'effusion mystique, va se révéler homme d'action extérieure, capable d'organiser, de mesurer, de compter tout ce qui a rapport aux affaires. Nous avons vu plus tôt que la paroisse désirait une église nouvelle ; or c'est une véritable affaire que la construction d'une église. Cet ancien secrétaire d'évêque va s'y employer avec un talent consommé.

Comment va-t-il procéder? Et d'abord comment trouvera-t-il des fonds? Les soirées de cartes, les concerts, les bazars, sont, à coup sûr, des moyens qu'on ne saurait négliger, mais

ils sont de procédé lent. Ce fut le mérite du curé d'apercevoir que les temps étaient prospères et que même les grosses souscriptions étaient providenticllement possibles en 1910 ; tandis que plus tard..... peut-être.......

Il invita donc les chefs de famille à souscrire des billets promissoires. Dès novembre de cette année 1910, le pasteur avait la satisfaction de pouvoir écrire dans les archives les lignes suivantes : " Il nous plaît de laisser à l'histoire les noms des premiers qui ont signé ces billets." Et le curé de donner ensuite, ainsi que dans un tableau d'honneur la liste des souscripteurs. (1)

Note (1) Nous voulons respecter le désir du curé Poitras, et nous transcrivons ici cette liste de donateurs : Charles Syreune, cent piastres ; Zéphirin Dureault, cent-cinquante piastres ; Marcel Mollot, cent piastres ; Joseph Hamel, trente-trois piastres ; Eugène Coulombe, cent piastres ; Ernest Désilets, cent piastres ; J.-E. Guyot, soixante piastres ; Alfred Piché, père, vingt-cinq piastres ; Adolphe Guyot, vingt-cinq piastres ; Omer Cyrenne, cinquante piastres ; Philippe Painchaud, cent piastres ; L. Henri Piché, cent piastres ; Amédée Morrissette, soixante piastres ; Albert Piché, soixante-quinze piastres ; Maurice Piché, cinquante piastres ; Omer Boisvert, cent piastres ; madame Vve E. Guyot, cent piastres ; Adolphe Piché, cinquante piastres ; Ovide Dureault, cent piastres ; Achille Morrissette, cent piastres ; capitaine Joseph Piché, cent-vingt-cinq piastres ; Alfred Piché (fils) cinquante piastres ; Paul Côté, deux cents piastres ; Eustache Lavigne, cinquante piastres ; Georges Ménard, cent piastres ; Ulric Boisvert, vingt-cinq piastres ; Pierre Painchaud, vingt-cinq piastres ; Arthur Beaupré, vingt-cinq piastres ; madame Vve Guilbault, vingt piastres ; Arsène Hébert, cent piastres ; Alméda Hamel, cinquante piastres ; Agapit Désilets, dix piastres ; Arthur Lavigne, cinquante piastres ; Eugène Painchaud, vingt-cinq piastres ; J. Dalton, quarante piastres ; Alfred Hamel, vingt-cinq piastres ; Onésiphore Hamel, cent piastres ; Marcel Arnal, cent cinquante piastres ;

Ephémérides : 29 janvier 1911 : " Dimanche, réunion générale pour recueillir de nouvelles signatures afin de nous permettre d'arriver à la somme de quatre mille piastres, somme demandée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Les souscriptions sont montées à la somme de quatre mille quatre cent quarante trois piastres, celles du curé, cent piastres, de Gédéon Couture, cent piastres et de J. O'Neill, cent piastres, incluses ".

En face d'un résultat pareil, Sa Grandeur autorisa le curé à faire dresser un plan d'environ onze mille piastres, qui lui serait soumis.

IV

Pendant que les procureurs de l'évêque, les architectes et les entrepreneurs établissent les plans de la future église, le curé fait l'inventaire des ornements et objets du culte. A la vérité, madame d'Albuféra avait dès le début de la colonie envoyé de France une chapelle complète : vases sacrés, chasubles, chapes, etc. La sacristie et le vestiaire avaient subsisté, à peu près, sur ce fond ancien. Le bon Poitras s'emploie à renouveler tout ce que le temps a usé, vieilli, fané. Il a encore dans les yeux la pre-

---

Odilon Arnal, cent vingt-cinq piastres ; Henri Arnal, cent piastres ; Alphonse Castagnier, trois cents piastres. — Cela fait un total de deux mille neuf cent soixante-treize piastres."

mière sacristie qu'il ait vue de sa vie, celle du couvent de Sainte-Marie, où tout resplendissait, le fin lin des surplis, la soie des chasubles, le vermeil des calices. A lire ses notes, on voit avec quelle délectation pieuse et distinguée tout à la fois il s'affaire à remonter le magasin de Dieu. Il y en a ainsi plus de deux longues pages : " Calice tout argent doré, cinquante
" piastres ; ciboire cuivre argenté, trente-
" cinq piastres ; nappe d'autel feutre decoupé
" et double, cinq piastres ; lampe du sanc-
" tuaire, quinze piastres, etc., etc. Les dona-
" teurs du calice sont MM. Polycarpe Côté,
" Eugène Coulombe, Arsène Hébert, Ernest
" Désilets, Gédéon Couture, Marcel Mollot,
" Henri Piché, O. Rochon, famille Pain-
" chaud, Joseph Hamel. Tous ces noms sont
" inscrits sous le calice à la date du 25 dé-
" cembre 1910, jour où le curé se servit pour
" la première fois du nouveau calice. M. Mar-
" cel Mollot a payé l'inscription de ces noms,
" quatre piastres.

" La boîte lunule argent est un don de
" madame Charles Poitras (la mère du curé).
" Le missel est un don de M. Albert Piché.

" L'énumération ci-dessus est faite pour
" rendre témoignage à l'esprit de foi et à la
" générosité des paroissiens de Fannystelle."

V

Les procureurs de l'évêque, les architectes et les entrepreneurs ont maintenant terminé leurs délibérations au sujet de l'église. Le constructeur qui sera éventuellement chargé de l'ouvrage, *M. Irénée Benoist, s'engage à bâtir pour la somme de treize-mille huit cent soixante-neuf piastres. L'édifice mesurera cent-sept pieds de long par trente-huit pieds de large. Deux clochers, d'inégale hauteur, représenteront l'Ancien et le Nouveau Testament. L'architecture sera de style gothique.*

M. Benoist commence les travaux d'excavation le 4 juillet 1911, sur l'emplacement de l'ancienne église, qu'on a démolie et vendue au profit de la nouvelle. Le 10 septembre Monseigneur Dugas procède à la bénédiction de la pierre angulaire, en présence de MM. Hudon, architecte, Irénée Benoist, entrepreneur et Hector Savaria, contre-maître. Un parchemin, placé en une cavité pratiquée dans la pierre, fait les constations historiques d'usage.

Pendant tout l'automne et l'hiver, le curé aidé d'un comité, s'emploie à percevoir des fonds, car la somme souscrite et l'argent prêté par la corporation archiépiscopale ne suffisent pas complètement.

Ainsi qu'il arrive souvent, on s'enthousiasma à mesure que le temple se dessinait ; d'un

mouvement énergique, on décida de tout terminer sans aucun retard : gros œuvre, bancs, calorifères, décoration, lumière.

Dans notre bon pays canadien, le *bazar* est l'une des ressources de toutes les entreprises qui veulent battre monnaie. On rassemble un comité de femmes dévouées, on se procure un local aussi vaste que possible, on y institue des loteries, des ventes fermes, une salle à manger, des spectacles de toutes sortes où musiciens, chanteurs, comédiens, acrobates et pierrots se coudoient en une fraternelle rivalité d'efforts. Si l'on veut que le bazar produise la grosse somme, on arrange une élection entre des candidates choisies pour leur amabilité et la grâce de leur sourire. Ces jeunes candidates sont, il faut le reconnaître, admirables de zèle pour la cause qui réclame leur dévouement. Bien strictement entre nous, c'est une tâche que de passer par tous les magasins, toutes les boutiques, toutes les résidences pour débiter impartialement d'aimables sollicitations ; car, envers celles qui vont ainsi tendre la main, on ne s'imagine pas que l'accueil soit uniformément bienveillant. Ceci est une remarque de caractère général, entendons-nous, car à Fannystelle tout le monde est courtois, et en cette année 1910, tout le monde veut à tout prix une église.

Donc, Fannystelle fit un bazar, qui rapporta un peu au-delà de mille piastres ; beau

montant pour une petite colonie de cinquante-quatre familles. Deux jeunes filles acceptèrent d'être candidates : mademoiselle Marie Guyot et mademoiselle Couranna Coulombe ; ce fut leur jolie bataille d'éventails qui produisit la partie substantielle du mille piastres qu'on déposa à la caisse de la Construction.

Par ailleurs, les billets promissoires signés par les paroissiens ont été à peu près tous payés à échéance. Donc tout va bien. Le curé s'est entendu avec messieurs les commissaires pour que les offices religieux se fassent dans la grande salle de l'école, pendant que les ouvriers de M. Benoist joueront de la pelle, de la truelle, de la scie, du marteau et du pinceau.

VI

Les travaux furent menés si rondement que, le 24 mars, le curé put bénir privément l'église et y chanter la première messe, devant une assistance nombreuse.

Le 2 juin suivant, Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface fit la bénédiction solennelle de l'église du Sacré-Cœur de Fannystelle.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet servi à l'école par les dames de la paroisse. La nuit venue, relate le curé, " nos jeunes gens firent un petit feu d'artifice qui, bien qu'insignifiant, coûta plus de vingt-cinq

piastres. Ils se placèrent à cet effet dans le clocher de l'église. Le temps était très défavorable."

Dans la matinée du lundi, Mgr Langevin fit la visite canonique chez les religieuses, et le soir M. Marcel Mollot, conseiller municipal et secrétaire de la commission scolaire, convia à dîner le chef du diocèse et les membres du clergé.

L'Acte dressé à l'occasion de la visite épiscopale apprécie très favorablement l'état des finances et s'arrête avec une complaisance marquée sur la grande affaire du moment, le parachèvement de l'église et son ameublement. Ceux qui ont pour temples des basiliques somptueuses et d'imposantes cathédrales ne seront pas les derniers à manifester de l'admiration pour ces petites chrétientés qui étalent ainsi avec orgueil leurs modestes splendeurs :

" L'ameublement de l'église : un maître-autel de cinq-cent-cinquante piastres ; une chaire de soixante piastres ; un confessionnal de cinquante piastres ; le vestiaire de cent piastres, valant trois cents piastres ; le baptistère de vingt-cinq piastres ; les autels latéraux de vingt-cinq piastres ; le travail gratuit de M. Poitras, père ; des ornements pour la messe et plusieurs autres objets donnés par les particuliers, forment un bilan exceptionnel pour cette année et prouvent

le bon vouloir des paroissiens et aussi du curé qui y a mis de son argent."

Nous avons vu plus haut que l'évêque avait fait une visite canonique chez les religieuses. En effet, quelques mois auparavant — exactement le 17 août 1911 — cinq religieuses de la congrégation des Sœurs Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée étaient venues de la maison-mère de Saint-Boniface, prendre la direction de l'école. Mgr Langevin avait été le fondateur de cette communauté bénie et encouragée par le Souverain Pontife. L'évêque dut donc dicter avec une joie particulière ce passage du mémorial qu'il laissa dans les archives de Fannystelle :

" Nous sommes heureux de constater que les révérendes Sœurs Oblates donnent satisfaction et à leur digne curé, à messieurs les commissaires et à messieurs les inspecteurs (MM. Goulet et Young). C'est un succès de bon augure pour leur première école paroissiale."

Puis, le chef du diocèse, ramassant en quelques traits caractéristiques l'impression générale qu'il emportait de son séjour à Fannystelle, termina par ce texte de haute valeur documentaire :

" Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont contribué, soit à l'église, soit au banquet à l'école, soit à la gare, au succès de cette

belle fête, qui est le triomphe de la foi catholique et de la vitalité française à Fannystelle. Cette paroisse a été commencée grâce aux libéralités de madame la comtesse d'Albuféra, de France, qui a voulu honorer la mémoire de Fanny Rives en la faisant briller comme une étoile au Manitoba, enrichi d'un nouveau centre catholique et français ; et elle a été sauvée de la ruine par de braves colons venus de Québec.

" Nous bénissons bien cordialement et le pasteur et le troupeau."

Fannystelle est donc enfin parvenue à mettre sur pied une organisation paroissiale passablement complète : elle possède une église qui fleure encore la peinture neuve ; elle a une belle école dirigée par de dévouées religieuses. On est en juin, les semailles viennent d'être faites aux champs. A l'église on célèbre dans l'encens et la prière la fête patronale du Sacré-Cœur et la fête de Sainte-Anne, chère aux Canadiens. L'été se passe dans la tranquille satisfaction des tâches bien remplies et dans l'espérance d'une récolte abondante. Hélas ! ce soleil est trop beau et il y a trop d'azur dans ce firmament : un grand malheur va bientôt navrer les âmes.

LIVRE IV

Incendie de l'église - Reconstruction

SOMMAIRE

I Le 5 octobre de l'année 1912, le feu consume l'église en l'espace de deux heures. — L'origine du feu reste inconnue, on sauve les ornements et les vases sacrés. - Mgr Dugas, vicaire-général, écrit au curé de Fannystelle et lui envoie un prêtre pour le consoler ; un télégramme de Mgr Langevin. — Messe du dimanche dans la chapelle du couvent, au lendemain de l'incendie : chagrin de l'assistance

II Le courage des paroissiens. — On fait une assemblée ; on nomme un comité. — L'église sera reconstruite sur le plan de l'église brûlée. — Les souscriptions sont abondantes. — Comment, dix-huit jours après le sinistre, on commence à déblayer le terrain. — Un bazar. — La reconstruction est terminée en avril 1913. — six mois après l'incendie. La joie de tous

III Mgr Langevin à Fannystelle ; bénédiction solennelle de l'église ; adresse lue par les paroissiens à l'évêque ; réponse caractéristique du prélat. -- Banquet. — Comment Mgr Langevin se déploie dans cette visite sous son double aspect de chef religieux et de chef national.

IV Au clocher il manque des cloches — Comment, six mois après l'inauguration de l'église, on pourvoit le clocher d'une sonnerie. — Trois sœurs chantantes " Marie-Pie-Adélard-Joseph-Georges ", " Marie-Jean-Baptiste ", " Marie-Anne-Jeanne d'Arc ". — Mgr Beliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, vient bénir le carillon. -- Trois belles robes de baptême : drap d'or, soie rouge, soie blanche.

I

Le 5 octobre, vers les dix heures de l'avant-midi, le feu se déclara à l'église. MM. Henri Piché et Joseph Painchaud furent les premiers à voir la fumée qui sortait par les corniches, et ils donnèrent l'alarme. En quelques minutes les flammes jaillirent du toit, et à midi tout l'édifice était en cendres.

L'origine du feu est restée inconnue. Les Ephémérides disent que la " Main noire " en serait peut-être responsable parce qu'on avait vu, l'avant-veille, deux hommes qui seraient entrés dans l'église deux fois dans la même après-midi. D'autres attribuèrent le feu à l'explosion de la lampe-veilleuse qui brûlait à quelque distance du maître-autel. Le mystère n'a jamais été éclairci, et ne le sera sans doute jamais. On est, selon les conjectures les plus plausibles, en présence d'une des nombreuses traîtrises de la combustion spontanée. Le curé était entré dans l'église trois quarts d'heure avant que l'on s'aperçut du feu, et rien n'avait attiré particulièrement son attention.

Tous ceux qui virent les flammes, catholiques et protestants, se hâtèrent de venir au village pour prêter secours et faire face au danger où tous étaient de passer au feu.

Grâces au secours de tant d'hommes, on put sauver les ornements et les vases sacrés, les

candélabres, les fleurs, et presque tout ce qui servait habituellement au culte. Les religieuses, les dames, prêtèrent main-forte contre le désastre.

Un vent vigoureux qui venait directement du nord empêcha les flammes de continuer leur effet dévastateur jusqu'aux maisons voisines.

On avait mis à construire l'église quinze mois exactement ; elle avait été régulièrement livrée à la paroisse le 4 octobre, veille de l'incendie. On y faisait les saints offices depuis le dernier dimanche de mars. Elle avait coûté un peu plus de quatorze mille piastres.

Tel est le récit, presque mot à mot, que fit le pauvre curé dans son *codex historicus*, le soir du grand accident.

Le jour même de l'incendie, Mgr le vicaire général Dugas, retenu à Saint-Boniface, écrivit au curé et lui envoya un prêtre pour le consoler, lui et la population. Mgr Langevin, en voyage dans la lointaine province de Québec, expédia ce télégramme, que nous copions sur l'original :

" Abbé Poitras : Bon courage, espoir en l'avenir ; Sacré-Cœur sauvera. Monseigneur Langevin."

Le dimanche 6 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la catastrophe, on fit les offices religieux dans la chapelle du couvent. Tout se passa dans un profond silence, et ce silence ne fut interrompu que par les sanglots d'un grand

nombre de fidèles. A la fin de la messe, les enfants, à la demande du curé, chantèrent le cantique : " Loué soit à tout moment Jésus au Saint Sacrement ".

II

L'événement était grave. Il n'est pas étonnant que, sur le coup, la population ait ployé sous la douleur.

Mais les plaies d'argent ne sont jamais mortelles, on le voit bien quand on a un peu vécu. Moins de douze mois après l'incendie, Fannystelle avait réparé son malheur et pavoisait ses rues pour recevoir les hôtes qui venaient commémorer l'érection de la troisième église.

Il fallut cependant y mettre de l'énergie. De l'énergie, la paroisse en possédait à profusion, à cette heure cruelle où il en fallait tant. Donc, après la messe de ce dimanche où l'on avait pleuré amèrement, on se leva pour les résolutions viriles. Marcel Mollot convoqua la paroisse en assemblée ; l'assemblée nomma un comité qui serait chargé de solliciter de nouveaux billets promissoires dans toute la colonie. Ce comité se composa ainsi : président, Marcel Arnal ; assistants, Charles Syrenne et Marcel Mollot ; secrétaire, Joseph Painchaud.

La réunion fut unanime à vouloir reconstruire l'église sur le plan exact de l'église en ruines. D'aucuns estimèrent que, peut-être,

il serait prudent de procéder par étapes ; mais la majorité décida qu'on finirait tout d'un seul effort bien enlevé.

Détail typique, et qui montre la fermeté de tous : le curé avait suggéré qu'on se servît de la salle de l'école comme chapelle temporaire, *si messieurs les commissaires le voulaient bien.* Comme cette salle n'était pas encore terminée, *messieurs les commissaires* demandèrent séance tenante aux contribuables l'autorisation d'emprunter la somme nécessaire au parachèvement, ce qui fut accordé sur l'heure à l'unanimité.

Quand on agit avec une telle décision, les choses marchent vite. L'incendie avait eu lieu le 5 octobre ; le 13, le comité des souscriptions avait pour trois mille piastres de bonnes et valables signatures ; le 20, le curé était en mesure d'annoncer au prône que toutes les permissions canoniques avaient été obtenues ; qu'on rebâtirait l'église dès l'automne ; que les mêmes entrepreneur et contre-maître avaient été rengagés ; que le nouvel édifice coûterait seize mille piastres une fois terminé.

Le malheur qui s'était abattu sur Fannystelle, et le courage qu'on montrait, avaient suscité à l'extérieur des sympathies nombreuses. C'est ainsi que sir Rodmond Roblin, le premier ministre de la province, fit parvenir au curé la somme de cent piastres comme contribution au relèvement de l'église.

Le 23 octobre, dix-huit jours après le sinistre, le curé note dans son journal : " C'est aujourd'hui que l'on commence à déblayer les débris du feu, pour faire le travail nécessaire aux fondations et les rehausser de vingt-deux pouces. L'espérance de revoir un jour notre église aussi belle que la première réjouit les cœurs et nous aide à bénir le Bon Dieu dans toutes ses œuvres parmi nous."

Nous avons déjà parlé de cette ressource permanente du culte en terre canadienne : le bazar. On organisa donc un bazar, qui dura du premier novembre au quatre. Madame Albert Piché en fut la présidente, avec madame Polycarpe Côté comme vice-présidente et trésorière ; madame Adolphe Guyot et madame Henri Guilbeault furent préposées aux dîners. A madame Pierre Bouvier on confia la table des rafraîchissements. Tour à tour MM. Alfred Hamel, Adolphe Piché et Philippe Painchaud s'occupèrent de la roue de fortune. Trois candidates, mesdemoiselles Lavigne, Bourque et Cyrenne, se partagèrent les suffrages de votants, qui se piquèrent au jeu, si bien que l'élection rapporta au-delà de mille piastres. Les recettes totales du bazar s'élevèrent à seize cent quarante piastres.

Que le lecteur ne soit pas surpris si nous donnons ici tant de détails et tant de noms propres. Nous le faisons avec une espèce d'émotion.

Fannystelle, voyez-vous, doit maintenant compter sur son propre effort. On n'en est plus à la période du début, alors qu'une comtesse parisienne faisait comme par magie surgir du sol, église, presbytère, école, avec tout le meuble que cela comporte. Maintenant il faut payer soi-même, il faut se débrouiller seuls, et c'est merveille de voir comme on fait bloc autour du chef spirituel de la paroisse. A l'heure où nous en sommes de ce récit, tout l'avenir de la colonie pivota sur une décision. La décision fut brave, et elle fut unanime. Est-il étonnant que nous nommions par leurs noms les hommes tenaces les femmes de cœur, qui en cet automne de 1912 se rallièrent autour d'un clocher en ruines, et, au printemps de 1913, avaient assez bien travaillé pour qu'un nouveau clocher rayonnât dans la lumière du matin?

Abrégeons pourtant. Le 13 avril, l'heureux Poitras peut écrire dans son livre :

" Après avoir passé l'hiver dans le haut de l'école du village, où tous les offices eurent lieu, grand'messe, vêpres, prières du carême, il est agréable à tous les paroissiens d'entrer dans la nouvelle église, ce treizième jour du mois d'avril mil neuf cent treize, en la solennité de la fête de saint Joseph. L'intérieur est pour ainsi dire terminé : le maître-autel, la chaire et un autel latéral sont à se faire ; il en est de même du vestiaire et du confes-

sionnal. Quant à l'extérieur, on en est rendu aux fenêtres avec la brique."

A la grand'messe de cet heureux jour, les enfants de l'école, avec une délicatesse et un à-propos où se révèle sans doute la main des Sœurs, répétèrent le cantique " Loué soit à tout moment Jésus au Saint-Sacrement " ce morceau qui avait étreint les gorges au lendemain de l'incendie. L'office se termina par le chant du *Te Deum*. Derechef on était à la joie. Le soleil dorait le pays. Et on attendait prochainement Mgr Langevin, qui, on se le rappelle, avait télégraphié des paroles d'espoir à l'heure de la tristesse ; à la vérité, il avait fait plus que conseillé l'espoir, il avait rendu possibles des actes immédiats en mettant à la disposition de ses amis de Fannystelle le rouage financier de son puissant évêché.

III

Le 27 mai, à sept heures du soir, Mgr Langevin arriva à Fannystelle, accompagné de prêtres nombreux. Un collaborateur local de *La Liberté* a décrit cette visite, et nous le suivrons de près dans sa narration.

A l'arrivée du train, des autos attendent les voyageurs. Sa Grandeur, escortée de messire le curé et de M. Marcel Arnal, monte dans

l'auto de M. Edmond Poirier, marchand. L'auto de M. Marcel Mollot, conduit par M. J. E. Guilbault, reçoit les prêtres ; de même aussi les voitures de MM. Omer Cyrenne et Henri Piché. Les paroissiens font une haie de la gare à l'église, distance assez éloignée.

Le soir, on illumina le bourg et on tira un feu d'artifice.

Le lendemain matin, à dix heures, le prélat fit la bénédiction solennelle du nouveau temple.

A l'issue de la grand'messe célébrée en grande pompe, le pontife confirma les enfants, et il écouta la lecture d'une adresse qui fut lue par M. Joseph Painchaud, le secrétaire du Comité de Reconstruction. Cette adresse repassait les événements des mois récents et se terminait ainsi : " Aujourd'hui, Monseigneur, que votre cœur de père nous donne la joie de voir de nouveau Votre Grandeur au milieu de nous, nous sommes bien heureux de pouvoir vous montrer une nouvelle église aussi belle que la première, et presque complètement achevée.

" Mais maintenant, Monseigneur, si nous, paroissiens de Fannystelle, pouvons nous réjouir d'avoir aussi rapidement atteint ce résultat, c'est de dire bien haut et le cœur plein de reconnaissance que nous le devons tout d'abord à Votre Grandeur qui êtes l'âme de toutes les œuvres de ce diocèse, et ensuite au dévouement actif, désintéressé et sans bornes de notre bien

cher et vénéré pasteur, qui n'a épargné ni son temps, ni sa peine, ni sa bourse (nous le savons) pour réparer en un si court espace de temps le désastre du 5 octobre dernier."

Il n'en fallait pas davantage pour provoquer chez Mgr Langevin l'une de ces allocutions ardentes qui ont tant contribué à lui faire une figure de légende. " En l'espace de deux ans et moins, dit Sa Grandeur, vous avez élevé deux églises, et l'édifice actuel est aussi beau que le premier, et pour être exact on devrait dire qu'il est plus beau. Ce temple mis debout, orné et fini par cinquante familles vivant plutôt dans la pauvreté que l'aisance, est un témoignage éloquent de votre foi chrétienne. C'est aussi un exemple des merveilles qu'une poignée de paroissiens animés de bonne volonté, ayant foi en l'avenir, unis par les doux liens de la charité. peuvent accomplir.

" L'union opère des prodiges tout comme le manque de concorde, le défaut d'entente, conduisent à des résultats néfastes." Poursuivant son discours, le chef du diocèse rendit témoignage à *l'œuvre catholique et française* de madame la comtesse d'Albuféra, et au zèle du Père Blais, O. M. I., qui avait amené de la province de Québec des colons canadiens français *qui ont sauvé la paroisse à une heure critique de son développement.*

Sa Grandeur recommanda aux paroissiens de faire sentir l'influence française en ce pays,

parce que, dit-Elle, " c'est la race canadienne-française qui l'a ouvert à la lumière de la civilisation et de la foi : point de bassesses, de lâcheté, point de compromis. Réclamons fièrement tous nos droits, c'est à cette condition que nous conserverons et développerons en nous l'esprit et les traditions nationales."

Un banquet servi par les dames de la paroisse termina la journée. A l'issue de ce banquet, Mgr Langevin alla féliciter avec une aimable courtoisie celles qui avaient si bien préparé toutes choses. Dans l'après-midi, les autos conduisirent en procession les visiteurs à Starbuck.

Nous nous sommes complu à décrire ce voyage de Mgr Langevin à Fannystelle parce que dans cette visite le renommé prélat s'y déploie d'une manière singulièrement précise sous son double aspect de chef religieux et de chef national. Cette procession d'automobiles, cette haie dense de peuple, le drap d'or des célébrants à l'église, cette présentation d'adresse et le discours de réponse, ces remerciements aux paroissiennes qui ont dressé le banquet — tout cet ensemble n'est pas pour Mgr Langevin une banale cérémonie protocolaire. Quoique à certaines heures de sa vie il se soit dégagé de l'apparat officiel au point de faire figure de moine ceint d'un cilice, il était pénétré de respect pour la dignité épiscopale et il aimait, plutôt il exi-

geait, qu'on eût pour cette dignité de grands égards. Il y voyait le prestige de l'Église et, dans une large mesure, la perpétuation de toutes les hiérarchies et traditions sur lesquelles s'était édifiée la vie chrétienne au Canada.

IV

Au clocher de l'église neuve il manquait les cloches. On ne saurait tout faire à la fois. Mais à Fannystelle on travaille vite. Donc, six mois après l'inauguration du temple qu'on avait bâti deux fois en moins de deux ans, on installait là-haut un carillon de trois cloches sorties des fourneaux de la Maison Paccard, d'Annecy.

Ce carillon était le don des paroissiens, dont la libéralité refusait de se lasser.

Les archives de la paroisse et le journal français de Winnipeg *La Liberté* nous renseignent avec une minutie que les *anciens* savoureront avec délices : la première cloche pèse six-cent trente-cinq livres et a reçu les noms de Marie-Pie-Adélard-Joseph-Georges ; la seconde pèse quatre cent soixante-trois livres et se nomme Marie-Jean-Baptiste ; la troisième a un poids de trois cent vingt-trois livres, et elle s'appelle Marie-Anne-Jeanne d'Arc.

Le coût total des trois cloches est de six cent quarante piastres. Les donateurs de la plus grosse de ces cloches sont MM. Poly-

carpe Côté, Gédéon Couture, Arsène Hébert, Joseph Piché, Marcel Mollot et Alphonse Castagnier, qui ont contribué chacun cinquante piastres. Pour couvrir une partie des frais des deux autres cloches les messieurs suivants ont aussi apporté leur offrande : M. Henri Piché a donné vingt-cinq piastres et MM. Alfred Hamel, Joseph Hamel, Charles Syrenne, Ernest Désilets, Eugène Coulombe, Adolphe Guyot, Marcel, Benjamin, Almire et Henri Arnal, Alfred Piché, Pierre Painchaud, Thomas O'Neill, Ovide Dureault et Ulric Boisvert ont contribué chacun dix piastres. Plusieurs autres fermiers, non moins généreux, mais plus dépourvus des biens de ce monde, ont versé de grand cœur leur modeste contribution.

La bénédiction de ces cloches fut faite par Mgr Arthur Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, le 12 novembre 1913. De riches robes de baptême ornaient les cloches. Les donatrices de la grosse cloche avaient tenu à couvrir la leur de drap d'or ; les Dames de Sainte-Anne revêtirent la seconde de soie rouge, et les jeunes filles ornèrent la troisième de soie blanche. La feuille d'érable, emblême national, décorait chacune des cloches.

Le carillon fut mis en place le jour même de la bénédiction ; MM. M. Boisvert et Alfred Hamel, deux menuisiers, effectuèrent le travail selon toutes les règles de l'art.

A quatre heures de l'après-midi, le curé, tout radieux, mettait en branle le nouveau carillon de Fannystelle.

La sonnerie rapporta la belle somme de cinq cent quarante-trois piastres.

Après la cérémonie, un dîner fut servi gratuitement à toute la paroisse.

Quelques jours plus tard, *La Liberté* publiait cette note, si pleine de sens, et de forme si heureuse :

" Puissent ces cloches, véritables anges des airs, en annonçant le carillon du baptême, les joies de la vie, et en sonnant le glas funèbre des âmes fauchées par la mort, rappeler aux braves paroissiens de Fannystelle leur glorieux titre d'enfants de Dieu et mettre dans leur âme les sentiments de saint Louis, roi de France, qui trouvait plus d'honneur à signer Louis de Poissy, d'après le lieu de son baptême, que d'après son titre de roi de France."

LIVRE V

Mgr Langevin

SOMMAIRE

I En janvier 1914, Fannystelle vit sans appréhension et sans incidents. — On organise une séance ou l'on joue une comédie de Labiche. — Une *vente de paniers.*

II Messire Poitras, malade, est forcé de prendre un congé. — Les paroissiens offrent à leur curé une bourse de voyage. — Présentation d'adresses française et anglaise.

III Juin 1915 : Le Livre Paroissial de Fannystelle note le décès, survenu le 15 juin, de Mgr Louis Philippe Adélard Langevin. — Messe de requiem à Fannystelle ; le curé rappelle les œuvres du vénéré défunt. — La carrière de Mgr Langevin : étude.

I

On compte maintenant dans Fannystelle cinquante-six familles, dont six de langue anglaise, deux métisses, huit françaises, et les autres, canadiennes-françaises. L'année 1914 vient de commencer. On se livre paisiblement aux œuvres paroissiales, qui ont comme absorbé la colonie depuis trois ans ; l'on ne se doute pas qu'une guerre mondiale s'approche et qu'elle va avoir ses répercussions même dans les lointains villages du nord-ouest canadien.

En février on organise au profit de l'église une séance où l'on joue " Les Deux Sourds ", de Labiche. La soirée se continue avec une *vente de paniers.*

Ces ventes de paniers méritent qu'on ne les passe pas sous silence, car elles sont chez nous un moyen toujours efficace de faire tomber des pièces d'or dans l'escarcelle des œuvres méritantes. Les dames, et surtout les jeunes filles, font parvenir au lieu de rendez-vous toutes espèces de bonbonnières, cartons ou coffrets où elles ont réuni, avec un discernement amusé, le *nec plus ultra* de leur science culinaire. Il faut voir ces boîtes de Pandore ! Il y en a de toutes couleurs et de toutes dimensions : le plus souvent elles sont ornées de rubans. Le nom des donatrices reste secret. On met ces merveilles à l'enchère. L'encanteur fait balancer une à une les mirifiques corbeilles. C'est le temps pour les jeunes beaux, et aussi pour les vieux beaux, de montrer leur flair et leur munificence. Un dollar, deux dollars, cinq dollars, dix dollars - nous avons vu de fort jolies extravagances dans le genre. Les plus adroits parmi les acquéreurs sont ceux qui ont réussi à capter des renseignements préalables sur la provenance des paniers. Quelquefois ça permet d'accrocher une affaire du cœur ! Il y a des donatrices qui trichent délicieusement et qui font parvenir des tuyaux. Mais il n'importe, ce que l'encan-

teur veut c'est de l'argent ; tant pis pour les écrasés. — Une fois le panier adjugé, le gagnant découvre le billet qui révèle la donatrice, et il s'empresse d'aller la convier à son petit balthazar. Une fête à deux, sous les regards amusés de tous.

II

En juillet, le curé se sent indisposé au point d'être forcé de prendre un repos. Depuis le commencement de mai, tour à tour M. l'abbé Prud'homme, chancelier de l'archevêché, M. l'abbé Joseph Joubert, M. l'abbé Napoléon Deslandes ont dû le suppléer.

Au milieu de l'été les paroissiens décident leur pasteur à prendre un congé. Avant son départ, on lui offre une bourse et on lui présente deux adresses, l'une en français, l'autre en anglais L'adresse française, lue par M. Joseph Painchaud, enjoint à l'admirable prêtre d'*aller refaire ses forces épuisées au service de la paroisse.* L'adresse anglaise, lue par M. Thomas J. O'Neill, fait remarquer que le matin même, la population de Fannystelle avait célébré Jésus-Hostie en union avec le grand congrès eucharistique de Lourdes, en France ; " et cette adhésion de la paroisse au dogme eucharistique est la meilleure formule d'adieu qu'on puisse faire à un pasteur dévoué pour les âmes."

III

Juin 1915 — Au Livre paroissial, se lit le memento suivant, qui est daté du 21 juin : " On chanta un service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, décédé le 15 juin à Montréal. L'assistance fut très nombreuse. Avant le chant du *Libera*, le curé rappela les œuvres, la foi vive, le courage à toute épreuve, du vénéré défunt ".

Et nous aussi nous voulons " rappeler les œuvres, la foi vive, le courage " de celui dont la mort prématurée nous causa à tous, dans le temps, un si amer chagrin. Pour les paroissiens de Fannystelle, ce que nous écrirons ici sera comme la perpétuation des actions de grâces qu'ils offrirent à leur illustre ami dans les heures graves où il leur apporta le réconfort de sa vigoureuse intervention.

Un quart de siècle après sa disparition, cet homme n'a rien perdu de l'attrait qu'il exerça sur la vieille génération, qui aperçut en lui une espèce de paladin. Un jour, du haut de la chaire de sa cathédrale, Mgr Langevin fit la description du séminaire qu'il venait d'élever dans Saint-Boniface —"un solide château de pierre puissamment ancré dans le sol"—; et d'un geste délibérément frondeur, il parada cette forteresse comme une bravade à tous ceux qui avaient tablé sur l'effacement graduel du groupe fran-

çais dans l'ouest canadien. Nous évoquons ici cette scène oratoire parce qu'elle constitue un fusain assez exact de la physionomie morale du troisième évêque de Saint-Boniface.

Cet oblat fut promu à l'épiscopat à une heure difficile. Nous venions de perdre Mgr Taché, ce grand évêque, et l'on sentait bien dans tous les milieux que son manteau serait lourd à porter. Quel titulaire, succédant à un tel homme et entrant en fonction au milieu d'une crise politico-religieuse, saurait faire à la fois digne figure de chef d'Église et digne figure d'homme d'État? Langevin surgit, en 1895, jeune, beau, éloquent, brave ; il se choisit une devise significative : *Depositum custodi.* Ce dépôt -- la foi et la langue — il se mit immédiatement à le défendre avec virilité. Il fut non seulement le commandant à la voix claisonnante, mais aussi le bon chevalier de combat qui donne et reçoit les coups sans faiblesse. D'une extrémité à l'autre du Canada on connut bientôt le superbe Réclamant. S'il serait injuste de lui attribuer à lui seul tout le mérite de la résistance, il faut dire du moins qu'il en fut l'âme et qu'il en restera dans sa personne comme l'une des plus héroïques expressions.

En plus des qualités allantes, il avait le sens rassis de ses responsabilités ; surtout son respect pour toutes les hiérarchies légitimes était entier. De ce respect on eut une preuve

inoubliable lorsque, pour obéir au Pape, le bouillant lutteur dut faire machine en arrière et renoncer temporairement aux restitutions totales voulues par une saine compréhension du droit constitutionnel britannique en matière d'enseignement. Autant il avait, avant la promulgation de l'encyclique *Affari Vos*, montré de clairvoyance à signaler le caractère confiscatoire de la législation scolaire manitobaine, autant il montra de docilité à se prévaloir de cette loi lorsque Léon XIII, mesurant le terrain perdu par les catholiques en de lamentables querelles, jugea que, faute de mieux, en attendant mieux, et sans rien abdiquer de l'essence dogmatique, on devait faire l'essai loyal d'un règlement *défectueux, imparfait, insuffisant.* Mgr Langevin accepta sans un murmure la direction que lui traçait l'encyclique. Oui, l'encyclique devint sa boussole et elle explique toute sa conduite ultérieure. On a, en ces années tourmentées, accusé le vénérable pontife d'avoir marqué des préférences politiques, d'avoir été trop exigeant avec les uns, trop conciliant avec les autres. L'accusation ne résiste pas même à l'examen le plus sommaire. Au reste, qu'avait-il à attendre de la politique, lui, évêque de Dieu pour l'éternité, religieux lié par vœu à la pauvreté, entouré au demeurant de plus de considération que les hommes, même quand ils sont ministres, n'en peuvent conférer?

L'épisode scolaire se termina pour lui avec la satisfaction que, grâce à lui et à ses compagnons de combat, la minorité manitobaine avait au moins sauvé son honneur et sauvé aussi du feu une notable partie de son bien. Ceci peut faire l'objet de nos méditations à tous. Peut-être redoutons-nous trop l'ennemi, peut-être attendons-nous en de trop pacifiques attitudes la restitution de ce qu'on nous a volé. Nous ne récriminons pas, mais nous posons avec anxiété une question.

A côté des fortes et nécessaires vertus qui en faisaient le Machabée de son peuple, Monseigneur Langevin fit preuve de qualités qui témoignent d'un esprit sacerdotal profond : il a été un évêque d'œuvres et de paroisses. On ne l'a pas assez connu sous ce rapport, au moins à l'extérieur. Il a largement accru ce que ses prédécesseurs lui avaient transmis.

Cette sollicitude pastorale s'est étendue à toutes les races avec une impartiale vigilance. Ainsi, vers 1900, le problème de l'Église ruthène était des plus alarmants : il fallait faire face à la prédication d'églises hétérodoxes, au schisme, jusqu'à la méfiance de ces pauvres Galiciens, si souvent victimes de tromperies qu'ils s'étaient parfois retranchés dans une réserve attristante pour le missionnaire catholique. Nous ne savons

rien de plus beau que le geste de Mgr Langevin disputant à l'hérésie les cent mille Galiciens qui nous arrivèrent à cette époque des profondeurs de l'Europe.

Cet établissement d'une jeune Église dans les régions nouvellement colonisées n'empêcha pas du reste le prélat de s'occuper des fondations primitives, lesquelles prirent un essor qui nous étonna nous-mêmes. C'est en ces années-là que s'éleva la grande cathédrale de Saint-Boniface. On peut dire en toute vérité que si le pontificat de Mgr Langevin fut souvent pénible pour l'évêque et ardu par certains côtés, il fut, aussi, fécond, solide et brillant, rempli des plus magnifiques succès dans toutes les sphères où s'exerce le zèle d'un pasteur spirituel.

Ce personnage avait des dons variés, fruits d'une riche nature et d'une formation soignée. Avant de venir au Manitoba, il avait longtemps professé la théologie, notamment à l'Université d'Ottawa, la capitale canadienne ; il avait de la littérature, quoiqu'il refusât d'en faire état ; il aimait le beau et son âme vibrait à toutes les nobles poésies dont Dieu avait paré sa route : poésie des temples, poésie de la liturgie, poésie des auteurs sacrés, poésie des amitiés profondes, poésie de la famille.

Comme orateur, Mgr Langevin était remarquable ; il possédait l'élévation de la pensée, avec la richesse du verbe. Dans les grands

sermons, sa méthode restait à peu près toujours la même : il établissait d'abord lucidement sa thèse, puis, peu à peu, les grandes orgues de son âme se mettaient à chanter, il s'embrasait, et il embrasait son auditoire avec lui. Certains de ses sermons, sur l'Eucharistie, sur le Chemin de la Croix, sur le Sacerdoce, sur la Papauté, sont encore présents à notre mémoire et ne s'y effaceront jamais. Dans la simple causerie il était encore absolument ravissant et, chose curieuse, il faisait de la virtuosité, bien à son insu, devant quelques personnes comme il eût fait devant des centaines d'auditeurs.

L'homme privé était exquis d'amabilité, de prévenances affectueuses, parfois de saillies qui mettaient tout le monde en liesse. Nous l'avons vu un jour, chez les Pères Oblats de Saint-Laurent, s'amuser à pousser un robuste chien dans une cage de blaireaux. Le chien reculant de frayeur devant les blaireaux hérissés, l'évêque alla l'aiguillonner jusque dans la cage, malgré nos cris, emporté qu'il était par sa fougue joyeuse et, aussi, par le malin plaisir de nous épouvanter.

Il y avait chez lui des brusqueries qui le rendaient quelquefois redoutable, mais généralement elles ne faisaient que des éraflures à fleur de peau et comportaient un côté plaisant. Au palais épiscopal, le sourire a longtemps erré sur les lèvres au souvenir de tant de bonnes histoires.

Un jour le prélat rencontra d'aventure en face de la cathédrale son ami Alexandre Riel — le frère du fameux chef métis qui, à deux reprises différentes, remua toute la Confédération.

— Alec, lui dit-il, tu devrais me vendre le beau cheval dont tu te sers ce matin ; viens me voir demain et nous ferons des marchés. Le lendemain Riel se présente au palais. On l'informe que " Monseigneur a interdit sa porte *et ne veut pas être dérangé* ".

— Mais il m'a convoqué lui-même ! dit Riel au secrétaire qui se lamentait.

— Risquez-vous si vous voulez, moi je ne risque pas, continua le prudent secrétaire.

M. Riel se risqua ; souriant il frappa à la porte, fut reçu de façon tout à fait avenante et put débattre librement son affaire.

Les anecdotes de ce genre sur Mgr Langevin ne se comptent pas, il y en a trop.

Pourtant sur la fin de sa carrière, cette exubérance native s'émoussa sous l'action corrosive des injustices qui pesaient sur la vie catholique et française. Quand l'oppression se fut figée en un drame définitif, le prélat mesura toute la grandeur de l'échec. Il resta vaillant, mais, sauf de passagères éclaircies, touchant reflet d'une âme faite pour aimer le bon soleil de la vie, il s'enveloppa de tristesse comme d'un sombre manteau. Un an avant sa mort, parlant à ses ouailles à la grand'messe de Pâques, il

révéla que pour lui l'existence était devenue une " Semaine Sainte permanente ". C'est là-dessus qu'il est mort, et tous ceux qui ont contribué à notre persécution religieuse et nationale ont contribué à raccourcir de nombreuses années les jours de ce preux qui s'éteignit avant d'avoir soixante ans.

Deux tableaux nous sont restés dans les yeux, qui revêtent d'inexprimable douceur le souvenir que nous avons conservé du *grand blessé* de l'Ouest canadien. Remontant à la radieuse matinée de son sacre, nous revoyons une nombreuse délégation de sauvages qu'on avait installée dans l'un des jubés. Ces sauvages suivirent avec une vive curiosité tous les détails extérieurs d'une cérémonie si nouvelle pour eux. Lorsque le jeune évêque s'arrêta au bas des marches du chœur pour embrasser son vieux père, un robuste chef de tribu vit cela du haut de la galerie et il pleura longuement sous nos yeux : c'était sa manière à lui d'exprimer sa croyance en la filiation divine de l'Église et de reconnaître dans l'élu du jour le successeur des autres soutanes violettes — Provencher et Taché — qui avaient évangélisé ceux de sa race.

Vingt ans plus tard, quand la dépouille mortelle de Mgr Langevin arriva de Montréal et traversa Winnipeg sur un corbillard tiré par quatre chevaux drapés de noir, la grande cité

anglaise et protestante manifesta un courtois empressement à partager notre deuil. La population se massa en silence sur le parcours ; l'Hôtel-de-Ville, les grandes banques aux colonnes doriques, le haut commerce, mirent leur drapeau en berne : c'était le salut que les forces ennemies savent parfois donner, toutes autres choses étant oubliées, à ceux dont la bravoure a soulevé l'admiration.

Pourquoi notre pensée nous ramène-t-elle si souvent vers ces deux images, entre tant d'images fascinantes du prélat patriote ? Nous serions embarrassé pour le dire. Peut-être parce qu'on se plaît à mettre une auréole sur le front de ceux qu'on a aimés. Peut-être aussi parce que, d'instinct, on veut garder dans son âme, ainsi que des fresques précieuses, des traits que l'histoire ordinaire néglige et qui s'évanouissent de la mémoire des contemporains comme s'évanouissent au firmament les jeux de lumière qui ont un instant fait notre joie ou notre émotion.

LIVRE VI

Mort de messire Poitras

La Fête de Dollard

SOMMAIRE

I

En cette année 1917, on est au plus creux de ce qu'on a appelé *les années de guerre.* Fannystelle a pris comme tout le reste du pays

l'allure grave. La vie s'y poursuit cependant, et les colons se livrent à la culture intensive de leurs terres, afin de produire le plus de blé possible — ce blé essentiel aux armées, à l'Angleterre, à toute la Cause.

Au spirituel, il y a peu de chose à noter ; nous relevons cependant une visite pastorale faite à la paroisse par Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau, qui vient de succéder à Mgr Langevin sur le trône archiépiscopal de Saint-Boniface. Le nouveau pasteur administre la Confirmation aux enfants et examine l'état général de l'œuvre catholique et française. Dans l'Acte qu'il laisse de son passage à Fannystelle, Mgr Béliveau constate que tout ce qui touche au culte est *d'une richesse qui témoigne du sens de foi du curé et de ses paroissiens*. Sa Grandeur se déclare satisfaite de la situation financière et surtout satisfaite de l'intensité de la vie spirituelle qui s'avère clairement au sein de la colonie. Le prélat termine son mémorial par ces lignes : " Nous quittons la paroisse l'âme contente, car s'il y a quelques petits nuages, l'œuvre substantielle du bon Dieu se fait dans la paroisse.

" Nous avons recommandé l'œuvre de l'Association d'Éducation et celle de la presse catholique. Fannystelle voudra témoigner de son esprit public en soutenant moralement et financièrement ces deux œuvres qui ont pour but le bien de tout le groupe."

Cette visite de l'évêque coïncidait avec la célébration de la Fête-Dieu. Malgré l'anxiété que la guerre jetait au fond de tous les cœurs, on se mit en frais pour donner à la démonstration tout l'éclat possible. Messire Poitras fait avec soin le récit de l'événement ; et comme pour bien marquer que ses éloges ne sont pas distribuées à la légère, il insère dans son texte ce trait malicieux où se décèlent à la fois son âme condescendante et son oreille musicienne : " On exécuta *assez bien* la messe du second ton harmonisé."

Les 16, 17 et 18 septembre, bazar, sous la présidence de madame Philippe Painchaud, assistée de madame Henri Guilbault. Candidates, mesdemoiselles Rosella McDermot et Antoinette Ménard. Recettes nettes, six cents piastres.

Un peu plus tard, nous lisons dans les archives que le Père Blain, le vénéré jésuite du collège de Saint-Boniface, vient prêcher à Fannystelle. Ce savant et suave religieux a passé sur la terre manitobaine en illuminant les âmes ; pour cette raison nous voulons préserver ici le souvenir de cette visite, comme on suit à la trace les saints dont le regard même est un don de Dieu.

En 1920, Fannystelle est en pleine prospérité matérielle. Pour prononcer ce mot de prospérité, nous disposons de plusieurs éléments d'appréciation.

Au cours de cette année 1920, le curé fait relever le presbytère de deux pieds et y fait mettre une fondation en ciment ; il y creuse une cave de la grandeur de la bâtisse, avec murs et carrelage en ciment. Cela coûte facilement deux mille cinq cents piastres. Il est vrai qu'un ami personnel du curé, M. J. H. Kane, lui donne mille piastres aux fins de ces réparations.

En 1920 également, la colonie met à jour ses comptes de paroisse et elle constate que durant les trois dernières années elle a réduit de moitié sa dette : elle devait douze mille piastres en 1917 ; elle ne doit plus que six mille piastres en 1920.

Preuve transcendante de fortune croissante : durant les trente-six mois qui viennent de s'écouler, le groupe catholique a fait l'acquisition de plus de dix mille acres de terres, achetées des autres groupes.

Mgr Béliveau aperçoit nettement la forte position financière des catholiques de Fannystelle, et au cours d'une visite, il laisse ce conseil : " Nous avons cru ne pas nous éloigner des choses qui regardent notre ministère en invitant les cultivateurs de Fannystelle à examiner de près s'il n'y a pas lieu de modifier un peu leur culture en introduisant graduellement un peu plus de bétail pour refaire leurs terres et épargner les frais considérables des guérets d'été nécessités par l'invasion des mau-

vaises herbes...... Le changement dont nous parlons a produit des succès merveilleux ailleurs...... Fannystelle est encore prospère, il importe de prévenir le mal plutôt que d'être obligés de le guérir plus tard ".

II

Nous avons vu plus haut que M. l'abbé Poitras était souffrant et même avait dû s'éloigner momentanément. A son retour, le curé avait voulu reprendre le cours de ses occupations ; mais il était usé avant l'âge. Du reste, il n'avait jamais été robuste, et son ministère à Fannystelle, ainsi qu'on a pu le constater, avait été extrêmement laborieux. Encore, dans notre récit, avons-nous été surtout absorbé par le souci de raconter son zèle à mettre debout ce qu'on pourrait appeler l'organisation matérielle de l'église. Nous aurions dû ajouter que les œuvres de piété furent chez lui l'objet d'un souci constant. *Les Cloches de Saint-Boniface* ont fait de lui ce panégyrique, d'une remarquable justesse de détails :

" Animé d'un zèle ardent, avec une note d'austérité, il travailla avec constance et succès à faire fleurir la piété dans le cœur de ses paroissiens et à réprimer les abus qui se glissent parfois même dans les meilleures paroisses..... Malgré la faiblesse de sa santé, il se prodigua toujours sans compter pour

l'instruction religieuse des enfants, l'assistance aux malades, l'intérêt des congrégations pieuses, la multiplication des exercices de dévotion et la solennité des fonctions liturgiques ".

Pour le bon curé, la fin se précipita. Il se rendit à Rochester, s'y soumit à un examen médical, et revint la semaine suivante à l'hôpital de Saint-Boniface, où il expira, le 8 mai 1921. Il n'avait que quarante-trois ans.

Sa dépouille mortelle fut ramenée à Fannystelle, où la douleur des paroissiens se manifesta de manière infiniment touchante. Le mercredi 11 mai, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, entouré de vingt-quatre prêtres, et devant la paroisse entière, chanta le service de messire Joseph Poitras.

III

Dans les derniers jours du mois de mai, messire Charles-Napoléon Deslandes quittait ses fonctions d'aumônier à l'Hôpital de Saint-Boniface pour devenir curé de Fannystelle.

Ce prêtre modèle continuera toutes les tâches de son prédécesseur dans la colonie ; et il le fera avec zèle.

Quelques jours après son arrivée, il organise la procession de la Fête-Dieu. Un peu plus tard il convie ses nouveaux paroissiens à la communion des neuf premiers vendredis du mois. Le

5 juin, solennité de la fête patronale du Sacré-Cœur, le curé a la satisfaction de voir l'église remplie de fidèles. Dans une de ses allocutions il prononce ces paroles : " Je ne désire qu'une chose, vous faciliter la communion et vous voir venir la recevoir souvent." N'est-ce pas là le résumé de tout le rôle d'un pasteur attentif? Ainsi se continue la vie spirituelle de la paroisse.

Le temps avance ; nous sommes en mars 1922. M. l'abbé Gabriel Poitras, le frère de l'ancien curé, vient célébrer sa première messe à Fannystelle. Le sermon de circonstance est fait par M. l'abbé Adonias Sabourin, le directeur du Petit Séminaire de Saint-Boniface, un orateur de haute réputation.

Par les soins du curé, on prélève des fonds pour élever une stèle sur le tertre où reposent les restes de messire Joseph Poitras.

Il y a maintenant à Fannystelle soixante-deux familles, dont cinquante-sept de langue française et cinq de langue anglaise. En 1923 ces soixante-deux familles ont réussi à réduire la Dette de leurs œuvres paroissiales à trois mille quatre cents piastres ; c'est une réduction de près de trois mille piastres. Malgré la régression agricole qui se produit dans tout le pays, la colonie, on le voit, maintient ses affaires à un niveau satisfaisant.

Dans les archives, à côté des traces d'anxiété on trouve d'autres manifestations qui ont la

grâce et la fraîcheur du matin. Les jeunes filles de Fannystelle, éprises de chant et de musique, ont constitué une association artistique ; elles s'appellent *Les Fauvettes.* En cette fin d'année 1923, les Fauvettes ont reçu en don le bois de l'ancienne patinoire du village et elles s'en serviront pour faire installer par leurs frères un plancher dans le sous-sol de l'église : ce sera un local pour leurs pratiques et pour les parties de cartes qu'elles entendent instituer au bénéfice de diverses organisations.

Déjà avant d'avoir acquis cette chose précieuse, les planches de la patinoire, elles avaient suscité la curiosité bienveillante de tous. Le correspondant de *La Liberté* avait, dès septembre, publié l'articulet suivant : " Depuis quelque temps on remarquait dans notre paroisse un mouvement inusité. Tous les dimanches, et même plusieurs fois pendant la semaine, un bon nombre de jeunes filles venant des quatre points cardinaux se réunissaient dans une maison du village, puis par les fenêtres ouvertes on entendait le son mélodieux d'un piano accompagnant un puissant chœur de voix féminines. Souvent ces jeunes filles en se rencontrant se saluaient de noms étranges, puis s'en allaient en fredonnant des airs inconnus.

" Enfin le mystère fut dévoilé par M. le curé qui, en chaire, parla en ces termes : Dimanche prochain, il y aura dans la salle du vil-

lage, une vente de paniers ainsi qu'une courte séance donnée par les jeunes filles de la paroisse au profit de l'Association d'Éducation."

L'Association d'Éducation – nous le rappelons pour les lecteurs de l'extérieur – c'est l'organisme que le Manitoba français a mis debout aux fins d'assurer l'enseignement de notre langue à travers toute la province en dépit des lois qui l'interdisent. Ne serait-ce que pour avoir apporté leur obole à la cause sacrée de l'école française, *Les Fauvettes* de Fannystelle méritent qu'on les signale à toutes leurs sœurs canadiennes.

IV

Durant la belle saison de l'année 1923, les paroissiens creusèrent, à la corvée, un lac pour les besoins du presbytère. On lit dans les archives : " Roméo Désilets, 4 chevaux ; Eugène Painchaud et ses fils, 4 chevaux ; Georges Ménard, 2 chevaux ; Adrien Désilets et Jean Mollot, 2 chevaux ; Marcel Arnal, son homme et 2 chevaux ". Il y en a ainsi deux pages.

Ce petit fait ne vaudrait guère qu'on en parlât dans un livre s'il ne nous fournissait l'occasion de traiter de la question de l'approvisionnement de l'eau à Fannystelle.

Dans les premiers temps, cette question de l'eau fut toute une affaire pour les gens du

district ; mais on s'aperçut bientôt que le problème pouvait se résoudre plutôt facilement.

Jusqu'à 1923, l'approvisionnement de l'eau pour le presbytère se réduisait à l'eau de pluie recueillie du toit. C'est cette eau qu'il fallait boire. Actuellement, grâce à un puits creusé à côté du petit lac, l'eau se filtre, reste fraîche et est entièrement potable.

Pour les besoins du village, un lac a été creusé dès l'année 1895 aux frais de la municipalité. Ce lac, de cent pieds par cent pieds et de quinze en profondeur, a été creusé par les métis Lapointe et McIvor, de Saint-Daniel, moyennant la somme de trois cents piastres. Il y a de l'eau en abondance, non seulement pour le village, mais aussi pour les fermiers. Ce lac possède un puits, pratiqué à côté, et qui opère le filtrage de l'eau.

La question de l'eau est résolue, à Fannystelle, comme pour les autres paroisses situées à l'ouest de la rivière Rouge, par les lacs artificiels creusés sur chaque ferme. Ces lacs, même dans les saisons sèches, fournissent assez d'eau pour les besoins de la maison et pour le bétail. La plupart des fermiers ont recours à un puits creusé près du lac, et dans ce puits l'eau est très bonne. Plusieurs propriétaires ont un système d'aqueduc pour amener l'eau du lac ou du puits à l'étable et à la maison. Bon nombre aussi se font une réserve de glace, coupée sur

des lacs artificiels réservés à cet effet, et conservée dans des glacières avec du bran de scie.

V

En mai 1925, Fannystelle célébrait avec un éclat particulier ce qu'on a appelé la Fête de Dollard.

Dollard des Ormeaux ! Dans tout le Canada français il y a comme un tressaillement quand on prononce ce nom. Les enfants apprennent dès le bas âge l'histoire de Dollard et de ses seize compagnons ; les maitres en font volontiers le point central de leurs exhortations au devoir patriotique. Comme tous les petits manitobains de langue française, la jeunesse écolière de Fannystelle est au courant, elle aussi. En cette année 1925, elle veut se recueillir mieux encore dans la méditation de l'héroïque fait d'armes qu'on a appelé la bataille du Long Sault et qui, l'an 1660, sauva la colonie de Ville-Marie contre les sanguinaires Iroquois.

Ces démonstrations commémoratives, dans Québec, dans les Maritimes, dans l'Ouest canadien, seraient vaines si elles ne comportaient l'occasion de leçons rattachables aux temps actuels.

Et tout d'abord, pour saisir le sens plein de l'immolation du Long Sault il faut reconstituer le passé tel qu'il fut exactement : Chomédy

de Maisonneuve jetant les fondations d'une cité dans une épaisse forêt ; des sauvages embusqués partout, incendiant les maisons, harcelant les défricheurs jusque dans leurs champs, se glissant sournoisement dans les habitations, le couteau entre les dents, scalpant les chevelures, tuant avec férocité en ricanant des mots inintelligibles et en se livrant à d'effroyables farandoles, véritables saturnales de damnés. Et, en plus de cet horrible état de vie quotidienne, la perspective, à brève échéance, d'une destruction générale de la colonie par ces monstres.

Le temps détruit souvent les perspectives, il diminue la terreur, il atténue le sentiment. Mais figurons-nous nos propres demeures menacées, nommons en nous-mêmes ceux que nous chérissons le plus au monde, ceux et celles dont nous avons la garde, ceux et celles qui sont notre chair, notre pensée constante, notre vie, Et alors, malgré plus de deux siècles d'intervalle, nous serons en mesure de comprendre ce que ces dix-sept braves ont accompli, nous verrons quel rempart nécessaire ils ont été, pour leurs familles, pour Ville-Marie, pour toute la civilisation française naissante sur ce continent ; nous apercevrons la magnifique beauté de ce don du sang qui constitue l'un des plus attendrissants et en même temps l'un des plus vigoureux et des plus triomphants holocaustes de soi-même dont les annales du monde fassent

mention. Nous avons, nous aussi, notre grand chapitre d'histoire, celui où l'on meurt et où l'on sauve ceux pour qui l'on meurt ; nous avons nous aussi, cette heure sacrée où les âmes se livrent sans réserve au sacrifice et arrachent comme par violence au sacrifice ses mystérieux effets de rachat. La voilà, toute limpide, toute étincelante, toute palpitante, la doctrine de la reversibilité du sacrifice.

Aussi le Français du Canada ne s'est jamais trompé sur la qualité du souvenir qu'il devait conserver aux dix-sept arquebusiers du Long-Sault : il a fait une figure immortelle à ces jeunes Français qui sont allés fièrement vers la Mort, croyant avoir assez vécu, puisque, par leur immolation ils sauvaient tout un peuple.

Oui, que nos chants célèbrent cette phalange : Dollard des Ormeaux, 25 ans ; Jacques Brassier, 25 ans ; Jean Tavernier, 28 ans ; Laurent Hébert, 27 ans ; Nicolas Josselin, 25 ans ; Alonie de l'Astres, 31 ans ; Nicolas Tillemont, 25 ans ; Robert Jurée, 24 ans ; Jacques Boisseau, 23 ans ; Louis Martin, 21 ans; Christophe Augier, 26 ans ; Étienne Robin, 27 ans ; Jean Valets, 27 ans ; François Crusson, 24 ans ; René Doussin, 30 ans ; Jean Lecompte, 26 ans ; Simon Grenet, 25 ans.

Pensons aussi à l'humble et robuste petit peuple qui avait formé de telles âmes : les pères vaillants, les mamans fortes et tendres ; les

colons intrépides qui, au contact de rudes labeurs et de dangers constants, s'étaient forgé des cœurs indomptables. Gardons mémoire fidèle à ces pionniers qui avaient pu produire de tels enfants — nous voulons dire de tels géants. Car cet acte d'énergie chez monsieur des Ormeaux et chez ses compagnons ne fut pas une improvisation : le caractère, le dévouement, la bravoure ne s'improvisent guère. Le coup du Long-Sault fut une floraison morale qui avait eu pour tiges et racines de longues années de discipline, d'esprit de devoir, de travail, de foi religieuse chez les ancêtres — ; discipline, esprit de devoir, travail et foi, aussi, chez les enfants.

Toute cette aventure : les soldats qui font le don d'eux-mêmes, ce peuple qui pleure sur la grève au moment de l'adieu suprême, mais qui, quelques semaines plus tard, chante le *Te Deum* à travers ses sanglots, cette résolution de se tenir cramponnés au sol de la future cité de Montréal, tout cela c'était un cri lancé vers le Maître des nations ; c'était un acte d'espérance en l'avenir ; c'était la ratification de ce que les ancêtres avaient fait, et c'était aussi un avertissement aux générations futures qu'elles devraient, coûte que coûte, perpétuer la vie française dans le Nouveau-Monde.

Cette colonie française de 1660 se présente donc à nos regards non seulement avec ses beaux

arquebusiers enveloppés dans de la gloire, mais aussi avec un bagage de vertus plus humbles, accessibles à tous, et, à la longue, puissantes, elles aussi, comme la goutte d'eau qui, lentement, tombe sur le rocher.

LIVRE VII

Coup d'oeil d'ensemble

SOMMAIRE

I Les colons de langue française reprennent une notable partie des acres qu'ils avaient perdues au cours des années précédentes. — On revient à l'exploitation normale des ressources agricoles. — Prospérité évidente de la colonie. — Une salle paroissiale, une fanfare : Les *Pinsons*. — Messire Deslandes nommé à une autre cure. — MM. les abbés Chamberland et Sylvio Caron. — La *Dépression*. — Visite pastorale de Mgr Yelle.

II Le sol de Fannystelle. — Difficulté de la culture mixte dans la région. — Statistiques agricoles ; chemin de fer ; les élévateurs ; industrie laitière ; valeur du cheptel ; valeur immobilière. — Quelques noms de cultivateurs.

III Le bourg de Fannystelle ; comment les constructions du début sont peu à peu remplacées par d'autres constructions plus substantielles et plus nombreuses : magasins, agences d'instruments aratoires ; bois et charbon ; huile et gazoline. — L'électricité à Fannystelle. — Organisation politique, judiciaire et municipale.

IV La résidence curiale ; ses transformations successives. — La salle paroissiale. — L'École du Sacré-Cœur ; l'œuvre des Missionnaires Oblates dans Fannystelle ; les écoles et arrondissements scolaires dans la périphérie. — Le cimetière de Fannystelle. — L'église, sa décoration. — La dilection des Canadiens pour leur église est une manifestation de leur physionomie morale.

V Le curé actuel, messire Edmond Lavoie ; — l'orientation de son effort : l'action catholique, les œuvres de jeunesse, l'embellissement de la paroisse. — La formation sacerdotale de messire Lavoie.

I

En 1926, les colons de langue française de Fannystelle ont reconquis douze cents acres de terre qu'ils avaient perdues en de récentes années : aux acres reconquises ils ont même ajouté six cent quarante acres. La condition des familles est redevenue prospère grâce à de bonnes récoltes et grâce aussi sans doute à une orientation plus accentuée vers la culture mixte. N'avait-on pas constaté avec effarement que des cultivateurs achetaient chez le marchand leur beurre et leurs œufs ? Un coup d'œil sur la paroisse n'avait-il pas révélé une rareté anormale de jardins potagers ? Du blé, du blé, exclusivement du blé.

Alors était venue la réaction. Les plus avisés, et parmi eux le curé, ayant aperçu le mal clairement, s'étaient interrogés ; puis ils avaient sollicité du gouvernement qu'il leur envoyât un conférencier agricole capable de donner de sages avis. Le gouvernement avait délégué M. Isidore Villeneuve, un maître agronome que tout le Manitoba français connaît et estime pour sa compétence. On peut, croyons-nous, retracer jusqu'à lui l'entrain avec lequel la paroisse acheta alors du bétail de race, du porc, de la volaille, et revint aux saines exploitations un moment négligées.

A l'heure où nous en sommes, tous les errements ont été corrigés ; la vie générale se poursuit sans soubresaut comme sans appréhension. Indice de la facilité des affaires, on envoie, certain jour, (trois cents piastres) à Saint-Boniface aux seules fins de payer l'École Normale d'une institutrice. Autre indice plus substantiel. on construit une salle paroissiale qui coûte quatre mille piastres comme un sou. Entre autres usages, cette salle abritera une fanfare que des amateurs viennent de monter sous la douce impulsion de leur curé musicien. Pendant quelques années cette salle deviendra aussi le rendez-vous des *Pinsons*, un cercle de jeunes hommes qui veut, à l'instar des Fauvettes, jeter sur la colonie quelques notes de chant, quelques saillies de gaieté, quelques rayons de lumière de plus sur ce bon petit coin de pays.

Tout ce que nous venons de raconter a mené les choses jusqu'à 1930. Le 1er juin de cette année 1930, messire Deslandes était appelé par l'autorité diocésaine à la cure de la paroisse de Saint-Norbert. Il avait passé neuf ans à Fannystelle, où son souvenir est resté vénéré ; et lui-même, du fond de sa retraite de valétudinaire, parle maintenant avec joie de ces bonnes et déjà fuyantes années.

M. l'abbé Deslandes eut pour successeur à Fannystelle, messire Alfred Chamberland ; le nouveau titulaire ne fit pas cependant un long

séjour à Fannystelle, car le 28 mars 1931, après quelques mois d'un ministère attentif, il fut remplacé par M. l'abbé Sylvio Caron.

M. Caron fut par définition le pasteur des humbles et des malades. Il fut aussi un grand ami de la jeunesse : il organisa sans se lasser des fêtes pour ses enfants des écoles, des piquenipues, des arbres de Noël, des commémorations Dollard ; au spirituel, très souvent des " heures saintes ". Il donna ainsi les soins les plus assidus à la vie surnaturelle des enfants ; en cela il fut efficacement secondé par les Sœurs Oblates. " J'ai aimé les paroissiens, et ils m'ont payé de retour par un bon esprit de dévouement et de générosité ", lisons-nous dans une lettre de M. Caron évoquant les années disparues.

MM. Chamberland et Caron prirent, l'un et l'autre, la paroisse au moment où tombait sur tout notre pays ce lourd manteau de plomb qu'on a appelé la *Dépression*. Dans les villes, suspensions presque complète des affaires ; dans les campagnes, un marché avili : du blé à trente sous le boisseau, du miel à six sous la livre, des œufs à sept sous la douzaine ; des municipalités déficitaires ; des impôts s'abattant de tous les coins ; les sauterelles dévorant tout, la sécheresse cuisant les moissons sur pied.

On conçoit que Fannystelle n'ait pas échappé complètement à toutes ces calamités. La population ne perdit pas courage pourtant,

et elle ne laissa pas ses œuvres péricliter ; elle dut seulement ralentir sa marche. Ainsi on n'aurait guère pu construire une église en ces rudes années, mais on put faire décorer celle qui existait déjà, et cela se fit au moyen de souscriptions qui s'élevèrent à onze cents piastres. Aussi en reconnaissance de cette générosité, monsieur le curé Caron ne voulut pas, à son départ de la paroisse, réclamer les arrérages de traitement qui lui étaient dus et qui s'élevaient à douze cents piastres.

En ces temps difficiles, les colons de Fannystelle s'ingénient à se trouver de nouvelles sources de revenus. Nous avons vu plus haut qu'ils ont essayé de la culture mixte, laquelle, soit dit en passant, n'est pas aussi facile à Fannystelle que dans d'autres régions ; durant les années 1933-34 ils ont étudié, de concert avec le Collège d'Agriculture du Fort Garry et les Pépinières de Morden, la possibilité de susciter des récoltes de fruits.

Il faudra attendre l'automne de 1937 pour voir s'opérer le redressement véritable des affaires ; cette fois les pluies ont été abondantes, le soleil a été sage, les prix sont redevenus meilleurs. En cette année 1937, il y a des cultivateurs qui sortent de leurs terres vingt mille minots de blé.

Les 10 et 11 juin 1938, Son Excellence Mgr Émile Yelle, archevêque coadjuteur de

Saint-Boniface, visita officiellement la paroisse de Fannystelle. Il y fit les cérémonies religieuses accoutumées et donna le sacrement de confirmation à trente-trois personnes dont une adulte.

Le prélat insista, en parlant aux fidèles, sur l'esprit chrétien, fruit dans les âmes et dans l'Église du travail de l'Esprit-Saint, par opposition à l'esprit du monde, esprit matérialiste et païen qui s'applique sans cesse à battre en brèche le travail de la sanctification des âmes. On discerne bien dans ces exhortations la pensée pieuse, à la fois méditative et positive dont s'imprègnent toutes les allocutions de celui qui gouverne actuellement et avec tant de sagesse le diocèse de Saint-Boniface.

On peut noter aussi avec intérêt que Son Excellence recommanda à la chorale de Fannystelle l'adoption plus suivie du chant grégorien, *chant de prière*.

Le curé et les paroissiens s'empressèrent autour de Mgr l'archevêque, et Son Excellence elle-même parut heureuse de se trouver dans ce lieu historique, où la vieille France et la France canadienne ont produit des œuvres d'une si belle sève chrétienne.

II

Au cours de ces pages, nous avons marqué le progrès matériel constant de la colonie. Il

nous paraît cependant que le lecteur aura besoin de quelques renseignements supplémentaires s'il veut posséder une vue d'ensemble du présent et, aussi, une raisonnable perspective sur l'avenir.

Il est utile d'y appuyer, Fannystelle est avant tout un centre agricole. Le bourg même existe en fonction des fermes qui l'entourent.

Le sol de Fannystelle est de même qualité que les sols de la vallée de la rivière Rouge, dont la fertilité, on le sait, a une grande renommée. C'est une alluvion d'argile classée parmi les plus pesantes, et d'une richesse à peu près inépuisable : même le sous-sol est fertile, comme par exemple, la terre de cave. Ce sol est surtout propre à la grande culture ; mais il l'est aussi à la culture maraîchère et à toutes les cultures.

On ne fait pas à Fannystelle la culture mixte qui se pratique ailleurs, parce que la grande culture s'y est avérée plus rémunératrice. Il est à remarquer que pour l'élevage du bétail il faut des pâturages, et les terres coûtent cher. Et même les pâturages sont d'un entretien onéreux, car le piétinement du bétail détériore les terres fortes plus vite qu'il ne détériore les terres légères ; l'herbe rasée y sèche plus vite en été que dans les sols légers. L'eau n'est pas, à Fannystelle, le plus grand obstacle à la culture mixte, et même cet obstacle n'est pas insurmontable.

Il y a environ soixante-quinze *sections* de terre qui se rattachent au district. Il y a donc approximativement quarante-huit mille acres en culture dans la périphérie de Fannystelle. Pour sa part le groupe français cultive, en chiffre global, trente-cinq sections, avec vingt-deux mille quatre cents acres en emblavures.

On sème à peu près exclusivement ces trois graminées : le blé, l'orge, l'avoine.

Le rendement moyen du blé est de vingt-cinq minots par acre ; en 1915, année exceptionnelle, il atteignit trente-quatre minots ; en 1937, année aussi plus qu'ordinaire, les fermiers ont fait du trente minots à l'acre. Maximum, cinquante-sept minots.

La moyenne de l'orge est de trente minots l'acre, et ce fut le chiffre de 1937. On a atteint, déjà, par exception, soixante-dix minots.

Quant à l'avoine, on obtient généralement du quarante-cinq, bien qu'on ait eu du cinquante en 1937 : le maximum s'est élevé, déjà, à cent minots par acre.

Les deux tiers seulement des terres sont ensemencées chaque année ; il faut environ un tiers du sol pour les guérets d'été et pour le fourrage.

En général 40% de l'espace attribué aux emblavures est semé en blé ; 40% en orge, et 20% en avoine.

En se basant sur ces pourcentages, on arrive aux chiffres suivants pour la production :

Population française : moyenne des acres ensemencés, 14,600 acres.

BLÉ : moyenne d'acres ensemencées, 5,840 acres. Rendement en minots, 146,000
En 1915 ce chiffre atteignit 198,560 et en 1937 il atteignit 175,200.

ORGE : moyenne d'acres ensemencées, 5,840.

Rendement en minots, moyenne 175,200. En 1937, 175,200.

AVOINE : moyenne d'acres ensemencées, 2,920.

Rendement en minots, moyenne 131,400. Rendement en 1937, 146,000.

Total approximatif de la récolte de grain pour l'année 1937, chez la population catholique seulement, 496,400 minots. Rendement de 1938 : 610,000 minots.

Pour disposer de cette masse de céréales, Fannystelle possède le chemin de fer du Canadien Pacifique, des camions-automobiles, et surtout les élévateurs aménagés dans le village même.

Le premier élévateur a été construit en 1901. Cet élévateur était celui de la *Canadian Elevator Company.* Plus tard cette compagnie prit le nom de *Canadian Consolidated Grain Company*, et elle existe encore sous ce nom.

Aux abords de 1910, les cultivateurs de la région se constituèrent en coopérative pour

construire l'élévateur des fermiers — *Farmers' Elevator*. Il y avait dans cette coopérative plusieurs actionnaires de langue française, bien que la majorité des détenteurs d'actions se recrutât dans les autres groupes. Cette coopérative déclara faillite après sept ou huit années d'opérations et elle fut achetée au rabais par la grande compagnie Paterson.

Le Manitoba Wheat Pool construisit un élévateur en 1928.

Il y a donc actuellement trois élévateurs à Fannystelle. Ils suffisent aux besoins présents.

Dans le fait, il n'y a rien de positif comme un élévateur : c'est là que s'établit, sans phrases, le bilan du fermier. La radio, le téléphone, le télégraphe, ont donné la cote du jour. Le fermier se présente avec ses voitures chargées de blé ; un inspecteur officiel statue sur la qualité du grain offert ; une brève opération mathématique précise les quantités. Tout est terminé. Le producteur rapporte son certificat de livraison, négociable à la banque et partout où l'on trafique.

Mais dans l'arrière-fond de cette transaction commerciale, c'est tout de même la *chanson du pain* qu'on entend. Chaque automne cette chanson devient un chœur puissant qui couvre la Prairie entière. Voilà pourquoi les élévateurs exercent tant d'attrait sur l'âme et sur l'œil lorsqu'on les aperçoit de loin dans le jour déclinant ou dans la clarté des grandes nuits lumi-

neuses. Volontiers, alors, leurs contours adoucis, tamisés, se revêtent de poésie — la poésie saine, grave, vivifiante des choses qui sont fidèles en leurs promesses et contribuent véritablement au bonheur des familles.

Outre la grande culture, les fermiers se livrent avec succès à d'autres industries : industrie laitière, bœuf de boucherie, porcs, volailles. Le fermier de Fannystelle fait une moyenne de trois cent cinquante piastres par année avec ses porcs ; c'est une source de revenus d'environ dix-sept mille piastres par année pour la localité

Le bœuf rapporte environ douze mille piastres.

Faites l'addition de tous les revenus supplémentaires au grain, et vous arriverez au chiffre de $35,000.00 brut.

La valeur des machines agricoles, par fermier, est d'environ $2,500.00 Un fermier ordinaire, à Fannystelle, possède des chevaux pour une valeur d'environ $1,200.00 : du bétail, pour environ $400.00.

Un relevé récent montre qu'on peut assez exactement totaliser l'actif de la colonie par les chiffres suivants :

Valeur globale, machines agricoles,	$175,000.00
Chevaux	84,000.00
Bétail	28,000.00
Somme	$287,000.00

Les terres, bâtisses comprises, ont une valeur actuelle d'environ $30.00 l'acre. Cela représente, population catholique, $672,000.00.

Il serait difficile de faire de la biographie personnelle dans un ouvrage qui a essentiellement pour but de montrer une situation d'ensemble. Mais ce ne sera pas déroger au plan de notre travail que de nommer les chefs d'exploitations agricoles dont le labeur ardu peut expliquer le superbe tableau que nous avons été capable de dresser plus haut : Voici la liste complète des familles actuellement établies sur les terres : Almire Arnal, Benjamin Arnal, Henri Arnal, Joseph Arnal, Marcel Arnal, Odilon Arnal, Odilon Balez, Ovide Bourque, Robert Bourque, Émile Cyrenne, Omer Cyrenne, Oscar Cyrenne, Édouard Cyrenne, Ulric Coulombe, Édouard Delude, Aimé Dureault, Armand Dureault, Eudore Dureault, Ovide Dureault, Aristide Godin, Georges Godin, Émile Guyot, Lucien Guyot, Albert Lavallée, Thomas McGreevy, Émile Ménard, Ernest Ménard, Gabriel Ménard, Georges Ménard, Jean Ménard, Joseph Ménard, Louis Ménard, Achille Morissette, Amédée Morissette, Georges Murray, Edmond Nadeau, André Painchaud, Eugène Painchaud, Raymond Painchaud, Albert Piché, Charlemagne Piché, Gabriel Piché, Gaspard Piché, Roger Piché, Étienne Poitras, Henri Privé, Edmund Stangl, Edouard Todd.

III

Le bourg de Fannystelle proprement dit couvre une superficie de cent soixante acres, que l'arpentage officiel décrit ainsi : le quart sud-est de la section quinze, dans le township neuf, rang trois, situé à l'ouest du méridien principal. Dès l'année 1889, ce quart de section fut subdivisé en lots et lopins, et le plan de cette subdivision fut enregistré sous le numéro 588, Bureau des Terres de Carman. C'est sur cette section quinze que s'élevèrent d'abord la chapelle, le presbytère, une école, une beurrerie, une maison de Direction, le bureau de poste. Dans le même automne, le Canadien Pacifique plaça une plate-forme le long de sa voie ferrée, ce qui facilita les chargements et donna aux voyageurs un atterrissage convenable.

Au cours des années, les maisons s'ajoutèrent aux maisons, la petite chapelle devint église, l'école devint couvent, une gare, avec son chef-télégraphiste, s'ajouta à la plate-forme du chemin de fer. Nous avons vu antérieurement que le premier élévateur date de 1901.

Chaque extension vint à son heure, et le bourg se développa, se solidifia, en raison constante de l'extension des fermes environnantes.

Fannystelle est maintenant un beau village qui rivalise facilement avec tous les autres



villages de la région. Ses rues sont bordées d'arbres et la surface en a été durcie par d'épaisses couches de mâchefer ; des trottoirs atteignent toutes les résidences. Ces résidences ellesmêmes sont devenues assez nombreuses. L'apparence générale du bourg est celle du confort.

Au presbytère, chez les Sœurs et chez beaucoup de propriétaires, le jardin potager s'embellit de gazon et de fleurs. Aux jours de fête, il faut voir les drapeaux flotter dans la vaste brise de ce ciel ouvert.

La partie commerciale du bourg se compose de magasins et boutiques de diverses catégories et dimensions. Veut-on quelques détails?

Il y a trois magasins généraux, tenus respectivement par : Alfred Hamel, en société avec deux de ses fils ; Gabriel Mollot, magasin et restaurant ; Hervé Cyrenne.

Nommons encore : Jean Mollot, garage, huiles et machineries : Jack Black, forgeron ; Roméo Charbonneau, forgeron.

Alexandre Lavigne, machineries ; S. Redych, auberge ; R. Stevens, bois et charbon, immeubles, assurances ; M. Simonson, huiles et machineries ; Almire Arnal, commerçant d'animaux.

A ce groupe d'hommes d'affaires on peut décerner un double certificat de probité et de solidité. C'est le digne complément de l'agglomération agricole.

On n'a pas encore de centrale électrique à Fannystelle ; on y compte cependant neuf installations privées, qui distribuent de la lumière et de la force motrice ; la section commerciale du bourg flamboie dans l'électricité.

Que si l'on s'arrête à l'organisme politique de ce coin de pays, on voit que Fannystelle est enclavée dans le comté fédéral de Macdonald et dans le comté local de Dufferin ; sa cour de comté est à Elm Creek.

Fannystelle forme une portion importante de la municipalité de Grey. C'est l'élément français qui constitue la majorité dans cette municipalité ; il y a en tout quatre quartiers, (wards) et il y a trois quartiers où la majorité est française : Saint-Claude, Haywood, Fannystelle. M. Marcel Arnal a été pendant trente ans conseiller pour le quartier de Fannystelle ; il s'est retiré à l'automne de 1936, et le conseiller actuel est M. Alfred Hamel.

La municipalité de Grey a eu autrefois dans la personne de M. Arbez, de Saint-Claude, un préfet français. Le jour où l'union se fera chez les électeurs de langue française, le préfet pourra redevenir français. Du reste, cette cohésion de nos forces françaises serait désirable non seulement dans ce coin particulier, mais en plusieurs endroits de notre province que nous connaissons bien.

IV

Dans le bourg de Fannystelle, il y a ce qu'on pourrait appeler la *petite cité religieuse*. Autour de l'église, en effet, sont rangées les institutions qui, chez nous, naissent de l'église et en sont comme le prolongement : maison curiale, couvent des Sœurs, école, salle paroissiale, et même — pourquoi hésiterions-nous — le cimetière, ce jardin paisible où dorment les *anciens*.

Nous voici à la résidence curiale. Cette maison date de 1889, mais combien changée au cours d'un demi-siècle ! Déjà en 1905 messire Adrien Perreault avait élevé une annexe à l'arrière du corps principal et avait revêtu de peinture son presbytère ainsi agrandi ; c'est lui, également, qui plaça un balcon sur la façade. En 1920, messire Poitras, on l'a lu plus haut, compléta la maison à peu près dans sa forme actuelle : une belle demeure de 28 x 26 pieds, à deux étages, à la fois confortable et d'extérieur hospitalier. Monsieur le curé Lavoie nous y accueille avec une grande amabilité ; il nous installe dans son bureau et c'est là que nous travaillerons tout le temps que nous passerons à Fannystelle.

De la résidence du curé, nous nous rendons à la salle paroissiale, que l'on a construite en 1925, par les soins et sous la direction de messire Deslandes. Beau bâtiment de 52 x 30 pieds et de

40 x 14, cette dernière partie constituant le théâtre, le vestiaire et une cuisine. Les paroissiens, fidèles à leur habitude, n'ont pas lésiné : ils ont mis au-delà de quatre mille piastres dans cette entreprise. C'est le rendez-vous spacieux et magnifique des familles, de la jeunesse, des œuvres.

Dès leur arrivée dans la paroisse en 1911, les Missionnaires Oblates ont fait de l'École du Sacré-Cœur une solide institution où la jeunesse puise à la fois la science et les leçons de la vertu. Le fondateur de la communauté, Monseigneur Langevin, avait installé ces Sœurs à Fannystelle comme un don à M. l'abbé Poitras, celui que dans sa lettre d'intronisation, il appelait affectueusement *son cher fils*. Les vaillantes religieuses, ainsi invitées par l'évêque à venir seconder l'effort apostolique d'un jeune prêtre débutant, ont répondu pleinement à la confiance qu'on reposait en elles.

La Supérieure actuelle de la communauté à Fannystelle est la révérende Sœur Marie de la Présentation. La révérende Sœur Marie-Saint-Adélard avait ouvert la Maison en 1911, et après elle neuf religieuses de l'ordre ont successivement occupé le poste de Supérieure. De ce couvent de Fannystelle sont sorties plusieurs vocations religieuses.

Comme précis historique sur l'enseignement dans la paroisse, voici ce que nous avons

10

recueilli au cours de nos visites aux religieuses et au curé.

La première école a été érigée en 1889 sur un emplacement qui, dans la suite, a été acheté par M. Alfred Johnston. Johnston transporta la maison d'école sur sa ferme, et, avec le temps, il la relégua parmi ses dépendances.

La deuxième école, qui porta immédiatement le nom d'*Ecole du Sacré-Cœur*, a été commencée en 1910. On se contenta d'abord d'un rez-de-chaussée, où on installa deux classes. En 1912 on ajouta un étage, qui servit d'abord de chapelle, en attendant la reconstruction de l'église rasée par le feu. L'immeuble actuel loge quatre classes, belles et spacieuses.

L'École relève du Département de l'Instruction publique et elle en suit le programme. Inutile de dire que les religieuses, se servant tantôt de leur couvent tantôt de l'*école publique,* ont trouvé le moyen de christianiser l'enseignement et de lui injecter la dose de français que réclame la dignité patriotique. Les élèves eux-mêmes, garçons et filles, sont bien intéressants à observer. On peut lire dans leurs jeunes yeux ainsi que dans un livre : ce sont de robustes et beaux enfants qui ont grandi dans l'atmosphère tonifiante de la Priairie et qui portent à l'avance en eux-mêmes l'atavisme le plus sain. Auprès d'eux les religieuses continuent et prolongent les leçons du foyer. Tant de bénédictions

accumulées produisent leurs fruits chez les enfants : pieux au temps de la prière, raisonnablement studieux en face de leurs livres, pleins de vie à l'heure de la récréation, comment faire d'eux un éloge qui soit plus complet? Nous nous souvenons que dans les années de messire Deslandes, un petit gars de Fannystelle vint participer à un concours de déclamation à Saint-Boniface ; et devant cet enfant, ingénu, éloquent, ému quand il parla des *grandeurs* de son *cher* Canada, la salle entière lui fit fête et même s'attendrit en sentant passer sur elle ce zéphyr des champs. *Ab uno disce omnes.* Nos écoliers de langue française au Manitoba ! Nous les connaissons bien ! Ils sont élevés pour ainsi dire dans la bataille ; ils prennent part à l'action, et ils le sentent. Pour eux l'obligation d'étudier se revêt de discipline patriotique. C'est de leurs rangs que sortirent un jour Simone Landry et Madeleine Brunet, les lauréates de joutes oratoires célèbres où toutes les écoles de la province avaient envoyé des candidats à Winnipeg.

Nous venons de parler de l'École du Sacré-Cœur sise dans le village même. Un autre district scolaire, le district de Castagnier, a été formé en 1902 à quatre milles au nord du village. Les enfants de ce district fréquentent depuis quelques années l'École du Sacré-Cœur ; ils sont peu nombreux. Un troisième district,

appelé le district de Syrenne, a aussi été formé en 1926. Dans ces trois arrondissements, la presque totalité des enfants sont catholiques, de langue française.

Il y a dans les limites de Fannystelle trois districts scolaires protestants : Maplestead, Webster et Culross.

En faisant les cent pas avec le curé, à l'arrière de l'église, nous longeons le cimetière. Nous y entrons. Ce cimetière, il est dans son mieux en cette belle journée de juillet. Les allées en ont été ratissées, des mains attentives ont semé des fleurs sur les tertres. Parmi les croix blanches et noires se dressent des mausolées de marbre et de granit qui portent des noms qu'on a rencontrés souvent au long de ces pages. Ici repose........... Ici repose....

Au milieu de vos arbres, où voltigent des oiseaux, bons paroissiens de jadis, vous êtes toujours de la famille. Vous êtes encore aimés. Vos fils vous ont succédé sur les terres que vous avez ensemencées, vous savez cependant, et encore mieux que nous, que tous nous nous retrouverons un jour. Au moment où nous vous faisons visite, la lumière du soleil éclaire encore les gazons qui vous recouvrent, mais le jour baisse doucement : c'est l'heure où l'on pense le plus intensément, le plus tendrement à ce dogme d'inénarrable douceur, la communion des vivants et des morts.

Nous avons déjà écrit assez longuement sur l'église, lorsqu'il a fallu en raconter la construction, et, ensuite la reconstruction après l'incendie de 1912. Mais pour elle comme pour les autres maisons de la *petite cité religieuse*, le temps a amené des modifications. Elle n'est plus ce qu'elle était, si belle fût-elle lorsque les architectes la remirent à la paroisse en 1913. Vingt ans plus tard, M. le curé Sylvio Caron en fit peindre et décorer l'intérieur à neuf. D'autres achèvements ont suivi.

A l'époque de la construction, la chronique courante décrivit le temple nouveau comme une œuvre gothique. Un examen plus expert devait remettre les choses au point : l'extérieur de l'église est un alliage de gothique et de roman ; gothique par les tours, roman par la rosace et les fenêtres cintrées. L'intérieur se rattache nettement à l'architecture romane par ses lignes générales, ses chapiteaux et les colonnettes de ses autels.

Le maître-autel est en bois et de même aussi les deux autels latéraux. Tous les trois, cependant, imitent le marbre. Le style en est simple : une table soutenue par quatre colonnes pour le maître-autel, par deux colonnes pour les autels latéraux.

Les stations du Chemin de la Croix sont des moulages en plâtre peint, dans un cadre également en plâtre mais imitant le bois tra-

vaillé. Elles mesurent trois pieds par dix-huit pouces et elles ont été acquises en 1913 ; chaque station a été le don d'une famille de Fannystelle et porte au revers le nom de la famille donatrice. (1)

Les bancs de la nef sont en bois d'érable ; le soigné de la main-d'œuvre en rehausse encore la valeur. Un regard circulaire sur les murs révèle que l'église est peuplée de neuf statues ; ces statues arrêtent l'attention par la beauté du modèle sans doute, mais aussi et surtout parce qu'elles indiquent avec une touchante précision toutes les dévotions chères au peuple canadien. Voyez : une statue du Sacré-Cœur domine le maître-autel ; des statues de la Sainte Vierge et de Saint Joseph occupent la niche des autels latéraux ; dans le sanctuaire, l'Enfant Jésus, Sainte Anne, Saint Jean-Baptiste, Saint Patrice, Sainte Thérèse, Saint Antoine ; une statue de Saint Joseph a été placée sur l'autel de la sacristie.

La décoration murale de 1934 est l'œuvre d'un artiste estimé, M. Arthur Godin ; il a eu pour aides M. Ernest Bibeau et M. Étienne Poitras. La teinte générale de cette décoration

---

(1) Voici les noms des familles qui ont donné le Chemin de la Croix : Odilon Arnal, père ; Eugène Coulombe ; Ernest Désilets, famille ; Émile Guyot, famille ; Joseph Hamel ; Onésiphore Hamel ; Arsène Hébert ; C. Francis McDermott ; John B. McKenty ; Marcel Mollot ; P. Painchaud, famille ; Alfred Piché, famille ; Joseph Piché, famille ; Charles Cyrenne, famille.

relève du blanc, bien que les colonnes imitent le marbre coloré et veiné. M. Godin a complété son œuvre en dotant la voûte du sanctuaire d'un tableau de la Résurrection.

Pour assurer le digne service de l'autel et donner aux cérémonies l'éclat voulu, la paroisse s'est pourvue d'un vestiaire abondant et de vases sacrés qui constituent un Trésor fort convenable.

Les Sœurs Oblates ont charge du vestiaire et de l'entretien de l'église. C'est dire que tout resplendit.

Dans cette délectation du Canadien-français de l'Ouest pour tout ce qui se rattache au culte, le lecteur de la province de Québec retrouvera facilement une image de son âme à lui. Le Canadien-français ordinaire, qu'il soit demeuré en territoire québécois ou qu'il se soit transplanté ailleurs, ne varie guère dans les manifestations d'un esprit où transparaît avant tout une préoccupation d'ordre surnaturel. Et même depuis la conquête jusqu'à nos jours, ce trait fondamental de notre for intérieur ne paraît pas s'être sensiblement modifié.

Bien des choses ont concouru, dans l'espace et dans le temps, à cette perpétuation d'uniforme prédominance du sentiment religieux chez nous : les rudes débuts de la masse paysanne, qui trouva dans les dogmes de l'éternité ses plus douces espérances et, aussi, ses meilleu-

res sources d'énergie contre les difficultés matérielles ; l'enseignement précoce du catéchisme chez toutes nos générations d'enfants ; la simplicité même d'une théologie qui n'a pas eu, sauf tout récemment, à pénétrer dans les subtilités propres aux vieilles civilisations, plus savantes que nous sans doute, mais aussi, on peut le dire, raisonneuses à l'excès.

Cette foi simple, entière, zélée, nous l'avons palpée souvent dans nos campagnes manitobaines, et fasse le Ciel qu'elle demeure ce qu'elle est. Nous avons trop vu, dans le bloc hétérogène et cosmopolite de l'Ouest canadien, le mal que peut faire la confusion des idées, pour ne pas souhaiter que la doctrine chrétienne se continue chez le peuple canadien-français exactement telle qu'elle nous a été transmise par les vieux curés et les ancêtres, le long du Fleuve, il y a cinquante et soixante-quinze ans.

Cette façon de vivre sans trop de complications sur la terre avec l'espérance d'accéder ensuite sans trop de dissertations au grand paradis de l'au-delà, nous a contraints de cheminer dans une voie resserrée, nous le reconnaissons, mais nous constatons aussi qu'elle nous a évité bien des périls et a donné à nos familles une tranquillité profonde. D'aucuns appelleront cela la *foi du charbonnier* ; on peut prétendre plutôt que c'est tout bonnement une foi qui refuse de se laisser entraîner dans des philoso-

phies qui ont embrouillé beaucoup de choses dans le monde mais n'ont pas encore allégé d'une once le fardeau qui pèse sur les masses populaires.

Au reste, ce désir de succéder à nos pères dans la quiétude d'une croyance sûre d'elle-même ne saurait se teinter chez nous de pharisaïsme. Cela ferait trop pitié. Et nous connaissons trop bien la célèbre parabole pour avoir même pareille tentation ! Au surplus, la fixité dans la foi ne signifie pas l'aveuglement des yeux et l'engourdissement du cerveau. Ne cessons pas de le redire, le Canadien-français adhère d'emblée à toutes les légitimes évolutions que le temps a rendues nécessaires : nous voulons tous les progrès véritables, nous entendons coopérer à toutes les réformes utiles, apercevoir tout ce qu'il faut imiter chez les autres.

Mais nous refusons de croire que dans l'essentiel de notre effort vers le mieux nous ayons fait fausse route. Trouvez ailleurs un peuple qui, étant à notre place, eût fait beaucoup mieux que nous. Tous les peuples se développent selon un ordre cyclique ; la bonne fortune ou le génie transgressent parfois ce rythme d'évolution progressive, mais la loi demeure. Pour être plus parfaits, plus savants, plus avisés, le temps nous a manqué, voilà tout.

Plus tard dans ce livre, nous noterons quelques déficiences nationales, mais nous en

placerons la responsabilité sur les chefs — non pas sur le peuple lui-même, qui, lui, a montré de raisonnables qualités d'initiative, tout en conservant la meilleure partie des respects, des loyautés, des dévouements où les ancêtres avaient trouvé la sécurité. Part faite à une modestie de bon aloi, nous sommes dans la voie normale.

V

Une partie considérable de cet ouvrage a été consacrée aux pasteurs qui se sont succédé à la cure de Fannystelle. Nous avons dit leurs travaux et nous avons essayé de faire revivre leurs physionomies distinctes. Avec des différences dans la manière et dans le tempérament, ils ont tous, les uns et les autres, contribué à faire de Fannystelle une paroisse qu'on peut montrer en exemple. Notre tâche a été facile de donner à chacun de ces prêtres dévoués sa part de louange ; notre plume, travaillant loin de tous ces absents, s'est sentie plus libre.

Nous ne nous sentons pas également à l'aise pour parler , même brièvement, du curé actuel, messire Edmond Lavoie. C'est à son invitation que nous écrivons cette monographie, destinée à commémorer le cinquantenaire de Fannystelle : il verra donc ce manuscrit, le revisera sans doute en quelques-uns de ses

détails. Notre problème est de faire de M. l'abbé Lavoie un juste éloge sans encourir de réprimande. Car pour les natures désintéressées comme la sienne, même la stricte vérité a besoin d'être dite avec circonspection.

Notre ami conviendra tout d'abord qu'un curé qui prend sur lui de faire écrire l'histoire de sa paroisse témoigne *ipso facto* d'une profonde estime envers ses paroissiens. Or d'où peut venir cette estime, sinon d'un ministère de tous les instants auprès de ceux dont il est le guide spirituel? C'est là, Monsieur le Curé, une définition de l'*apostolat* qui en vaut une autre, tous vos confrères vous le diront.

Du reste, nous interrogeons directement les habitants de Fannystelle, et ils trouvent des mots affectueux pour exprimer leur attachement à leur pasteur. Ils nous font remarquer que ce jeune prêtre de regard tranquille et de parole mesurée a donné une impulsion nouvelle à tout ce qui s'appelle la vie intérieure des âmes. D'un doigté sûr il fait fonctionner les associations pieuses : Ligue du Sacré-Cœur, Dames de Sainte-Anne, Enfants de Marie, Apostolat de la prière, Propagation de la Foi, Sainte-Enfance.

Fidèle aux directives si sages et si précises de l'éminent archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, M. Lavoie donne une attention spéciale à tous les mouvements qui peuvent se grouper sous le titre générique d'*action catholique ;* et

celà chez les jeunes surtout, car la jeunesse c'est l'avenir, et elle est, plus que l'âge mur, flexible aux disciplines sans lesquelles toute œuvre est condamnée à végéter d'abord, à périr ensuite. C'est dans cette pensée que le curé de Fannystelle a favorisé l'organisation des scoutes et des croisés dans la paroisse.

Sortant de ce rôle purement sacerdotal, l'actif curé fait œuvre de bon citoyen en préconisant de son mieux l'amélioration et l'embellissement de la paroisse : plantation d'arbres, entretien des pelouses, bonne tenue des jardins, soin général des fermes.

Si nous faisons remonter ce dévouement varié à ses sources véritables, que pourra objecter notre ami ? Sa fidélité à bien remplir toutes ses tâches est-elle si étonnante que cela quand on sait qu'il est issu d'une vieille famille où la foi et l'esprit d'ordre se transmettent des parents aux enfants à la manière d'un héritage ; quand on sait qu'il a étudié au collège de Saint-Boniface, cette maison fameuse où les Pères Jésuites ont formé tant d'hommes de mérite ; quand on sait qu'il a passé par la grande cathédrale de Saint-Boniface, où la splendeur du culte s'allie à la prédication la plus soignée, au ministère le plus attentif ; quand on sait qu'il a, avant de venir à Fannystelle en 1935, administré trois ou quatre de nos bonnes paroisses manitobaines.

Ce sera l'honneur et la bonne fortune de messire Lavoie de présider sous peu aux fêtes qui marqueront le cinquantenaire de la colonie. Dans la musique des cloches de Fannystelle, il y aura des notes pour vous, monsieur le Curé, quoi que vous fassiez.

LIVRE VIII

Le droit catholique et français au Manitoba

SOMMAIRE

I L'histoire de Fannystelle méritait d'être écrite. — Les diverses évolutions de la vaillante petite colonie. — Fannystelle se rattache à un ensemble de paroisses françaises. — Comment expliquer l'existence de ces paroisses françaises en pays anglais ? — La justification des colonisateurs.

II La marche de l'histoire : La Vérendrye, les *Voyageurs*, le gouvernement de Selkirk, qui favorise l'enseignement du français aux naturels du pays et donne son appui à l'action évangélique de nos prêtres ; le Conseil d'Assiniboia suit la politique de lord Selkirk.

III Louis Riel et le Gouvernement Provisoire confirment et amplifient le droit du catholicisme et de la langue française. — La *Liste des Droits* à Ottawa. — Création de la province canadienne du Manitoba. — Une triple législation impériale, fédérale et provinciale garantit l'égalité officielle des deux langues et des deux cultes. — Claire interprétation des textes par le parlement et par les légistes.

IV Comment l'immigration française s'inaugure au Manitoba sous ces heureux auspices. — La loi spoliatrice de 1890. — Les chefs fédéraux laissent entamer le pacte fédéral. — Le Conseil Privé. — L'opinion de Mgr Taché. — Manque de clairvoyance et de fermeté chez trop de chefs canadiens-français au Parlement. — Les conséquenecs de cet abandon des principes de base du pacte fédéral. — Que nous réserve l'avenir ? — Les Canadiens-français du Manitoba sont prêts à traiter, l'honneur étant sauf. —

I

Telle est l'histoire de Fannystelle. Qui dira qu'elle ne méritait pas d'être mise en livre? Ce bourg commence par une élégie, dont le doux souvenir plane encore au-dessus de la colonie. Pour réaliser les décrets que le cœur d'une grande femme de bien a inspirés, un austère Canadien-français et quelques jeunes Français moins austères que lui s'installent, bâtissent, labourent sur un sol vierge de la prairie manitobaine. C'est l'heure de l'activité généreuse que seule une pensée d'ordre supérieur peut produire ; c'est aussi l'heure pétillante ou de folâtres fils de famille oublient quelques axiomes que la sagesse des nations a depuis longtemps catalogués à peu près comme suit : *pierre qui roule n'amasse pas de mousse ; il y a l'heure du plaisir et il y a l'heure du travail ; quiconque abuse de sa gaieté risque fort de scandaliser les pharisiens.*

Dans la suite du temps, lorsque la colonie se sera sortie de ses débuts aventureux, elle bénéficiera pleinement de l'intègre prévoyance des fondateurs. Les années se succédant, elle prendra la sage et tranquille physionomie de toutes nos paroisses canadiennes. Son organisme pivotera sur cette conception que la vie spirituelle doit éclairer et orienter tous les autres aspects de l'existence. Chez elle, l'élaboration active de cette conception se revêtira de beaucoup de

bonne volonté, mêlée à quelques petits travers, sur lesquels on a le droit de passer vite tellement ils ont peu de profondeur. L'intelligente population de Fannystelle sourirait malicieusement si nous la représentions avec des ailes d'archanges ; elle n'exige point cette béatification prématurée. Mais à toutes les fins de totalisation, disons-lui, avant de prendre congé d'elle, la haute estime que nous éprouvons pour son passé comme aussi pour son présent. Le plaisir a été grand de parcourir ses vieux manuscrits et de la suivre en ses diverses évolutions. Puisse-t-elle adhérer, toujours aux règles morales et aux traditions qui l'ont si bien servie jusqu'à ce jour.

Que si l'on veut examiner le rapport que peut avoir un groupement particulier à un ensemble de groupements de race identique, on discerne que Fannystelle fait partie d'un régime d'établissements français qui commence dans la vallée de la rivière Rouge et va jusqu'à la frontière occidentale de la province en passant par les districts de La Salle, Starbuck, la Montagne de Pembina, la Grande Clairière. Sur ce tronc ancien, des rameaux se sont greffés. Nos forces françaises au Manitoba atteignent maintenant cinquante mille âmes.

Le lecteur qui n'est pas familier avec la trame des occupations ethniques en territoire canadien voudra sans doute poser ici quelques questions : pourquoi cette paroisse française

en pleine région anglaise? Pourquoi toutes ces paroisses françaises campées si loin de la masse centrale de notre race au Canada, absolument noyées au milieu de populations qui nous sont à peu près étrangères par ce qui fait le fond de la conscience humaine?

Nous avons partiellement expliqué ce phénomène dans nos pages de début. Il y a lieu d'amplifier un peu.

La colonisation française de l'Ouest canadien, quand elle se systématisa après la période pionnière et missionnaire, reposa sur le postulat de l'égalité des deux races anglaise et française. Pour un pays qui était l'apanage de deux nationalités distinctes et qui, par conséquent, devait être bâti à deux, c'était une conception raisonnable selon toutes les règles de la logique ; c'était aussi une conception plausible selon les antécédents historiques et selon les prévisions qu'on pouvait faire alors de l'accroissement parallèle des deux groupes dans le nouveau territoire dont venait de s'enrichir la Confédération du Canada. C'est la justification, et elle est suffisante, de tous les efforts de peuplement français qui se firent dans la Prairie durant le laps qui va de 1870 à 1890.

II

Les choses ont tourné autrement qu'on ne les avait prévues. Les deux races ne se sont pas

developpées parallèlement ; le groupe français est passé au rang de minorité -- une minorité qu'on a amoindrie dans son état civil et qui, on le conçoit, est maintenant incapable de déménager en bloc. Force nous est de nous accrocher au sol, et d'attendre de l'avenir les rectifications possibles.

Dans cette aventure, ce n'est pas les colonisateurs qui ont manqué de clairvoyance : les déficitaires sont ceux qui ont gâché, ou laissé gâcher, le plan architectural selon lequel des hommes d'envergure avaient voulu le développement harmonieux de l'immense pays canadien.

Voyez la marche de l'histoire.

Il y a deux cents ans, La Vérendrye prenait possession de ce pays au nom de la Fance. Lui-même et ses successeurs, Français comme lui, découvrirent les grandes artères fluviales et dressèrent les premières cartes. Ils établirent les premiers postes de commerce le long des rivières et des lacs, et ils les baptisèrent de noms français : Lac la Pluie, Lac des Bois, Lac Dauphin, Fort Rouge, Fort la Reine, Fort Saint-Pierre, Fort Maurepas.

Puis ce fut l'heure des *Voyageurs*, ces nomades aventureux qui venaient surtout du Bas-Canada et travaillaient pour le compte des marchands de fourrures. Les Voyageurs, par leur contact journalier avec les sauvages, prépa-

rèrent la transition entre la barbarie et la civilisation. Ils fondèrent ici les premiers groupements sédentaires ; au début du xixe siècle, ce n'étaient déjà plus des nomades.

En 1812 survient lord Selkirk, qui s'est fait octroyer par la Compagnie de la Baie d'Hudson, elle-même cessionnaire par charte royale de la Terre de Rupert, une colonie distincte qui s'appellera la colonie de la Rivière-Rouge ou d'Assiniboia. La majorité des habitants de la Rivière-Rouge sont de race française.

Comme lord Selkirk est de bon aloi, il comprend tout de suite que son intérêt et son devoir lui prescrivent de traiter ces colons avec respect. Il favorise la venue des missionnaires canadiens-français en 1818 et il légitime leur présence en les dotant de propriétés foncières importantes. Aux deux races — car les Anglais sont arrivés — il distribue des subsides scolaires en proportion équitable. Et voici les instructions qu'il donne à ses fondés-de-pouvoir pour ce qui regarde l'enseignement du français :

> " Arithmetic, reading and writing in their native tongue are the first branches to be attended to, and I care not how little the children are taught the language of the Yankees ".

On le voit, pour le petit peuple métis français de la Rivière-Rouge et pour les *Voyageurs*, qui désormais ne voyagent plus, un

droit public s'ébauche ; c'est déjà une *coutume* qui s'établit dans ce domaine régi par la couronne anglaise, et cette *coutume* reconnaît le droit politique des pionniers à leur idiome et à leur culte.

Selkirk disparaît en 1820, et la Compagnie de la Baie d'Hudson redevient maîtresse de la colonie d'Assiniboia. Elle y continue le régime de la parité des langues établi par le noble Écossais ; plus que cela, elle étend cette parité à d'autres sphères que le temps a créées : les documents publics seront imprimés dans les deux langues, les justiciables de langue française seront entendus en français. Cet organisme civil est sans doute encore bien incomplet, comme tout ce qui commence, mais c'est déjà du droit constitutionnel comme il s'élabore en terre britannique. Cela confère obligations et droits, de part et d'autre.

Le Conseil d'Assiniboia — qui fut une simple délégation de la Compagnie de la Baie d'Hudson — est le troisième pouvoir qui ait exercé une juridiction civile dans les limites de la colonie, et lui aussi reconnaît, par l'allocation de subsides régulièrement votés, que chacune des deux nationalités a des droits égaux à ses écoles confessionnelles et à la reconnaissance officielle de sa langue.

III

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson acquiesce à son propre retrait comme pouvoir gouvernemental. En face de cette carence d'autorité constituée, Louis Riel établit, légitimement, un gouvernement provisoire. Ce nouveau pouvoir confirme, amplifie même le droit constitutionnel qui dès l'aube de toute vie politique en ce pays a proclamé l'égalité des langues et des cultes.

Lorsque, en 1870, les délégués de ce gouvernement provisoire se présentent à Ottawa pour traiter de l'entrée du territoire dans la Confédération canadienne, ils ont entre les mains une Liste de Droits qui pose cette double égalité raciale et cultuelle comme une exigence *sine qua non*. Le parlement canadien se soumet à cette exigence. Et les garanties nécessaires — acceptées comme telles par les délégués du gouvernement provisoire, combattues comme telles aux Communes du Canada par un certain nombre de députés sont insérées dans la loi organique de la future province du Manitoba.

Un statut impérial confirme le statut fédéral canadien. Et même avant cette double action législative à Ottawa et à Londres, lord Granville, alors Secrétaire d'État pour les Colonies, enjoint au gouverneur-général canadien

d'assurer au peuple de la Rivière-Rouge que son état civil restera intact.

Déférant à cet ordre du cabinet impérial, le gouverneur-général du Canada adresse cette proclamation aux habitants de la future province :

> " Par l'autorité de Sa Majesté, je vous donne donc l'assurance que sous l'union avec le Canada, tous vos droits et privilèges civils et religieux seront respectés."

Le citoyennat canadien s'inaugure au Manitoba sous ces heureux auspices. On est sans appréhension sur le sens et la portée de toutes ces garanties, car derrière la législation particulière qui a fondé la nouvelle province, il y a la charte canadienne de 1867, qui est née d'une pensée de coopération fraternelle entre les deux races après tant de malentendus fâcheux et coûteux.

Non seulement il y a cette charte, dont le langage est clair pour d'honnêtes gens, mais il y a le commentaire que les Pères de la Confédération en ont fait. Ce commentaire est à la fois une interprétation libérale du pacte fédéral et la sanction des principes de justice qui devront guider la nation dans ses rapports avec les minorités.

Pour que rien ne manquât à la limpidité de la situation, voici que, huit ans après l'instauration du régime fédératif, un jurisconsulte éminent entre tous, Edward Blake, déclara, de

son siège au Parlement qu'il fallait adopter dans toute l'étendue de l'Ouest canadien, le principe de l'école séparée, avec le droit pour les deux races et les deux croyances religieuses de donner leur enseignement avec l'aide de l'État, parce que, disait-il, c'est le principe même sur lequel s'est conclu le pacte fédéral entre le Haut et le Bas Canada, entre Canadiens-français et Canadiens-anglais, entre les protestants et les catholiques du Canada ; et si, ajoutait-il le principe est bon pour le vieux Canada, il devrait être également bon pour le Canada de l'avenir.

Cette définition claire et saine du pacte fédéral, énoncée par Blake en 1875, correspondait au sentiment à peu près général de l'époque. La paix était dans l'air, tous désiraient la concorde et s'y employaient. Aussi, en 1878, lord Dufferin, le plus illustre de tous les gouverneurs-généraux que nous envoya l'Angleterre, crut pouvoir, sans dérision pour personne, faire ce tableau tranquille de la vie canadienne :

> " Je pense qu'il est heureux pour le Canada de pouvoir compter sur la coopération de différentes races. L'action réciproque des idiosyncrasies nationales introduit dans notre existence une verdeur, une fraîcheur, une variété, une impulsion éclectiques qui sans cela feraient défaut ; il serait d'une très mauvaise politique de chercher à les faire disparaître."

IV

C'est devant une toile de fond d'un si beau décor que fut inaugurée l'immigration française au Manitoba. En l'espace de quelques années le nombre de nos centres français doubla. Nous croyions être les bienvenus dans chacune des provinces canadiennes ; nous nous pensions partout *chez nous*, ainsi qu'on nous l'avait dit.

Or, en 1890, la législature du Manitoba, faisant volte-face à tous les textes et à toutes les décences constitutionnelles, proscrivit la langue française dans les services publics et dans les tribunaux ; elle supprima en même temps les écoles confessionnelles, qui, (les protestants éclairés le savent), font normalement partie de l'exigence catholique.

La minorité fit ce qu'elle put pour se défendre à la législature provinciale. Mais que peut-on faire contre le poids du nombre? Nous fûmes écrasés.

Quels hommes abominables furent ces tristes députés de notre parlement de Winnipeg ! Non seulement leur conduite a été félonne vis-à-vis du groupe français et catholique, mais elle a été injuste pour une portion notable de la population anglaise protestante, qui réprouve les coups de Jarnac de ce genre, bien qu'elle ne puisse pas toujours les empêcher. Le génie

anglais ne demandait pas cette manifestation d'un patriotisme fol. Et le génie français, injurié localement chez nous, n'est pas mort, et ne mourra pas pour tout cela dans le monde, grand Dieu !

Ces violences manitobaines, répétées, imitées, dans d'autres provinces, ont miné la confiance dans le rouage fédéral. Ce rouage, il est maintenant ébranlé, craqué, cassé à tel point qu'on peut se demander si la révision qu'on préconise vaudra la peine d'être entreprise. A quoi bon, en effet, reviser, si, d'avance, on est résolu à passer outre, au hasard de tous les caprices ou de toutes les fourberies politiques? Voilà le mal profond que ces hommes néfastes ont fait. Sous prétexte de créer l'unité nationale, ils ont installé en permanence la désunion au Canada. Oui, ils ont fait ce coup-là, et ils ne paraissent pas avoir compris l'insanité de leur conduite ! C'est la vieille histoire de la poule sotte qui piétine ses œufs dans son nid.

En faisant la part de l'ordinaire aveuglement humain, on s'expliquerait à la rigueur qu'une simple législature locale ait trébuché sur son devoir. On s'explique moins que sur le théâtre fédéral la prévarication se soit continuée. Les faits sont les faits, et il n'y a aucune bonne raison de ne pas les raconter tels qu'ils sont. En l'occurrence il ne peut y avoir qu'une

seule limite à notre liberté de parole : le respect de la vérité.

Dans toutes les provinces, les minorités étaient protégées — croyaient l'être, devaient l'être — par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Or elles ne le sont pas, ou, ce qui est plus exact, elles ne le sont plus ; elles sont, au contraire, à la merci des législatures locales, entièrement. Voilà l'indiscutable décadence constitutionnelle que nous avons sous les yeux.

Il est des choses étonnantes ! Où donc sir Georges-Étienne Cartier, ce rude honnête homme, avait-il la tête quand il eut la naïveté de croire qu'un marché d'honneur était valable ! On sourit amèrement quand on lit les paroles de ce Cartier antédiluvien, qu'on a appelé pourtant le plus positif de nos hommes d'État : " Est-il possible de croire que le gouvernement fédéral ou les gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités? Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple. Il n'y a donc pas à craindre que l'on cherche jamais à priver une minorité de ses droits."

Les hommes qui ont surgi à Ottawa par delà la pénombre de 1867 ont laissé fausser par leur navrante faiblesse le contrat confédératif. Et le Conseil Privé n'a pas fait mieux qu'eux. Au moment ou les esprits les plus sagaces de

notre temps, voyant le mal qui a été fait, reprochent au Conseil Privé d'avoir, par de bizarres interprétations judiciaires, saccagé la constitution canadienne, on peut citer les lignes émotionnées où Mgr Taché apprécie la première décision du célèbre Comité dans notre pauvre question scolaire manitobaine.:

" Les Martyrs livraient leurs membres à la torture et leurs têtes au glaive, mais on ne leur a jamais fait proclamer que les lois, au nom desquelles on les torturait et on les tuait, étaient des lois justes et équitables. Le droit humain emprunte sa puissance au droit divin et doit lui faire hommage. Je n'ai qu'une bien faible plume au service de l'histoire de nos écoles, mais je les ai vues sous toutes leurs phases et aucun pouvoir judiciaire ou exécutif ne m'amènera à dire que les catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest sont traités justement et honorablement ".

Nos grands chefs canadiens-français du parlement central, comment se sont-ils comportés en l'occurrence? Ils n'ont pas su tenir le coup. Nous eûmes, certes, quelques héroïques champions, mais ils furent emportés dans une rafale électorale, tellement on leur avait enlevé, par une incroyable aberration, le prestige que leur chevaleresque tenue leur méritait. Toute notre race aurait dû, dans cette bataille

se dresser en un boulevard massif. Pour opérer ce ralliement, il eût fallu, à tous les postes de commande, dans tous les groupes parlementaires, des chefs d'une énergie implacable. C'était l'heure précise où il fallait ne pas plier, car à cette époque-là nous avions de valeureux et sincères auxiliaires anglais et protestants, qui mordirent la poussière en essayant de faire triompher le principe constitutionnel. Nous n'avons plus guère le droit maintenant de compter sur de pareils compagnons de bataille, puisque nous avons refusé de nous sauver nous-mêmes. En une circonstance grave, Louis-Hippolyte Lafontaine avait, un demi-siècle auparavant, donné à ses compatriotes cette leçon de solidité ; et il avait triomphé.

Toute la portion saine du peuple canadien, anglaise comme française, peut maintenant regarder d'un œil dur ceux qui, anglais et canadiens, protestants et catholiques, ont louvoyé au lieu d'opposer un barrage péremptoire aux perturbateurs de l'ordre. Le sort de ces chefs débiles n'est pas enviable. L'histoire impartiale descend sur eux, peu à peu, sans relâche, comme une pluie fine. Le velours et les jabots de plusieurs grands ténors de l'époque sont déjà bien mouillés.

Le groupe français du Manitoba, lui, a assisté impuissant à cette grande défaite constitutionnelle. Il faut vivre en minorité pour

bien comprendre ce que veut dire une lutte où l'on a des ressources moins abondantes et des armes plus courtes que l'ennemi.

L'injustice de 1890 subsiste encore, aggravée de législations postérieures. Mais tout ce qui survint après 1890 ne changea guère la nature de notre grief. Nous sommes devenus des demi-citoyens, puisque le *status* civil de notre langue a été rétréci ; puisque pour enseigner cette langue et notre religion dans nos écoles nous sommes obligés, soit de contourner les lois existantes, soit de nous imposer des impôts supplémentaires.

La minorité de notre province a-t-elle des reproches à se faire? Peut-être, mais ils ne sont pas graves. Nous ne savons pas toujours nous unir, et nous ne réfléchissons pas assez que le régime démocratique impose une rigoureuse discipline à la masse tout aussi bien qu'aux chefs. Cependant, même en nos erreurs et nos laisser-aller, il n'y eut jamais parmi nous un seul acte de reniement conscient. Franchement, nous préférons notre état de victimes à toutes les ceintures dorées.

Sur quelle note finirons-nous ces pages? Sûrement pas sur une note de découragement. Notre force principale réside à la campagne, et nos gens y sont à peu près tous propriétaires. Nous sommes donc rivés au sol, dans de bonnes terres fertiles. Il n'y a pas, par conséquent, de

persécution qui puisse empêcher nos *habitants* de vendre des monceaux de blé chaque automne. C'est là un abonnement à la prospérité matérielle. Cette prospérité matérielle peut agir à la manière d'un aimant et nous valoir encore de nouveaux appoints français. A notre groupe, augmenté, virilisé par l'épreuve courageusement endurée, l'avenir, peut-être, offrira une solution. Du moment que, en attendant l'heure inévitable et nécessaire, nous ne ferons rien contre la dignité nationale, il nous est permis de compter sur les *imprévisibles*, qui sont l'une des formes d'intervention de la Providence.

Nous, catholiques et français du Manitoba, sommes prêts à traiter. Les *autres* aussi, étant des hommes nouveaux, peuvent, sans se dédire, s'engager dans l'examen de notre grief, en vue de le corriger. La formule du redressement pourrait être flexible, pourvu que l'essence des choses fût sauve.

Qu'on se persuade bien qu'il ne saurait y avoir d'unité nationale au Canada tant que cette écharde maintiendra la fièvre dans nos chairs.

Ceux qui ont fait le mal sont morts, ou ne valent guère mieux que des morts. Ceux qui occupent maintenant la scène peuvent tout réparer s'ils veulent seulement reconnaître qu'un pays, tout comme un simple individu, doit respecter sa parole.

APPENDICE "A"
Tableau d'honneur
Souscription des Paroissiens
Eglise du Sacré-Coeur de Fannystelle

Noms	*Somme*	*Echéance*	*Acquitté*
Côté, Polycarpe	$ 430.00	1913	1913
Castagnier, Alph.	400.00	1913	
Mollot, Marcel	400.00	1917	1919
Arnal, Marcel	315.00	1914	1914
Syrenne, Charles	305.00	1916	
Coulombe, Eugène	300.00	1916	1918
Couture, Gédéon	300.00	1914	1925
Desilets, Ernest	300.00	1915	1916
Morissette, Achille	300.00	1916	1918
Piché, Henri	265.00	1916	1917
Boisvert, Omer	250.00	1916	
Dureault, Ovide	250.00	1917	1917
Hébert, Arsène	250.00	1914	1919
Painchaud, Phil.	250.00	1917	1919
Piché, Albert	230.00	1915	
Guyot, Vve	200.00	1914	1919
Menard, Georges	200.00	1916	1918
Piché, Joseph	200.00	1913	1915
Arnal, Odil. fils	180.00	1913	1915
Arnal, Henri	175.00	1915	1915
Guyot, Émile	175.00	1915	
Hamel, Onés.	175.00	1915	
Dureault, Zeph.	150.00	1911	
Hamel, Joseph	130.00	1917	
Syrenne, Omer	150.00	1913	1918
Morissette, Amédée	135.00	1914	1915

Tableau d'Honneur (suite)

Noms	*Somme*	*Echéance*	*Acquitté*
Arnal, Almire	$ 125.00	1914	1914
Arnal, Benjamin	125.00	1914	1914
Boisvert, Ulric	125.00	1915	1920
Lavigne, Eust.	125.00	1915	1919
Hamel, Alf.	105.00	1914	1916
Lavallée, Jos.	100.00	1919	
O'Neill, James	100.00	1911	1917
O'Neill, Thomas	100.00	1911	1915
Piché, Maurice	100.00	1912	
Poirier, Edmond	100.00	1912	1912
Piché, Adolphe	90.00	1914	1914
Guyot, Adolphe	80.00	1913	1913
Bourque, Onés.	75.00	1914	1915
Painchaud, Pierre	75.00	1914	1917
Piché, Alfred, père	75.00	1914	1914
Piché, Alfred, fils	75.00	1913	
Piché, Charlemagne	75.00	1915	1915
Painchaud, Eug.	65.00	1917	1917
Bouvier, Pierre	60.00	1913	
Desilets, Armand	50.00	1915	1919
Hamel, Alméda	50.00	1911	
Syrenne, Donat	50.00	1915	
Guilbault, Vve	45.00	1913	1918
Dalton, Jérém.	40.00	1912	1915
Painchaud, Jos.	30.00	1913	1913
Lavigne, Arth.	25.00	1911	1913
Beaupré, Arth.	25.00	1911	1916
Guyot, Frs.	25.00	1911	1912
Laliberté, Alph.	25.00	1911	1915
Lavigne, Vve	25.00	1915	1915
Désilets, Agap.	20.00	1912	1918
Dulude, Ed.	15.00	1912	1912
Lavigne, Clair	10.00	1914	9114
Painchaud, Alb.	10.00	1912	1915
Black, John.			

Cushing, Arth.
Lespérance, Ls
Levasseur, De.
McDermot, Chas.
McGreevy, John
McGreevy Thomas

A cette liste de souscripteurs locaux, il est juste d'ajouter le nom de sir Rodmond P. Roblin, député du comté de Dufferein et pemier ministre du Manitoba, qui donna $100.00 à la paroisse pour reconstruire l'église incendiée en 1912.

APPENDICE " B "

Decret d'Erection Canonique de la paroisse Catholique du Sacre-Coeur de Fannystelle, Manitoba.

Louis-Philippe-Adélard Langevin, O. M. I., par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Saint-Boniface.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que Nous reconnaissons et érigeons par les présentes comme Paroisse Catholique sous le nom du Sacré-Cœur de Fannystelle et sous l'invocation du Sacré-Cœur, le territoire suivant :
Le Township 8 entier dans le rang 3. — Les Sections 6, 7, 18, 19, 30, 31, du Township 8 dans le rang 2. — La demie ouest des sections 5, 8, 17, 20, 29, 32, du township 8 dans le rang 2. — Les Sections 123, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 34, 35, 36, du Township 8 dans le rang 4. ....
Le Township 9 en entier dans le rang 3. — Les sections 6, 7, 18, 19, 30, 31, du Township 9 dans le rang 2. — La demie ouest des sections 5, 8, 17, 20, 29, 32, du Township 9 dans le rang 2. — Les Sections 1, 2, 3, 10, 11, 12, du Township 10 dans le rang 3. — Les sections 6, 7, du Township 10, dans le rang 2. — Les sec-

tions 1, 2, 3, 10, 11, 12, du Township 10 dans le rang 4. — La demie ouest des sections 5, 8, du Township 10 dans le rang 2.

Pour être la dite Paroisse du Sacré-Cœur de Fannystelle, entièrement sous notre juridiction, à la charge par les curés ou desservants que Nous ou Nos Seigneurs jugeront à propos d'y envoyer, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans cet Archidiocèse, spécialement d'administrer les sacrements, de prêcher la parole de Dieu et de donner les autres secours de la Sainte Religion aux fidèles de ladite Paroisse, enjoignant à ceux-ci de porter respect et obéissance aux dits curés ou desservants, et d'aider à l'exercice du culte et à l'entretien des dits curés ou desservants, suivant Nos prescriptions.

La Paroisse Catholique du Sacré-Cœur de Fannystelle est par les présentes canoniquement érigée et devient un corps politique et incorporé.

Et par le seul fait du présent decret, ladite Paroisse Catholique du Sacré-Cœur de Fannystelle devient une corporation civile, en vertu du Chapitre XXIII des Statuts de Manitoba, 38 Victoria 22 juillet 1874).

Sera le présent decret lu et publié au prône de la première messe conventuelle qui aura lieu dans ladite Paroisse Catholique après la réception du dit decret.

Donné à Saint-Boniface sous notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Secrétaire, le premier jour du mois de juillet A. D. mil neuf cent neuf.

† Adélard
O. M. I., Arch. de Saint-Boniface

Par mandement de Sa G. Monseigneur l'Arch.

Joseph Poitras, ptre,
Sec.

TABLE DES MATIÈRES

Livre I

LES PRÉLIMINAIRES

Livre II

LA FONDATION

Livre III

NOUVEAUX COLONS — MORT DE MGR TACHÉ

ORGANISATION DÉFINITIVE

Livre IV

INCENDIE DE L'ÉGLISE - RECONSTRUCTION

Livre V

MGR LANGEVIN

Livre VI

MORT DE MESSIRE POITRAS — LA FÊTE DE DOLLARD

Livre VII

COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Livre VIII

LE DROIT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS AU MANITOBA